

BIBLIOTHEQUE
JUIL 16 1970
LEGISLATURE, QUEBEC

la terre

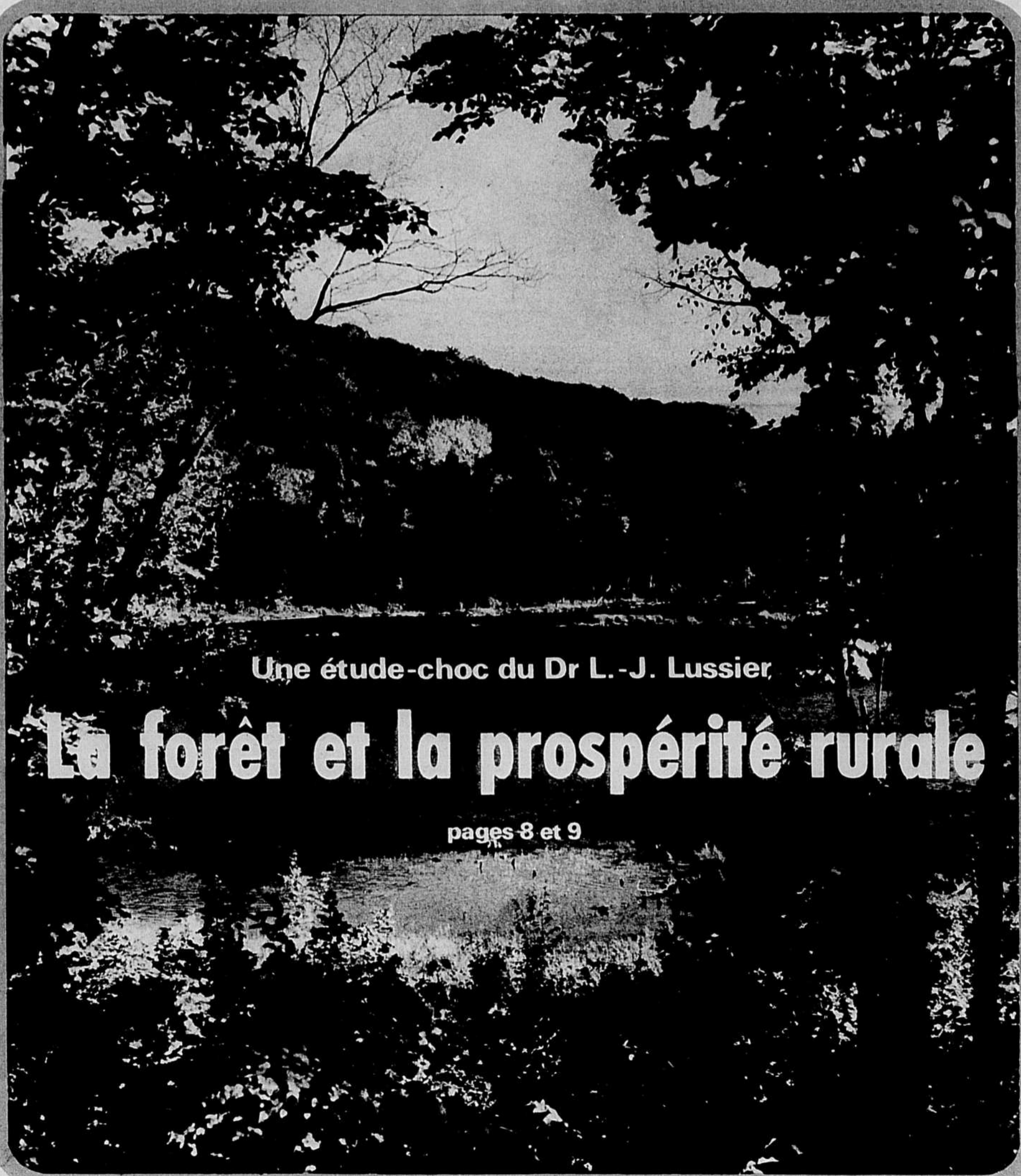
BIBLIOTHEQUE DE LA
LEGISLATURE,
HOTEL DU GOUVERNEMENT,
QUEBEC 4, P.Q.

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Vol. XLII — No 18 — Montréal, 15 juillet 1970



Une étude-choc du Dr L.-J. Lussier

La forêt et la prospérité rurale

pages 8 et 9

L'OPINION RURALE...

**100,000 emplois,
100,000,000 de trous**

Et en attendant que l'Honorable Ministre de la Voirie décide quelque chose, les habitants nous disent: "qu'ils engagent les 10,000 universitaires chargés de parchemins, mais les poches vides, qui serpentent 2 ou 3 provinces pour trouver leur pitance... à n'importe quel prix."

J'arrive du Bureau de la Voirie, à Beauceville, pour étudier le pro-

gramme de la saison.

Monsieur l'Ingénieur me répond: "Encore rien. On ne sait rien. On ne nous dit rien, sauf que c'est l'austérité rigoureuse. On ne sait rien du Budget; rien de toutes ni de chacune des municipalités. Austérité! Austérité! Même pour l'entretien routinier, c'est le strict minimum." — Merci, Monsieur l'ingénieur.

Réunion des Plans conjoints de lait industriel

L'exécutif de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec rencontrait récemment les représentants des deux Offices et du Syndicat de producteurs qui administrent les Plans Conjoints de produc-

teurs de lait industriel non couverts par le Plan Conjoint provincial. Il s'agit des producteurs livrant aux usines Carnation, Révélation et J.J. Joubert.

Le but de la rencontre était d'étudier le contingentement de la mise en marché devant entrer en vigueur le 31 juillet, ainsi que les modalités d'application et le mode d'administration du contingentement.

Les représentants du Syndicat de J.J. Joubert et de l'Office Carnation se sont déclarés favorables, en principe, au projet de règlement préparé par la Fédération. Quant aux représentants de l'Office des producteurs de Révélation,

ils se disent personnellement favorables au projet, sans toutefois prendre position au nom de l'organisme. Ils ont cependant assuré les autres participants que leur Office se réunirait dans les jours suivants pour étudier la question.

Il a été convenu que chaque organisme adopte le projet de règlement et une nouvelle rencontre est prévue pour en adopter le texte définitif et voir comment il pourra être administré; à savoir: par un comité formé des quatre plans conjoints ou par chacun des plans conjoints individuellement.

C'est unanimement que les participants ont fait le vœu que d'autres rencontres aient lieu sur des sujets d'intérêt général, ainsi que sur l'avenir des Plans Conjoints

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec.

Honorable Ministre, Monsieur Pinard, c'est écrit, c'est imprimé sur la gravelle et sur le bitume, avec des trous de 8 et 10 pouces de profondeur. "Austérité! Misère! Insouciance! Abandon! Chômage! Polyvalence! Belle Province! Terres abandonnées! Rangs déserts! Routes meurtrières! Taxes et Impôts!!!"

Honorable Ministre, ça fait longtemps que nos routes de cam-

pagne n'ont paru aussi négligées. Sur le bitume défoncé, l'austérité a échappé quelques pelletées de terre que nos pneus poliront tant bien que mal. Quant à nos 50,000 milles de chemins de terre, on dirait que les poules y ont couvé; et au lieu de passer la niveleuse deux fois la semaine, l'austérité frotte les cailloux et le tuffe une fois par mois.

Dans tous nos villages, des dizaines d'hommes attendent l'assurance-chômage. Cent mille emplois béants! Cent millions de trous géants!

Honorable Ministre, il en est de l'austérité comme du ménage. L'une et l'autre ne sont pas toujours rentables. Est-ce l'austérité-payante ou l'austérité-pénitence que vous entendez? Si votre Ministère ménage un million de dollars à chacun des 40 comtés ruraux et que, dans chaque comté, l'austérité immole 400 voitures d'ici 6 mois, où est le bénéfice?

Honorable Ministre, tenez une séance spéciale pour faire face à ce problème. Si les 200,000 voitures de vos cultivateurs se détériorent, cet été pour \$400 chacune, sur vos cailloux et dans vos trous, la Belle Province est-elle plus belle et plus riche?

Antonio Arseneault, prêtre, St-Séverin, Beauce.



Mlle Yolande Rouillard dont la photo apparaît ci-haut est l'agent autorisée, pour la vente d'abonnement à la Terre de Chez Nous dans les comtés d'Abitibi, de Rouyn-Noranda et d'une partie du comté de Témiscamingue.

Elle travaille présentement dans cette région. Nous espérons qu'elle recevra un accueil favorable et que l'on verra bien profiter de son passage pour s'abonner ou renouveler son abonnement à la Terre de Chez Nous.

Fédération de l'U.C.C. du Nord-ouest

Collaboration des organismes au recrutement

Tous les organismes agricoles et forestiers du Nord-Ouest, syndicats, coopératives et entreprises privées ont décidé de mettre l'épaulé à la roue, afin que la campagne de recrutement de l'U.C.C., obtienne un véritable succès malgré les difficultés que rencontrent les cultivateurs de cette région.

En collaboration avec les syndicats de producteurs de lait industriel du Nord-Ouest québécois et du Témiscamingue-Rouyn-Noranda, ainsi qu'avec les syndicats des producteurs de lait nature du Nord-Ouest québécois, la Fédération de l'U.C.C. a obtenu le concours des usines laitières coopératives, des usines laitières d'entreprise privée pour la retenue de la cotisation des membres de l'U.C.C. Le syndicat des producteurs de bois du Nord-Ouest, les Associations coopératives forestières et les magasins coopératifs agricoles prêtent également leur concours à la Fédération de l'U.C.C. dans la présente campagne.

Dans une lettre qu'il a adressée aux membres et aux dirigeants des syndicats de l'U.C.C. M. Onil Pépin, président de la Fédération de l'U.C.C. du Nord-Ouest rappelle l'importance de cette campagne en soulignant l'urgence d'une nouvelle orientation agricole et forestière qui s'est déjà beaucoup trop fait attendre. En effet, dit-il, une mission économique qui a été mise sur pied dans la région par l'office de développement du Québec, est présentement en action et s'apprête à produire un rapport pour sep-

tembre 1970 et des recommandations précises concernant l'orientation agricole et forestière de la région, recommandations qui devront avoir une influence directe sur le prochain budget des ministères provinciaux concernés. Il est donc essentiel que les cultivateurs soient présents à la mise en place de cette nouvelle orientation et c'est par l'U.C.C. qu'ils réussiront à être présents et à jouer pleinement leur rôle dans cette mise en place. L'attention que l'U.C.C. pourra apporter au travail de cette mission, est d'autant plus importante que cette décision de l'Office de développement répond en partie aux nombreuses demandes de l'U.C.C. auprès du gouvernement et laisse entrevoir un espoir pour l'agriculture dans le Nord-Ouest. Il ne faudrait donc pas manquer cette occasion qui est peut-être la dernière.

Les cultivateurs du Nord-Ouest et les différents groupes de producteurs agricoles et forestiers doivent demeurer membres de l'U.C.C. tout comme leurs confrères des autres régions de la province, afin de participer à la défense de leurs intérêts généraux et se donner les services dont ils ont besoin. Aussi la Fédération de l'U.C.C. du Nord-Ouest rappelle que tous ses membres bénéficient automatiquement d'une police d'assurance-vie accident de \$500.00 pour la perte d'un membre ou de \$1,000.00 en cas de mort accidentelle. Ceci s'ajoute à tous les autres avantages.

FISONS

la chimie au service de l'agriculture

Pour cette année, voici le programme de

RÉPRESSION

TOTALE

DES

MOUCHES



Utilisez le coup double mortel de Rogor et Snip

Fisons a le programme le plus digne de confiance pour la répression totale des mouches. La combinaison Rogor-Snip est la méthode pour débarrasser des mouches vos bâtiments de ferme, sans gâchis, ni ennuis, et en économisant du travail.

1. Sur les murs et les plafonds, vaporisez du Rogor* 40, l'insecticide tue-mouches durable qui assure une action résiduelle de 4 à 6 semaines avec un seul traitement.
2. Pour une répression supplémentaire pendant tout l'été, suspendez des rubans tue-mouches Snip aux endroits infestés par les mouches, par exemple les fenêtres des étables.

Utilisés de pair, Rogor 40 et Snip assurent la répression complète des mouches pendant toute la saison, à un coût raisonnable. Pas besoin de revaporisations fréquentes et les rubans tue-mouches Snip durent pendant toute la saison des mouches!

Dans tous les bons magasins de fournitures agricoles.

* Marque déposée

FISONS

Fisons (Canada) Limited,
26 Prince Andrew Place, Don Mills, Ontario

FISONS

La chimie au service de l'agriculture

Connaissez ces autres produits Fisons... pour plus de profit

ROGOR® 40—assure, pendant des semaines de plus, son pouvoir protecteur contre les insectes suceurs qui infestent les arbres fruitiers et les légumes. Rogor 40 contient du diméthoate—l'insecticide systémique organo-phosphoreux. En pénétrant temporairement la plante, Rogor 40 assure la répression des insectes, sans que la pluie puisse en détruire l'effet. Au fur et à mesure que la plante se développe, l'insecticide pénètre dans les jeunes feuilles et branches et les protège. Les insectes et les phytophages qui se nourrissent des feuilles des plantes traitées sont rapidement détruits. Spécifiez l'insecticide sûr et économique.

GUTHION* vous offre une répression exceptionnelle, économique et de longue durée d'une vaste gamme d'insectes qui s'attaquent aux pommes de terre, tomates, choux et haricots. Disponible en concentré pour pulvérisation, Guthion se mélange facilement avec de l'eau pour former une suspension de l'émulsion. Il assure une application sans ennuis avec l'équipement pour pulvérisation standard au sol et aérienne. La répression pendant toute la saison est assurée grâce à un programme de pulvérisation régulier afin de tuer les insectes qui viennent de naître et les insectes migrants. Il suffit d'une petite quantité de Guthion et les applications durent bien plus longtemps que celles de nombreux autres produits. Guthion vous fait gagner du temps... et économiser du travail... et de l'argent!

Demandez de plus amples renseignements à votre marchand, ou écrivez-nous directement.

* Marque déposée

FISONS

Fisons (Canada) Limited,
26 Prince Andrew Place,
Don Mills, Ontario.

Les OEUFS... Qu'est-ce qu'il advient du prix payé par le consommateur ?

Une question que se pose souvent le consommateur et à laquelle il peut difficilement trouver réponse est la suivante: quelle est la part du dollar que je dépense qui revient à chaque agent de production, de transformation et de distribution du produit que j'achète?

Pour ce qui est des oeufs consommés au Québec, depuis la création de l'agence provinciale de vente des producteurs, il est possible de répondre facilement à cette question, puisque toutes les opérations de l'Agence de vente elle-même sont connues du public, et ce régulièrement.

Pour bien situer le problème dans le temps, prenons tout simplement le cas du prix des oeufs dans la semaine du 29 juin dernier et faisons l'analyse en se basant sur les trois catégories d'oeufs les plus populaires ou les plus en demande par le consommateur.

En suivant toutes les étapes de la commercialisation du produit, étant donné que le produit ne subit aucune transformation majeure, il est facile de déterminer la valeur de chacune de ces étapes en suivant les prix publiés et en faisant l'analyse à la lumière de nos connaissances de chacune des opérations de la commercialisation.

Le tableau ci-contre nous donne toutes les informations requises.

La question que se posait le consommateur reçoit quand même une réponse assez précise lorsque nous sommes en face d'une commercialisation vraiment ordonnée. Cette information, le consommateur québécois pourra l'avoir régulièrement dans l'avenir et pour tous les produits agricoles dont la commercialisation aura été ordonnée par l'action d'un plan conjoint de producteurs. Évidemment, plus un produit agricole qui sert de matière première subit de transformations, plus il est difficile de s'y retrouver. Toutefois, quand on s'y met et que l'on procède de façon sérieuse, il y a toujours moyen d'obtenir des informations précises. Nous imaginons que les associations de consommateurs sauront faire ces recherches pour mieux comprendre les problèmes des producteurs agricoles.

Le tableau ci-contre nous amène aussi à faire quelques réflexions à chacun des niveaux du processus de commercialisation des oeufs de consommation. Le prix moyen reçu par les producteurs depuis la mise en opération de l'Agence provinciale de mise en marché des oeufs respecte de façon bien modérée le coût de production moyen des producteurs efficaces de notre province. Les coûts de production préparés

par la Fédération des Producteurs l'ont été en partant d'unités de production considérées par les connaisseurs en la matière comme étant des unités de production véritablement efficaces. Ce coût moyen de production se situe entre .35¢ et .36¢ la douzaine et le prix moyen reçu par le producteur, dans les conditions actuelles des prix est de .356/dz;

| | Prix des "Extra Gros" | Prix des "A Gros" | Prix des "A moyens" |
|--|-----------------------|----------------------|-------------------------|
| Prix payés aux producteurs: sans frigidaire avec frigidaire (prime à venir) | .43¢/Dz .43¼¢/Dz | .40¢/Dz .40¼¢/Dz | \$.34¢/Dz \$.34¼¢/Dz |
| 2. Frais d'exécution du ramassage des oeufs, de la classification et de l'emballage. Prélévé du plan conjoint: | .10¢/Dz .005¢/Dz | .10¢/Dz .005¢/Dz | .10¢/Dz .005¢/Dz |
| 3. Prix payé par le distributeur. | .53¼¢/Dz | .50¼¢/Dz | .44¼¢/Dz |
| 4. Coût de la distribution livrés à un entrepôt central livrés de magasin à magasin | .025¢/Dz .04¼¢/Dz | .025¢/Dz .04¼¢/Dz | .025¢/Dz .04¼¢/Dz |
| 5. Prix payé par le détaillant. Reçu à un entrepôt central Reçu de magasin à magasin | .56¢/Dz .573¼¢/Dz | .53¢/Dz .543¼¢/Dz | .47¢/Dz .483¼¢/Dz |
| 6. Prix payé par le consommateur (1) | .71¢/Dz | .66¢/Dz | .61¢/Dz |

(1) Le prix de vente au détail est celui payé chez un détaillant de St-Hyacinthe.

c'est dire que le prix moyen payé aux producteurs couvre à peine ce coût de production moyen.

La prime à la qualité au producteur qui a un frigidaire pour une meilleure conservation entre les ramassages, n'est pas encore payée aux producteurs. C'est une politique qui

sera mise en application dès que le fonctionnement de l'Agence sera complètement planifié.

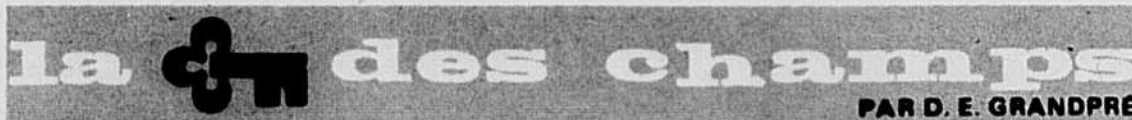
L'analyse des frais d'exécution du ramassage des oeufs, du lavage, de la classification, de l'emballage et de l'entreposage des oeufs nous permet de constater que tous les critères mis de l'avant pour une négociation sérieuse entre le plan conjoint et les postes de classification ont été reliés à la qualité du produit et l'efficacité des postes de classification. Céder le ramassage du produit, concentrer le volume de la production dans les postes de classification placés au coeur des zones de commercialisation, établir le contrôle complet de tous les stocks en inventaire, effectuer le paiement des oeufs à tous les producteurs-fournisseurs, tout a été conçu de manière à éviter les manipulations inutiles du produit, à assurer la qualité du produit et permettre un prix au consommateur où les jeux des situations artificielles de rareté ou de spéculation auront le moins de prise possible.

Le phénomène de la distribution du produit n'a pas non plus été négligé. Le coût de la distribution du produit a été négocié entre l'Association des Distributeurs et l'Agence de Vente. Les mêmes critères d'efficacité dans la distribution ont orienté les négociations entre les parties. Il est bien évident que, la formule étant essentiellement nouvelle, le tout ne s'est pas fait sans heurts. Mais on peut dire que dans l'ensemble, le temps aidant, cette planification dans la distribution des oeufs ne peut pas n'être pas profitable tant au producteur qu'au consommateur. L'établissement de marges d'opération raisonnables pour un service nécessaire et efficace, c'est loin de détériorer une situation où tout était laissé au bon vouloir de tous et de chacun.

Le prix payé par le détaillant ayant été établi tel qu'expliqué antérieurement, reste le prix payé par le consommateur. A ce niveau, l'agence de vente n'a aucun pouvoir; le tout est laissé à la discrétion du détaillant.

Le consommateur est donc en présence d'un produit où il lui est possible de faire l'évaluation des marges attachées à chacune des étapes de la commercialisation. Nous croyons fermement qu'une telle situation dans les faits est certes de nature à orienter l'attitude des consommateurs sérieux dans leurs revendications. Quand l'on sait qu'est-ce qu'il advient du prix que l'on paie pour un produit, il nous est beaucoup plus facile de porter des jugements qui ont des chances de corriger des situations.

Jean-Marc Kirouac



FERMES GÉANTES vs FERMES FAMILIALES

Parmi les principaux secteurs de l'agriculture traditionnelle, il en est qui s'inquiètent sérieusement de l'entrée en scène de ce qu'on pourrait appeler les fermes géantes régies par de grandes corporations anonymes ou bien par des richards en quête de lieux d'investissements pour un volume de capital devenu embarrassant. C'est particulièrement le cas des États-Unis, bien que nos voisins ne soient pas les seuls à affronter cette situation.

D'après les uns, on accorde une importance exagérée à ce genre d'exploitations industrielles monstres: elles n'ont ni le nombre ni la portée qu'on leur attribue. D'autres, au contraire, expriment l'opinion qu'elles accaparent les meilleures terres sises aux endroits les plus stratégiques; ils leur attribuent des ramifications quasi tentaculaires dont on sous-estime aujourd'hui le danger, mais que l'avenir étalera au grand jour.

Inutile de le nier, il existe chez nos voisins un nombre plus ou moins précis de fermes géantes adonnées à une spéculation particulière ou à un groupe de spéculations. L'avènement en est souvent imputable à un avantage indéniable au départ: leurs propriétaires (corporations ou millionnaires privés) disposant de capitaux voulus pour acheter grand et faire gros. Un autre facteur qui intervient ici est le cas de firmes désireuses de valoriser leurs produits ou leurs excédents de produits acquis à bon compte. Songez, par exemple, aux compagnies d'engrais chimiques et, davantage encore, aux meuneries désireuses de transformer leurs grains en viandes, lait ou oeufs.

Il y a aussi les conserveries qui pensent à leurs propres approvisionnements.

Bien d'autres raisons valables sont à l'origine de fermes géantes. Mais raisons valables ne signifient pas toujours bénéfiques certains. Non plus que le gigantisme. Et les investisseurs s'attendent-ils de transformer le sol en une mine d'or? Ils songent bien davantage à se soustraire au fisc plus ou moins légalement.

Rapport d'un colloque

Dans l'une de ses livraisons plutôt récentes, "L'Agriculture dans le Monde", éditée par la F.I.P.A. (Fédération internationale des producteurs agricoles), publiait le compte rendu d'une discussion tenue aux États-Unis sur la gestion et les investissements des non-agriculteurs dans l'agriculture des États-Unis.

Le courant constant de nouvelles techniques de production et la forte concentration dans les industries agricoles et dans la commercialisation ont grandement favorisé l'entrée de "sociétés" dans l'agriculture. Cependant, l'exploitation agricole bien conduite présente bon nombre d'avantages. S'il y a eu une unanimité inattendue à cette réunion, ce fut sur le fait qu'une exploitation familiale bien gérée pourra, pendant une longue période, concurrencer les sociétés géantes.

Les États-Unis nous précèdent dans maintes choses. Dès lors, on ne pourra pas affirmer que nos conceptions de l'exploitation familiale bien conduite, comme unité valable de l'agriculture de demain, sont surannées ou dépassées.

La technique et la concurrence obligent l'agriculture à modifier ses structures. En effet, l'exploitation familiale présente trois problèmes qu'il est urgent de résoudre:

1. l'érosion du capital à chaque génération;
2. l'aptitude à attirer un personnel dirigeant qualifié;
3. les effets perturbateurs du cycle de l'exploitation familiale.

Des limites à tout

Neil Harl, économiste de l'Iowa State University, et John M. Morris en voient la solution dans la formation de sociétés groupant un petit nombre de personnes. De par sa nature, la petite société anonyme agricole favorise la continuité de l'exploitation agricole comme entité économique stable et active, facilite la planification dans le temps des changements de personnel dirigeant et celle du patrimoine familial d'une génération à l'autre, sans troubler les activités économiques de l'exploitation.

Bien que l'accroissement de la taille des exploitations puisse avoir pour effet une réduction du coût ou par acre ou par hectare et une augmentation du rendement net de la main-d'oeuvre et de la gestion, il y a des limites. John D. Morris cite un exemple dans l'Arizona où le coût de revient du lait pour un troupeau de 600 vaches était de 9% supérieur aux mêmes frais pour des troupeaux de 250 à 350 bêtes.

Dans les parcs d'emboûche, dit Harl, le coût par 100 livres de gain de poids tombe rapidement jusqu'à environ 1.500 têtes. Pour les parcs plus grands, l'économie supplémentaire est relativement faible. Les très grandes entreprises, conclut Harl, ne réalisent que peu ou pas d'économie dues à l'ampleur des opérations par rapport aux grandes entreprises familiales.

Autre son de cloche

Tony Dechant, président de la National Farmers' Union aux États-Unis, attaqua ceux qui ferment les yeux sur les effets de la tendance à l'accroissement de la taille et à la concentration des grandes sociétés anonymes agricoles. Le rythme de l'invasion par des sociétés non agricoles s'est accéléré au cours des dernières années. Les pratiques que ces sociétés nouvelles appliquent, sont de nature à nous alarmer: par leur façon de travailler peu judicieuse (détérioration du sol, abaissement du niveau de la nappe d'eau) et leurs manipulations du marché, elles occasionnent beaucoup de dégâts en agriculture.

John Culver, député de l'Iowa, dit que la législation fiscale pousse vers le secteur agricole maintes personnes disposant de capitaux, ce secteur leur permettant des manipulations fiscales lucratives. Le résultat c'est que le propriétaire ne s'intéresse plus aux terres produisant le bénéfice.

Notre prochaine chronique traitera de la dernière partie de ce colloque qui, à notre avis, est encore plus lumineuse et plus intéressante.

Chez nos voisins

La politique coopérative du ministère de l'Agriculture des États-Unis

● Le secrétaire Hardin adopte une attitude précise

De temps en temps, nous faisons écho à ce qui se passe chez nos voisins, les Américains. Non pas que nous croyons qu'il y a lieu, en toutes choses, de copier servilement tout ce qui se fait aux États-Unis, mais bien plutôt parce que notre expérience nous enseigne que, tôt ou tard, même si ça se produit de façon différente, les chances sont grandes que bien des choses finiront par traverser la frontière. Aujourd'hui, nous citons au texte une directive du secrétaire à l'Agriculture, M. Clifford M. Hardin, concernant la coopération agricole.

Pendant plusieurs années, on percevait un état de flottement dans l'attitude du ministère de l'Agriculture des États-Unis vis-à-vis des coopératives agricoles. Bien sûr qu'on y trouvait un service de la coopération agricole qui s'employait à promouvoir l'idée coopérative, à accomplir des travaux de statistique et de recherche et à conseiller les coopératives. Mais les attitudes officiellement affichées n'étaient pas particulièrement nettes et vigoureuses. Il s'agissait plutôt de tributs d'hommage payés aux coopérateurs et à leurs institutions, surtout à l'occasion du Mois national de la Coopération. C'est sous l'administration Kennedy, alors qu'Orville Freeman était secrétaire à l'Agric-

culture, que l'on vit la publication d'une attitude redéfinie et claire. Dans sa déclaration de politique, en 1963, Freeman explique les raisons qui incitent un ministère de l'Agriculture à appuyer l'action coopérative et, pour donner à la coopération un statut conforme à l'importance qu'il y attache, annonce qu'il confie à l'un de ses assistants immédiats la responsabilité de voir à ce que tous les départements et agences du ministère tiennent compte de sa nouvelle directive.

Dans sa directive portant le Numéro 1,697 et émise en date du 28 mai 1970, le secrétaire Hardin adopte une attitude semblable à celle de son prédécesseur Freeman. Nous citons au texte la directive d'Hardin:

"Les cultivateurs et autres ruraux ont depuis longtemps reconnu l'action coopérative comme un instrument efficace pour leur permettre de s'adapter à une société dynamique. Une politique agricole progressive doit inclure l'appui de l'État à ceux qui cherchent à s'aider par une action collective constructive.

"Il y a 41 ans, le Congrès adoptait le Agricultural Marketing Act. Il y était dit ce qui suit: "... par les présentes, il est déclaré que c'est la politique du Congrès de promouvoir la commercialisation

(merchandising) des produits de l'agriculture, tant au pays qu'à l'étranger, afin que l'industrie agricole puisse atteindre le même niveau que les autres industries sur le plan économique ... en encourageant les producteurs à se grouper en associations ou corporations efficaces, sous leur propre contrôle, en vue d'assurer l'unité des efforts dans la mise en marché et aussi en encourageant l'établissement et le financement d'un système de mise en marché des produits agricoles qui soit la propriété et sous le contrôle d'associations coopératives de producteurs et d'autres agences."

"De plus, le Congrès autorisait légalement le ministère:

- à aider les cultivateurs à améliorer leurs coopératives de mise en marché, d'approvisionnement et de service par l'étude de leur organisation et de leurs opérations et en donnant son appui à l'administration de ces organismes;
- à promouvoir la connaissance des principes coopératifs et leur application;
- à utiliser les coopératives pour l'application de ses programmes de soutien de prix, de prêts, d'assurance-récoltes, d'ententes et de décrets de mise en marché (marketing agreements and orders), etc;
- à prêter de l'argent aux coopératives de téléphone et d'électricité;
- à aider les cultivateurs et les communautés rurales à améliorer leur situation sociale et économique par des programmes efficaces d'efforts communs et par l'octroi de crédits;
- à encourager l'action commune des agriculteurs en éliminant l'action discriminatoire des intermédiaires (handlers) à l'endroit des cultivateurs membres de coopératives.

C'est la politique du ministère de diffuser l'essence et l'esprit de ces lois et d'offrir le maximum d'encouragement aux coopératives en vue d'améliorer le revenu des cultivateurs, développant ainsi le milieu rural aux États-Unis. Il est impératif que nous renouvelions et augmentions continuellement nos efforts en ce sens.

"C'est pourquoi je donne, par la présente, instruction:

- (1) à l'administrateur de chaque agence du ministère
- de réexaminer chaque année tous ses programmes et, si nécessaire, les reviser, pour leur donner l'esprit de la loi et la politique du ministère, afin

d'offrir l'encouragement maximum à la croissance et au développement de coopératives saines; et

- de faire rapport chaque année sur une telle relance des programmes comme sur l'action prise à la suite du présent memorandum, tout en conti-

nuant ses efforts pour encourager la croissance et le développement des coopératives.

- (2) à l'assistant-secrétaire de faire l'analyse de ces rapports et de me faire les recommandations qu'il juge nécessaires à l'exécution efficace des présentes directives."

Influence sociale

"Par la formule coopérative, tout un secteur de l'économie s'organise selon une structure nouvelle qui s'appuie sur les unités premières de la vie sociale, les ménages ou les familles, s'édifie en vue de répondre à leurs besoins et surtout demeure sous leur contrôle. Et précisément à cause de son caractère démocratique, la coopération comporte une participation personnelle et solidaire des membres à la gestion de leurs entreprises et elle exerce une influence sociale réelle sur l'ensemble de la vie économique".

Alfred ROULEAU

La grève au port de Québec pénalise les cultivateurs

● Intervention de la Coopérative Fédérée

Nos lecteurs ont sûrement appris, par les journaux ou la radio, qu'il existe depuis plusieurs jours une grève au port de Québec. Les grévistes sont les manutentionnaires employés dans les entrepôts mais, par solidarité syndicale ou pour une autre raison, les débardeurs et autres catégories d'employés du port ne franchissent pas les lignes de piquetage. Pour les agriculteurs de l'Est du Québec, cette situation se traduit par un coût plus élevé des grains de provende. En effet, les coopératives d'approvisionnement et autres entreprises du même genre ne peuvent prendre livraison de grains de provende à Québec, car les employés du locataire des élévateurs ne sont pas au travail. D'où nécessité d'aller jusqu'aux élévateurs de Trois-Rivières ou de Montréal pour obtenir des grains. Il en

résulte un coût additionnel de transport qui est forcément reporté au niveau des prix de vente.

Sans prendre parti dans le conflit en cause, les autorités de la Coopérative Fédérée admettent difficilement que les autorités gouvernementales concernées ne puissent prendre les mesures ou les dispositions pour normaliser la livraison des grains à Québec, cela d'autant plus que ce conflit de travail ne met pas directement en cause les employés des élévateurs. C'est la raison de l'intervention du président de la Fédérée auprès des trois ministères fédéraux concernés, soit les ministères du Travail, des Transports et de l'Agriculture.

Voici le texte du télégramme envoyé par M. Pigeon à l'hon. Bryce Mackaysay en date du 7 juillet:

Honorable Bryce Mackaysay,
Ministre du Travail
Hôtel du Gouvernement,
Ottawa.

Par suite grève manutentionnaires d'entrepôts au port de Québec employés élévateurs à grains ne franchissent pas ligne de piquetage Stop Coopératives agricoles desservant agriculteurs région de l'Est du Québec ne peuvent pas prendre livraison de leurs grains de provende Stop Coopératives se trouvant dans obligation de combler leurs besoins aux élévateurs Trois-Rivières et Montréal doivent majorer prix des grains de coûts additionnels de transport Stop Grève en cours n'implique pas directement employés du locataire des élévateurs de Québec Stop Situation agricole actuelle ne permet pas cultivateurs faire les frais d'un tel différend Stop Intervention ministre fédéral du travail dans conflit urgente et essentielle pour normaliser rapidement livraison grains de provende à Québec et rétablir situation coûteuse pour producteurs agricoles Stop Copies ce télégramme envoyées à vos collègues Olson et Jamieson pour demander leur appui

Roland Pigeon, président,
Coopérative Fédérée de Québec.

Deux lois coopératives reviennent devant l'Assemblée nationale

L'Assemblée Nationale reprendra incessamment l'étude de la Loi des associations coopératives et de la Loi des caisses d'épargne et de crédit. En effet, le 25 juin dernier, l'hon. Jérôme Choquette, ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, présentait en première lecture les bills numéros 2 et 3 intitulés respectivement Loi modifiant la Loi des associations coopératives et Loi modifiant la Loi des caisses d'épargne et de crédit.

On se rappellera que ces deux bills avaient été déposés à l'Assemblée Nationale à la fin de la session précédant le déclenchement des dernières élections. Mais l'Assemblée n'en avait pas abordé l'étude par suite de la décision soudaine du gouvernement de se présenter devant le peuple. Les coopérateurs intéressés à ces lois sauront gré au nouveau gouvernement de respecter les engagements de son prédécesseur.

Après avoir parcouru rapidement les deux projets, il nous apparaît que la plupart des demandes exprimées par les fédérations coopératives concernées se retrouvent dans ces textes. On sait que c'est le Conseil de la Coopération du Québec qui a agi comme porte-parole des fédérations dans la présentation et la discussion des amendements auprès des autorités gouvernementales et des partis de l'Opposition.

Il est possible que le débat sur le projet d'assurance-santé se prolonge indûment et qu'il retarde l'adoption de ces législations. Il faut tout de même espérer qu'elles deviendront lois officielles avant la clôture de la présente session, car il est reconnu que certains amendements proposés revêtent un caractère d'urgence et les coopérateurs ont déjà fait preuve de passablement de patience vis-à-vis le retard à adopter ces deux projets de lois.

"Les producteurs d'oeufs du Québec n'ont pas visé à détruire le marché des autres producteurs canadiens"

— Albert Allain

"Les producteurs d'oeufs du Québec n'ont pas visé à détruire le marché des autres producteurs canadiens dans la Province; ils ont voulu, en créant leur Fédération, obtenir leur part de l'augmentation de la consommation". C'est ce qu'a déclaré devant le Juge Antonio Lamer, de la Cour Supérieure, M. Albert Allain, président général de l'U.C.C., lors de

Après 5 jours et demi d'audience, les avocats tant des requérants, des intimés que des mises-en-cause ont fini de faire défiler leurs témoins. Les requérants en ont fait comparaître plus de vingt. Ils ont tous repris passablement les mêmes objections et griefs contre l'Agence de vente, à savoir: l'empiètement sur les droits de propriété de marques de commerce établies depuis longtemps, les atteintes à la liberté de commerce et la détérioration de la qualité du produit, par suite de la trop longue manipulation des oeufs. La défense a pour sa part établi les nombreuses démarches et réunions de toutes sortes qui ont précédé la mise en place des plans conjoints, votés dans le respect des droits démocratiques. Le fonctionnement de l'Agence

des oeufs a été expliqué par son président M. Ovilé Lebel et son directeur général M. Gérard Groulx. Plusieurs producteurs sont venus expliquer à la barre que l'Agence de vente était pour eux une planche de salut et qu'advenant sa suspension ce serait la faillite, à plus ou moins brève échéance. C'est la première fois que le petit producteur se sent protégé et qu'il peut obtenir un prix raisonnable pour son produit. Comme le Juge Antonio Lamer semblait étonné qu'on ait imposé un contingentement à la production, étant donné qu'au Québec, on ne produit que 55% de la consommation, les témoins de la défense n'ont pas craint d'affirmer que ce contingentement avait été imposé après consultation avec les producteurs des autres

son témoignage dans la cause de la requête en injonction contre la Fédération des producteurs d'oeufs.

M. Allain a aussi expliqué les nombreux efforts de l'U.C.C. pour la mise en place de tous les plans conjoints et les désastreux effets qu'entraînerait la suspension des opérations de l'Agence de vente des

Provinces du Canada.

M. Joseph Bouchard, ex-président de la Chaîne coopérative du Saguenay a soutenu devant le tribunal que pour les producteurs d'oeufs de sa région, même les plus gros, l'Agence de vente était le seul remède à leur vulnérabilité vis-à-vis les grandes entreprises alimentaires. L'action du plan conjoint est indispensable pour compléter l'action de la coopérative.

Mercredi, 15 juillet, les avocats présentent leur argumentation. Les deux principaux points traités seraient vraisemblablement le bien-fondé de l'injonction et le caractère constitutionnel ou inconstitutionnel des règlements 6 et 6 A.

Gaspésie et Charlevoix

Plusieurs chantiers réclament la remise des demi-droits de coupe

Dans un télégramme adressé au ministre Kevin Drummond, des Terres et Forêts, l'U.C.C. et son Comité des Associations Coopératives Forestières réclament la remise urgente des demi-droits de coupe pour l'année 1969-70 aux syndicats forestiers de St-Elzéar, St-Alphonse, St-Edgar et St-Louis en Gaspésie.

Les deux signataires, MM. Albert Allain, président général de l'U.C.C. et André-Côme Lemay, secrétaire du Comité, affirment à l'appui de cette demande que l'abolition d'une telle mesure sans autre compensation créerait de graves préjudices aux organismes concernés. La remise de la moitié du droit de coupe est une mesure qui remonte à une vingtaine d'années; or, si celle-ci fut toujours maintenue par la suite c'est que cette économie

ainsi réalisée est essentielle à la bonne marche des chantiers.

De plus, demande est faite pour que soient renouvelées en 1970-71 les réductions de droits de coupe pour les quatre mêmes syndicats forestiers plus ceux de New-Richmond, en Gaspésie, ainsi que pour ceux de Grands-Fonds, St-Fidèle, St-Siméon, Sagard et St-Firmin (comté Charlevoix) et celui de Sacré-Coeur.

Le télégramme précise enfin qu'une rencontre devrait être tenue dans les plus brefs délais entre les représentants des principaux intéressés et ceux du ministre, aux bureaux de ce dernier. On signale que le sous-ministre Boutin est bien au fait du dossier et que les possibilités d'accorder de telles réductions se rattachent à l'article 4, chapitre 92, de la Loi des Terres et Forêts.

Pas de T.C.N. le 29 juillet

Vacances annuelles des employés de l'U.C.C.

Conformément à la tradition établie depuis quelques années, la Direction de la Confédération de l'U.C.C. a décidé de permettre à ses employés de prendre leurs vacances annuelles en même temps. Il en est ainsi pour les différentes fédérations régionales, à quelques exceptions près.

Les bureaux seront donc à toute fin pratique fermés depuis le lundi 20 juillet jusqu'au lundi 3 août. Une permanence sera cependant assurée pendant cette période et une personne sera chargée de répondre aux appels téléphoniques. Dans le cas des deux fédérations spécialisées du lait industriel et des oeufs de consommation, les bureaux demeureront ouverts et les services habituels seront maintenus.

L'équipe de la Terre de Chez Nous prendra également ses vacances pendant la même période. La T.C.N. ne sera donc pas publiée le 29 juillet. Elle reviendra à ses lecteurs dès le 6 août, fidèle à sa mission d'information et de défense des intérêts des cultivateurs québécois.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

la Terre

Propriété de L'UCC-Fondé en 1929
515, avenue Viger, Montréal 132
Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

DIRECTEUR:
Henri-Paul PROULX
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU
RÉDACTRICE:
Mme Rosaline D. LEDOUX
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY
Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass.,
32, rue Front ouest,
Toronto, Ont. — Tél.: 356-2497-8

Composition/Montage
Rive-Sud Typo Service Inc.



Imprimé par
Les Presses
Lithographiques
1965 Inc.

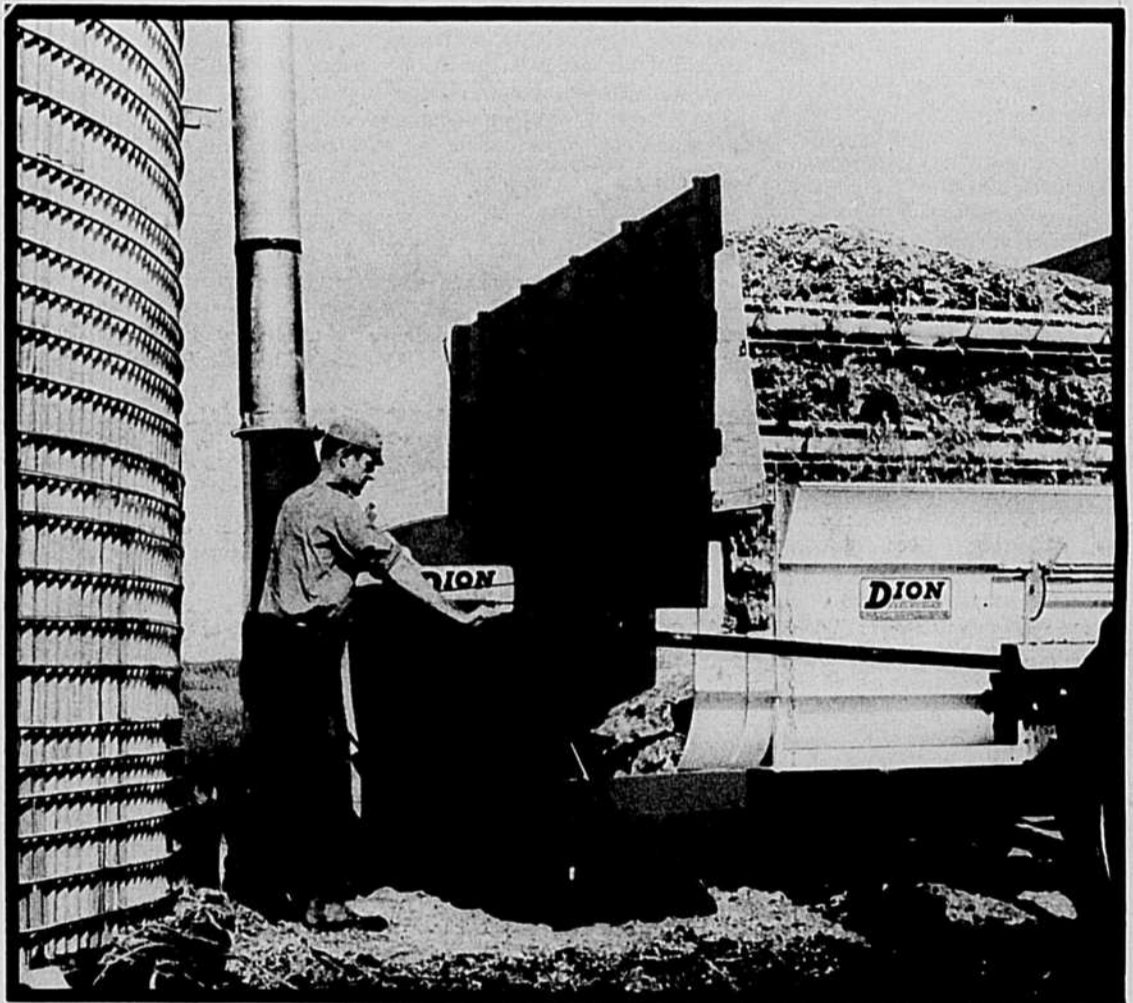
Publié le mercredi
de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2;
3 ans, \$5; 5 ans, \$6.

Enregistrement No 1051
Courrier de la deuxième classe



CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
OU FILTRE

RÉGULIÈRES ET "KING"



REMPLEZ VOTRE SILO AVEC UNE BOITE SANS PERTE DE TEMPS AUTOMATIQUE ET UNE SOUFFLEUSE

CARACTÉRISTIQUES EXCLUSIVES :

- Déchargement avant et arrière, à gauche ou à droite sans charge additionnelle.
- Déchargement à vitesses variables allant de 24" à 100" par minute (12 vitesses avant).
- Vis sans fin de 18 po. de diamètre pour un déchargement rapide et uniforme.

DION
FRÈRES INC.

SOUFFLEUSE ÉLÉPHANT DION — MODÈLE 5900

NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES :

Nouvelle table d'alimentation facilite les manoeuvres d'approche de la boîte automatique.

Ventilateur géant muni d'un ajustement précis et rapide.

Attachement déchargeur exclusif rend possible le déchargement du silo avec un seul homme et un seul tracteur.

Cette excellente paire vous assure **RAPIDITÉ ET EFFICACITÉ** au temps de la récolte.

Voyez maintenant votre vendeur DION, demandez-lui d'en faire la preuve avec une démonstration.

DION
FRÈRES INC.

B.P. 360, Ste-Thérèse-de-Blainville, P.Q.

AU SERVICE DE
LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
Chef de la rédaction: BENOIT ROY
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Conférence fédérale-provinciale sur l'agriculture

**LE QUÉBEC INDIQUE À OTTAWA LA POSITION
DES PROVINCES SUR LES PRODUITS LAITIERS**

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, informait les membres de l'Assemblée nationale, mercredi dernier, des discussions qui se sont déroulées lors de la vingt-et-unième conférence fédérale-provinciale annuelle des ministres et des sous-ministres de l'Agriculture, tenue à Toronto récemment. Voici le texte intégral de M. Toupin:

Produits laitiers

La question des produits laitiers a été longuement discutée et c'est le Québec qui a été chargé de faire connaître aux représentants du gouvernement central la position ferme des provinces sur les cinq points suivants:

- a) Nécessité d'une distribution régionale des contingents;
- b) Besoin d'intensifier la recherche pour de nouveaux produits et de nouveaux marchés;
- c) L'utilisation possible de programmes de distribution de lait dans les écoles;
- d) L'importance du cheptel laitier canadien dans la production de la viande de boeuf;
- e) La nécessité absolue d'aviser plus tôt la classe agricole des changements envisagés dans la politique laitière canadienne.

De plus, la conférence a été unanime pour trouver trop drastiques les délais prévus par la Commission canadienne de Planification pour la disparition d'ici cinq ans des subsides fédéraux à l'industrie laitière.

Congrès national

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. H.A. Olson, a proposé qu'un congrès national soit tenu à la fin de novembre à Ottawa pour étudier à fond les recommandations du rapport de la Commission canadienne de Planification. Ce congrès qui suivrait la conférence annuelle sur les prévisions agricoles réunira les représentants des ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture ainsi que des porte-parole des producteurs et couvrira tous les secteurs de l'agriculture.

Mise en marché

Les délégués ont discuté du projet de loi fédéral C-197 portant sur la mise en marché des produits agricoles. La conférence est d'avis que dans une agence nationale, les producteurs doivent être responsables de la mise en marché de leurs propres produits et que la loi doit clairement prévoir la nomination de producteurs comme membres de cette agence nationale.

Le ministre Olson a précisé que le projet de loi était souvent mal compris et qu'il s'agissait d'un moyen de coordination à l'échelle nationale des programmes provinciaux de mise en marché. Cette loi ne pourra effectivement être

appliquée que si les provinces acceptent de déléguer leurs pouvoirs de régie des marchés à une agence fédérale, dans un domaine donné.

Chaque province possède d'ailleurs un comité interministériel groupant tous les ministères intéressés qui établit la réglementation nécessaire.



M. Normand
Toupin

Le but principal de la loi est de faire disparaître ce qui peut gêner le commerce interprovincial d'un produit agricole normalisé.

Programmes agricoles

Les provinces ont convenu qu'il leur était plus facile de faire face aux problèmes de réajustement de l'agriculture. Elles ont toutefois exprimé le souhait que le gouvernement central établisse des critères nationaux de réajustement, leur permettant de travailler plus facilement. Elles ont demandé au fédéral d'établir clairement jusqu'où il était prêt à s'engager financièrement dans les programmes de réajustement et de développement agricole.

M. Olson a répondu qu'il était quasi-impossible d'établir des prévisions à long terme à cause d'une foule d'impondérables comme le climat, les marchés, les politiques agricoles des autres pays mais cela n'excluait pas la mise au point de projections à court terme plus précises.

Pesticides

Les provinces se sont mises d'accord sur le système actuel qui régit l'utilisation des pesticides, c'est-à-dire que les brevets d'acceptation sont décernés par le fédéral mais chaque province contrôle sur son territoire la distribution et l'usage de ces produits chimiques.

Les délégués ont rejeté les accusations voulant que l'agriculture soit un des pires agents de pollution de l'environnement par l'usage des pesticides car il a été démontré que tous ceux qui utilisent ces produits savent très bien l'utilisation qui doit en être faite. Des recherches se poursuivent actuellement pour trouver un moyen de contrôle biologique des insectes déprédateurs mais ces recherches ne sont pas encore assez avancées et la chimie est la seule solution actuelle.

Fruits et légumes

Les provinces ont demandé au fédéral de donner sa priorité à l'abolissement des contingents tarifaires qui pénalisent les producteurs canadiens de patates de table et de semences qui veulent exporter aux États-Unis tout en demandant une meilleure classification fédérale du produit afin d'encourager la consommation domestique.

Les producteurs de pommes canadiens seraient conviés à une conférence pour étudier les moyens d'éviter les difficultés causées par le commerce interprovincial qui se fait sur les surplus de pommes. On s'est également mis d'accord sur la nécessité de développer de nouveaux marchés tant au Canada qu'à l'étranger pour ce produit.

Finalement, la conférence a demandé au gouvernement central

**Importants travaux à la
Station de Les Buissons**

QUÉBEC — La Station de Recherches sur la pomme de terre de Les Buissons, comté de Saguenay, a connu en 1969 une autre saison d'activités intenses. Recherche de nouvelles variétés, protection, croissance et productivité de la pomme de terre, essais d'adaptation de variétés de fraisiers sont autant de sujets qui ont retenu l'attention des spécialistes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

La rhizoctonie qui cause des pertes énormes aux producteurs de pommes de terre a toutefois reçu une attention toute particulière. Les trois travaux portant sur l'étude de cette maladie très répandue ont permis de noter des observations systématiques concernant l'apparition des sclérotés sur les tubercules de pommes de terre.

Selon le Dr Gilbert Banville, responsable de la station qui entre dans sa 15e année d'existence, ces observations, confrontées avec les connaissances actuelles sur le sujet, constitueront une contribution importante à la découverte de moyens de contrôle de la rhizoctonie.

L'influence du défanage sur l'incidence de la rhizoctonie a également été étudiée. Les résultats obtenus mettent en évidence l'importance des dates de défanage et de récolte; par extension, ils indiquent le besoin de préciser les recommandations concernant les pratiques culturales comme le défanage, la récolte et le criblage.

CONSERVATION

Par ailleurs, un essai préliminaire sur la conservation et le conditionnement de la pomme de terre a été mis en place en 1969 à la station de Les Buissons.

Selon le Dr Banville, les premières observations s'avèrent des plus intéressantes. Elles démontrent, entr'autres, que des variétés aussi hâtives que Norland et aussi tardives que Sebago, récoltées en même temps, et provenant de plants mis en terre à la même date, ont une période de dormance semblable.

Un autre travail a permis aux spécialistes de suivre par étapes très rapprochées l'évolution de la croissance des plants de pommes de terre d'âge différent. Selon le Dr Banville, les résultats de cet essai exécuté avec la variété Montagne Verte représentent un point de départ dans l'obtention de données de base qui serviront à élaborer des recommandations plus précises sur l'utilisation des variétés.

FRAISIERS

L'expérimentation de la station de Les Buissons a également porté sur les fraisiers. A cet effet, notons que des essais d'adaptation de plusieurs variétés de fraisiers sont en place depuis 1968 suivant un programme devant se poursuivre jusqu'en 1971.

Dans la recherche de moyens visant à accroître cette production et à atténuer son caractère très saisonnier, on a cherché à étudier le comportement de certaines variétés de fraisiers dans des zones agricoles marginales.

Ainsi, un essai particulier d'adaptation comprenant douze variétés a montré en 1969 un rendement moyen de 17,000 livres à l'acre avec une variation de 6,000 livres à 21,000 livres l'acre. La période de production s'est étendue du 25 juillet au 1er septembre selon les variétés.

Les conclusions préliminaires de cet essai démontrent que certaines variétés de fraisiers s'adaptent bien aux conditions du nord-est du Québec, que le rendement et la qualité des fruits sont très bons et que la période de production s'échelonne sur un mois, une fois terminée la production de la région de Québec.

ACTIVITÉS

La Station de Les Buissons a accueilli en 1969 plus de 125 visiteurs dont plusieurs personnalités du ministère de l'Agriculture du Canada et du Québec de même que les finissants de l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière accompagnés de professeurs.

De plus, un groupe d'attachés d'ambassades étrangères au Canada se sont montrés très intéressés par les travaux en cours.

de réviser complètement à tous les niveaux le système d'inspection des fruits et légumes, ce à la suite de la mauvaise qualité de certains de ces produits importés au Canada.

Ordonnance de la Régie

Hausse du coût de transport du lait en bidon pour certains producteurs

QUÉBEC — La Régie des marchés agricoles du Québec vient d'ordonner que le taux maximum que le producteur de lait devra payer pour le transport du lait en bidon de sa ferme à certaines fabriques du Québec sera de 30 cents et non de 25 cents le 100 livres. Cette décision a pris effet le 15 juin et sera valable jusqu'au 28 février 1971.

Les fabriques concernées sont: La Crèmerie Bouchard de Granby; S.C.A. de Saint-Guillaume (Yamaska); Les Produits laitiers J.A. Baribeau Limitée de Saint-Maurice (Champlain); La Crèmerie Saint-Boniface (Saint-Maurice); Les Produits laitiers Pelletier Inc.; Les Produits laitiers Saint-Édouard Ltée; Crèmerie South Durham Inc.; S.C.A. Saint-Germain; Dalpé & Frères Cie Ltée; Coopérative régionale de Papi-neau; S.C.A. de la Côte-Sud; S.C.A. du Bas Saint-Laurent; Coopérative laitière du Sud de Québec; Laiterie Shefford Ltée de Lawrenceville; Les Produits laitiers Val-Maska Inc. de Saint-Damase; Crèmerie Casavent Ltée de Saint-Césaire; Coopérative agricole de Granby et ses diverses filiales; Vermette & Fils Ltée de Saint-Agapit, Danville et Saint-Frédéric; Crèmerie Grégoire Inc.

de Saint-Malachie; O. Couture & Fils de Ladurantaye. Siégeant en vertu de la loi des produits laitiers et de leurs succédanés, la Régie en est venue à cette conclusion après avoir considéré que les bilans déposés par les fabriques indiquent généralement qu'il leur coûte plus cher de faire

le transport que la somme versée à cette fin par les producteurs. Dans tous les cas à l'étude, le transport était effectué par les fabriques.

De plus, la Régie a considéré que le coût du transport du lait en bidon a augmenté au cours des dernières années non seulement à cause de la hausse du coût de la

vie, mais aussi parce qu'un nombre croissant de producteurs se sont équipés pour que leur lait soit transporté en camionciterne plutôt qu'en bidon.

Pour sa part, la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec a soutenu que la hausse demandée pouvait être injustifiée dans certains cas et que, de toute façon, le réajustement devrait s'effectuer par une rationalisation et une planification poussées des circuits de ramassage du lait plutôt que par une augmentation du taux.

"La rationalisation des circuits de distribution préconisée par la Fédération nous apparaît nécessaire, soutient la Régie, mais elle ne peut s'effectuer immédiatement et sans négociations préala-

bles entre les principaux intéressés."

La Régie croit qu'il est nécessaire de prévoir des mesures temporaires pendant cette période de transition et cela, jusqu'à ce qu'une convention soit conclue entre les transporteurs et les représentants des producteurs.

La Régie a également effectué une étude comparative des conditions générales du transport du lait au Québec et en Ontario. Dans cette dernière province où les circuits de transport sont déjà en voie de rationalisation, le pourcentage du lait transporté en vrac est encore inférieur à celui du Québec. Néanmoins, les producteurs de l'Ontario ont dû faire face, pour le transport du lait en bidon, à des prix plus élevés que ceux payés pour le transport en vrac.

Exposition de St-Pascal

Vente à l'encan de vaches laitières de quatre races

QUÉBEC — L'exposition agricole de St-Pascal de Kamouraska qui se tiendra du 29 juillet au 3 août sera l'occasion, cette année encore, d'une vente à l'encan d'animaux laitiers.

Les quatre races de vaches laitières au pays seront représentées lors de cette vente qui se tiendra le 1er août, à 1h.30 de l'après-midi.

Quatre organisateurs de la région dirigeront l'encan. Il s'agit de MM. Paul-Étienne Pelletier, de La Pocatière, (Ayrshire), Hervé

Langelier, de St-Pascal, (Canadienne), Jean-Guy Michaud, de St-Philippe de Néri, (Holstein), ainsi que Robert Massé, de St-Pascal, (Jersey).

Tous ceux qui sont intéressés à faire l'acquisition d'une ou de plusieurs vaches laitières peuvent obtenir de plus amples détails en communiquant avec M. Paul Étienne Pelletier, case postale 662, La Pocatière, ou encore au secrétaire de la vente, M. Bruno Gaudette, case postale 117, La Pocatière.

"ICI ET LÀ DANS NOS RÉGIONS" ...

Mérite agricole juvénile

QUÉBEC — Le concours de l'Ordre du mérite agricole juvénile s'est déroulé au pavillon de la faculté d'agriculture de l'Université Laval, les 7 et 8 juillet, et les noms des lauréats doivent être divulgués d'ici un mois.

L'examen écrit amenait les concurrents à traiter de l'étude du capital agricole et de l'établissement des jeunes agriculteurs."

Un jury composé de trois personnes a également eu l'occasion de constater les connaissances générales et professionnelles des participants lors d'un examen oral.

D'envergure provinciale, ce concours couronne différentes épreuves tenues successivement aux niveaux des paroisses, des districts et des régions.

Betterave à sucre: 150,000 tonnes

St-Hyacinthe — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Normand Toupin, prévoit que la récolte 1970 de betteraves sucrières se situera aux alentours de 150,000 tonnes.

En annonçant la nouvelle, le ministre a établi à environ 9,400 acres, les superficies ensemencées cette année en betteraves sucrières, soit une diminution de quelque 400 acres en regard de l'an dernier. Quant aux producteurs, leur nombre se situe à environ 800, ce qui constitue une légère baisse par rapport à la saison précédente.

Jusqu'à maintenant, note par ailleurs le ministre, la croissance du légume s'effectue normalement. A eux seuls, les comtés de St-Hyacinthe et de Bagot fourniront environ 75 pour cent du volume de la production, le reste étant partagé entre quinze autres comtés.

Collaboration fédérale-provinciale

Thetford Mines — Une entente visant à mieux orienter la recherche agricole, tout en permettant une vulgarisation adéquate, vient d'être conclue entre les représentants du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de la région agricole des Cantons de l'Est et les chercheurs de la station fédérale de recherches de Lennoxville.

Selon les termes de cet accord, le personnel des deux parties en cause assistera aux assemblées pour y discuter des nouveaux projets de recherches. Il y aura alternance de lieux de réunions, organisées conjointement par les spécialistes régionaux des gouvernements provincial et fédéral.

Maïs-grain

St-Hyacinthe — Un rapport publié récemment par l'administration régionale du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, dans la région agricole du Richelieu, indique que les ensemencements en maïs-grain ont été accrus cette année d'environ 55 pour cent par rapport à l'an dernier.

Le document précise que de 36,000 acres qu'ils occupaient en 1969, les ensemencements en maïs-grain s'étendent cette année sur 55,701 acres. Parallèlement, le nombre des agriculteurs qui s'adonnent à cette production a augmenté, partant de 889 en 1969 pour atteindre 1,192 au cours de la présente saison.

A eux seuls, les comtés de Bagot et de St-Hyacinthe produiront plus de la moitié de la récolte anticipée, avec des ensemencements respectifs de 16,000 et de 15,000 acres.

Le mulot et les vergers

Montréal — Les secteurs pomicoles de la région de Montréal sont depuis quelques années de plus en plus infestés de mulots, ce mammifère nuisible qui, non seulement s'attaque aux troncs et aux branches des pommiers, mais creuse dans le sol pour s'attaquer aux racines; ce qui est beaucoup plus grave.

C'est du moins ce que rapporte les zoologistes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation qui recommandent aux pomiculteurs de ces régions d'utiliser la scille rouge, le phosphore de zinc et le toxaphène 60 en tant que poisons.

Comme il se fait une migration plus intense du mulot dans les vergers du 15 juillet au 15 août, les spécialistes estiment que cette période — également celle où les mulots sont en pleine période de reproduction — est tout indiquée pour utiliser les appâts empoisonnés à la scille rouge et au phosphore de zinc.

CONTRÔLE D'APTITUDES DES PORCS DE RACE

Les sujets de ces portées seront soumis au "Sondage du gras dorsal" et à la classification au poids vif de 180 à 220 livres.

| Nom et adresse de l'éleveur | Identification des parents | Race | Date de naissance | Mâles | Femelles |
|---|---|------|-------------------|-------|----------|
| BAILLARGEON, Adolphe, L'Ange-Gardien, Rouville. | V. Baillargeon Gardindale AOET-3A T. Baillargeon Molly AOET-1Z | Y | 8/3/70 | 4 | 3 |
| VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne. | V. Bargeddie Nick DKPN-124Z T. Mastio T ABLF-468Z | Y | 8/3/70 | 5 | 6 |
| GAUTHIER, Roger, St-Irénée, Charlevoix. | V. Royal Oak Chief OKV-12A T. Gauthier R AMGV-461X | Y | 8/3/70 | 5 | 4 |
| PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice. | V. Shur Gain Champion Boy EJD-2201V T. Shur Gain Maple Leaf EJD-36vW | Y | 8/3/70 | 4 | 4 |
| FORTIN, Victorien, Métabetchouan, Lac St-Jean. | V. Mastio C ABLF-97A T. Fortin V ANLG-74A | Y | 8/3/70 | 6 | 3 |
| BAILLARGEON, Adolphe, L'Ange-Gardien, Rouville. | V. Baillargeon Gardindale AOET-3A T. Baillargeon Pauline AOET-25A | Y | 9/3/70 | 6 | 3 |
| ARCHAMBAULT, Roméo, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe. | V. Du Murier JBFF-40A T. Archambault ANUT-72Z | L | 9/3/70 | 5 | 3 |
| GAUTHIER, Lucien & Fils, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe. | V. St-Thomas BYE-132Z T. St-Thomas BYE-59A | L | 9/3/70 | 7 | 3 |
| CHEVALIER, Jean, 570 Point du Jour, L'Assomption. | V. Shur Gain Macbeth EJD-428Z T. Shur Gain Maple Leaf EJD-0889X | Y | 9/3/70 | 6 | 4 |
| ARCHAMBAULT, Roméo, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe. | V. Du Murier JBFF-40A T. Archambault ANUT-5A | L | 10/3/70 | 4 | 3 |
| GAUTHIER, Roger, St-Irénée, Charlevoix. | V. Royal Oak Chief OKV-12A T. Gauthier R AMGV-232Y | Y | 10/3/70 | 3 | 7 |
| YOUNG, Donald, Beebe, Stanstead. | V. Labbs G T Sisslet AIHO-23A T. Sunny Cedars Ann 7ième BBJ-723A-3-3 | H | 10/3/70 | 2 | 8 |
| PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice. | V. Proulx Cairnhill ANVJ-491X T. Proulx Maple Leaf ANVJ-1014X | Y | 10/3/70 | 5 | 4 |
| MONTMINY, François, St-Gilles, Lotbinière. | V. Stanfold EIS-150Z T. Montminy PGY-90Z | Y | 11/3/70 | 4 | 4 |
| CORBEIL, Paul, St-Ignace de Stanbridge, Missisquoi. | V. Porkolator Dr Jack HHAC-463Z T. La Martinière Janno CUGU-184Z | Y | 11/3/70 | 6 | 2 |
| CORBEIL, Paul, St-Ignace de Stanbridge, Missisquoi. | V. Vista Acres Ivan JOUZ-11A T. La Martinière Silhouette CUGU-257Z | Y | 11/3/70 | 5 | 2 |
| GAUTHIER, Lucien & Fils, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe. | V. St-Thomas BYE-91Z T. Gaudale ANKZ-103Z | L | 12/3/70 | 5 | 5 |
| SOUICY, Fernand, Rivière Bois Clair, Lotbinière. | V. Cloverview Duke AXUM-90Z T. Du Murier JBFF-140Z | L | 12/3/70 | 3 | 7 |
| JOBIN, Léopold, La Guadeloupe, Frontenac. | V. Sylvestre M ZIB-14Z T. Pente Douce AVBT-151X | Y | 12/3/70 | 4 | 3 |
| RR.SS. ST-ROSAIRE, C.P. 2020, Rimouski. | V. Caritas AITF-118Z T. Rimouskoise CEEA-98Z | Y | 13/3/70 | 4 | 6 |
| BOURQUE, Grégoire, St-Georges, Beauce. | V. Roy-Al AMHC-98Z T. Bourque M AMHE-53Y | Y | 13/3/70 | 6 | 5 |
| BOURQUE, Mme Jeannine, St-Georges, Beauce. | V. St-Thomas BYE-180Z T. Bourque J HAME-6Y | L | 13/3/70 | 4 | 5 |
| RR.SS. PERPÉTUEL SECOURS, St-Damien, Bellechasse. | V. Gauthier R H AMGV-375Y T. Brousseau ABTW-61Z | Y | 13/3/70 | 6 | 5 |
| CORBEIL, Paul, St-Ignace de Stanbridge, Missisquoi. | V. Vista Acres Ivan JOUZ-11A T. La Martinière Marcelle CUGU-357Z | Y | 13/3/70 | 5 | 6 |

La forêt et la prospérité rurale

Il existe en milieu rural québécois une situation fort paradoxale. On y trouve d'une part un territoire forestier très productif d'au moins 30 millions d'acres, situé à proximité des usines de transformation, parsemé de villages bien organisés, pourvu d'un excellent réseau routier, et dont le potentiel ligneux est de 100% supérieur au taux actuel d'utilisation; on y rencontre d'autre part une industrie du bois qui ne peut prendre de l'expansion, non pas en raison d'un marché insuffisant, mais à cause d'une rareté de matière première, et une population très pauvre qui vit dans une large mesure de l'assistance sociale, population cependant fière, laborieuse et bien préparée pour les travaux en forêt. Il suffirait donc de mettre en valeur ces ressources humaines et naturelles pour amener dans ce milieu défavorisé du Québec, prospérité, fierté et bonheur de vivre. Or, depuis des années, on laisse croupir dans le chômage cette population qui désire travailler, on dépense des millions de dollars en subventions sociales de toutes sortes, on investit souvent en pure perte, des sommes considérables pour le recyclage de la main-d'oeuvre, on assiste sans réagir à l'exode de cette main-d'oeuvre vers les centres urbains, où l'attendent misère et déchéance. Comment s'expliquer que la solution, pourtant si évidente, du problème de la pauvreté dans nos campagnes, échappe encore à ceux qui ont la responsabilité de la trouver?

Avant de chercher les causes de cette situation pour le moins anormale, faisons un rappel succinct de quelques statistiques concernant le domaine forestier québécois.

Quelques statistiques forestières

La province de Québec couvre une aire de 575.000 milles carrés, soit 2,5 fois la superficie de la France. Cet immense territoire peut d'un point de vue forestier, se subdiviser comme suit:

| | mi.ca. | % |
|--|----------------|------------|
| Zone de la toundra et des forêts nordiques non commerciales | 320.000 | 56 |
| Zone des forêts commerciales où l'aménagement intensif se justifie difficilement | 140.000 | 24 |
| Zone des forêts commerciales où l'aménagement intensif se justifie facilement | 115.000 | 20 |
| TOTAL | 575.000 | 100 |

La zone où il y a lieu de faire de l'aménagement intensif en raison de la haute productivité des forêts et de la proximité des usines de transformation peut à son tour se subdiviser comme suit:

| | mi.ca. |
|--|----------------|
| Zone éloignée des régions habitées (plus de 20 milles des derniers villages) | 45.000 |
| Zone des forêts habitées (villages situés à moins de 20 milles) | 70.000 |
| TOTAL | 115.000 |

Enfin, la zone des forêts habitées, celle qui retiendra notre attention, se répartit de la façon suivante:

| | mi.ca. |
|--------------------------------|---------------|
| 1. Agricole et urbain | 10.000 |
| 2. Improductif et inaccessible | 5.000 |
| 3. Terres à reboiser | 5.000 |
| 4. Forestier productif | 50.000 |
| TOTAL | 70.000 |

Dans la zone des forêts habitées, il existe donc 55.000 mi.ca. de territoire forestier, soit 50.000 mi.ca. de surfaces déjà boisées et 5.000 mi.ca. de terres impropres à l'agriculture et qui devraient retourner à la fo-

rêt. La teneur de cette surface est la suivante:

| | mi.ca. |
|--|---------------|
| 1. Petits propriétaires (moins de 2.000 acres) | 25.000 |
| 2. Grands propriétaires | 2.000 |
| 3. Forêts publiques | 28.000 |
| TOTAL | 55.000 |

Il se coupe actuellement dans la zone des forêts habitées environ 4 millions de cordes par année. On estime cependant que ce volume pourrait se multiplier par trois si l'on traitait ces forêts et si l'on faisait une meilleure utilisation de la fibre produite. Or et volume potentiel (12 millions de cordes annuellement) équivaut à la coupe actuelle totale de l'ensemble du Québec, ce qui montre la forte productivité de la zone des forêts habitées.

En termes économiques, une coupe additionnelle de 8 millions de cordes représente 12 grandes usines de pâtes et papiers, 20 grandes scieries, des investissements de 1,5 milliards, 80.000 nouveaux emplois, des salaires de \$350 millions, et des taxes de \$150 millions. Ces chiffres suffisent sans doute à mettre en évidence l'impact que pourrait avoir la forêt sur le redressement de l'économie rurale. Alors, on revient à la question déjà posée: pourquoi n'investit-on pas dans la mise en valeur des ressources forestières?

Les raisons sont nombreuses. Voyons-les rapidement par ordre d'importance:

1. La rentabilité des investissements forestiers

La première sans aucun doute est qu'on ne croit pas à la rentabilité des investissements forestiers. En effet, les économistes n'ont-ils pas démontré que le taux de rentabilité de ces investissements était de 4 à 5% dans les meilleures conditions? Oui, mais on oublie qu'ils se sont placés dans la situation la plus pessimiste: le cas du petit propriétaire qui vend son bois sur pied ou en bordure de route. Cependant, cette matière première, si elle est transformée au Québec, rapporte beaucoup plus que le profit du propriétaire. Alors que ce dernier en retire seulement de \$2 à \$5 la corde, l'ouvrier en reçoit au moins \$35 en salaire, l'industrie \$20 en profit et l'État \$25 en taxes et impôts. Pour établir sans équivoque la rentabilité des investissements forestiers, il faut nécessairement tenir compte des revenus que tous les agents économiques obtiennent de la récolte forestière, ce que les économistes n'ont pas encore fait. Il faut de plus s'assurer que les coûts des travaux envisagés s'appuient sur des méthodes de travail efficaces, afin de ne pas exagérer les montants à investir. Or, il ne s'est jamais fait au Canada des études visant à réduire ces coûts, à l'exception toutefois de celles conduites depuis trois ans à Ste-Lucie de Beaugard, dans le comté de Montmagny.

Ces études, dont l'un des objectifs est précisément de démontrer la rentabilité des travaux sylvicoles au niveau de la collectivité ont donné à ce jour des résultats au-delà de toute espérance. Qu'il suffise de mentionner ceux se rapportant à la mise en valeur des peuplements mélangés dégradés. Ces peuplements couvrent au Québec une très grande superficie. Ils sont extrêmement difficiles à traiter économiquement en raison de la grande dispersion des tiges et de la variété des essences et des produits récoltés. Au cours de l'année 1968, on utilisa pour leur exploitation la méthode la plus populaire au Québec, connue sous le nom "d'arbres en longueur". Le coût du bois en bordure de route fut de \$32 la corde, alors que le bois se vendit \$20, soit une perte de \$12 la corde. Si l'on s'était arrêté là, on aurait sûrement conclu qu'il n'est pas rentable de traiter les forêts mélangées dégradées. Cependant, à l'aide des

mesures et observations effectuées au cours de ces expériences, on conçut une autre méthode, laquelle fut testée en 1969. Résultat: le coût du bois baissa à \$17/corde, d'où auto-financement des travaux et profit de \$3/corde, alors que le salaire journalier moyen des ouvriers, qui était de \$20 en 1968, grimpa à \$34.

Les principales leçons qu'on peut tirer des travaux de Ste-Lucie sont les suivantes. D'abord, ils contribuent dès maintenant à faire travailler à peu de frais et même avec un certain profit une population qui, bien malgré elle, vit au crochet de la société. Ensuite, ils permettent de mieux utiliser les fonds publics, car au lieu de payer des gens à ne rien faire, on les amène à mettre en valeur une ressource qui, à très court terme, favorisera le développement industriel de régions qui en ont grandement besoin. Enfin, ils offrent l'occasion de recueillir avec précision tous les renseignements dont on aura besoin pour relancer rationnellement et harmonieusement l'économie du Québec rural.

Aux travaux de Ste-Lucie s'ajoute une étude de rentabilité que nous avons faite pour l'ensemble du comté de Montmagny. Cette étude a démontré que les investissements forestiers constituent l'un des meilleurs placements que la collectivité puisse faire, pourvu que l'on tienne compte de tous les revenus qui en découlent et que l'on s'assure qu'il existe un meilleur partage de ces revenus entre les divers agents économiques. Dans l'état actuel des choses, les trois ordres de gouvernement prennent la part du lion et ne risquent rien alors que le propriétaire risque tout et ne retire que de faibles bénéfices, ce qui explique que la sylviculture ne soit pas rentable au niveau de l'individu.

Pour encourager le propriétaire à mieux aménager sa forêt, l'État devra créer un climat économique favorable, le climat actuel étant particulièrement désavantageux. Il faudrait entre autres choses qu'il existe une politique de subsides pour les travaux d'amélioration dont les revenus sont lointains et aléatoires, que le régime fiscal soit modifié en ce qui concerne l'impôt foncier et les dépenses d'amélioration forestière, qu'il y ait des facilités de crédit plus grandes et plus avantageuses pour l'achat d'équipement, qu'il existe une politique vigoureuse d'aide technique, enfin qu'il y ait possibilité pour le propriétaire de s'assurer contre les risques naturels.

2. Le morcellement de la propriété

Un autre facteur très important qui joue contre la foresterie intensive est celui du grand morcellement de la propriété privée. Il existe au Québec 180.000 petits propriétaires forestiers, soit une aire moyenne de 60 acres par propriétaire. Une propriété de cette taille permet de récolter sur une base soutenue environ 15 cordes/année si la forêt n'est pas traitée et 30 à 45 cordes si elle est traitée. Un volume aussi faible ne peut assurer un revenu élevé, même si le bois se vend à bon prix. Pour qu'il se fasse de la sylviculture, il faut que le propriétaire entrevoie la possibilité de retirer de sa forêt un revenu annuel intéressant. La taille minimale pour atteindre cet objectif semble se situer autour de 800 acres, ce qui permettrait une récolte annuelle de 400 cordes. Si on assume que le propriétaire retire en salaire et profit environ \$15/corde, il obtiendrait alors de sa forêt un revenu annuel de \$6.000.

Comment remémbrer la petite propriété? Le problème est difficile à résoudre mais il n'est pas insurmontable puisque la vente des terres à bois est une activité assez importante au Québec. Il s'agirait en somme de canaliser les transactions de façon à satisfaire à des objectifs précis plutôt que de les laisser s'effectuer au hasard qui, comme chacun sait, fait rarement bien la chose. Sans



L'auteur de l'étude sur "La forêt et la prospérité rurale", M. L.-J. Lussier, apparaît ci-dessus à droite en compagnie du président de la Fédération des Producteurs de Bois du Québec, M. Henri-Paul Gagnon.

(Photo TCN)

préciser exactement comment on devrait remémbrer les terres, on peut établir quelques grands principes:

- L'action de l'État (financière et autre) sera sûrement nécessaire.
- Les terres achetées par l'État pourront retourner au domaine public ou servir à créer des fermes forestières. Il semble que la meilleure solution soit, à court terme, de créer des fermes, lesquelles seraient louées pour une somme nominale à des individus vivement intéressés aux travaux de la forêt, et à long terme de retourner ces terres au domaine public (on peut dès maintenant adopter une solution mixte). La raison qui milite en faveur de ce compromis se trouve dans le peu d'attrait qu'aura sans doute dans vingt ans le travail forestier tel qu'on le conçoit aujourd'hui sur une main-d'oeuvre fortement urbanisée et éduquée. L'aménagement et l'exploitation des forêts devront alors se faire suivant une technologie bien différente, qui tienne compte du désir des gens de vivre dans les milieux urbains bien organisés et de mettre en oeuvre leur énergie cérébrale plutôt que leur force musculaire.
- Les personnes déplacées le seront de leur plein gré, elles devront recevoir pour leur propriété un prix juste et raisonnable, et on les assurera d'un emploi stable dans un autre secteur d'activité.
- Les remembrements forestiers et agricoles de même que le développement de l'industrie du bois devraient se faire coordonné.
- L'exploitation des terres remembrées devra être soumise aux prescriptions de plans d'aménagement régionaux.
- Les propriétaires (ou locataires) devront coordonner leurs efforts d'aménagement, d'exploitation, de vente, et possiblement de transformation des ressources à l'intérieur de coopératives et de sociétés à capital-actions.

3. L'insuffisance des marchés

Il est probablement inexact de parler de l'insuffisance des marchés. Ainsi, la demande mondiale de pâtes et papiers est à la hausse et l'on prévoit qu'elle doublera d'ici 15 ans. Il existe aussi en Amérique du Nord un marché assez prometteur pour les panneaux agglomérés, les contreplaqués de qualité inférieure, les composantes de meubles et autres produits du bois. Il y a enfin, dans diverses régions du Québec, une suffisance de matière première. Ainsi, certaines usines du sud de la province doivent s'aligner à grands frais dans les régions lointaines du nord. D'autres usines ne peuvent prendre de l'expansion parce qu'elles ne

N.D.L.R.: Une étude élaborée et fort intéressante sur "la forêt et la prospérité rurale" a été présentée par le Dr Louis-Jean Lussier, spécialiste en recherches opérationnelles et professeur à la faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval, lors du dernier congrès de la Fédération des Producteurs de Bois du Québec. L'auteur du document expose ses vues quant aux moyens et aux possibilités d'exploitation de la forêt des zones habitées (boisés privés) et con-

clut qu'on doit se débarrasser notamment du complexe de non rentabilité des investissements forestiers. Pour atteindre les objectifs fixés, M. Lussier propose des solutions qui impliquent des bouleversements de la conception qu'on se fait à l'heure actuelle des exploitations forestières. Bien que controversés, ses propos méritent réflexion; vu leur intérêt particulier, nous avons choisi de vous les livrer in extenso:

trouvent pas à l'intérieur de leur rayon économique d'approvisionnement, la matière première dont elles ont besoin. En fait, le marché existe mais il faut créer des conditions propices à son exploitation.

Ces conditions peuvent se résumer comme suit:

a. Avoir par région économique et pour tout le territoire forestier québécois une connaissance précise des ressources disponibles. Ceci ne veut pas dire simplement inventaire forestier mais aussi calculs de la possibilité, calculs qui devraient être plus raffinés et peut-être moins pessimistes que ceux déjà faits. Ils devraient s'effectuer en fonction d'une utilisation poussée de la fibre produite et d'un aménagement intensif des forêts, l'intensité de l'aménagement devant s'établir par rapport à des critères de rentabilité "collective". Ce concept de possibilité économique ne fait pas encore partie de la philosophie forestière du Québec.

b. Allouer par région les ressources dont a besoin l'industrie forestière existante. Ainsi par soustraction, on obtiendra la quantité de matière première disponible pour de nouveaux projets industriels. Cette allocation exigera peut-être certaines modifications dans les lignes de démarcation des concessions actuelles.

c. Préparer par région économique des plans précis de mise en valeur des ressources forestières. Il y aura ici trois étapes majeures à franchir:

- choix des produits à manufacturer
- étude de rentabilité de projets industriels précis
- recherche d'investisseurs intéressés

Dans le cas des forêts publiques, l'État devra à ce stade définir très clairement l'aide financière qu'il entend accorder à l'industrie pour l'inciter à utiliser les essences dites "secondaires" et à aménager intensivement la forêt. Dans le cas des forêts privées (ou louées), celui qui retient ici davantage l'attention, l'État devra encore définir clairement ses politiques financières mais il devra aussi décider, en collaboration avec les propriétaires, s'il n'y aurait pas lieu de légiférer sur la question de l'aménagement des forêts privées. Il est sûr qu'une telle législation réduirait quelque peu la liberté individuelle, mais si l'on se fie à l'expérience scandinave, il semble bien que ce soit là le prix à payer pour retirer de la forêt privée tous les avantages qu'elle offre son potentiel économique.

Peu importe la décision qui sera prise à ce sujet, il reste que si les fermiers-forestiers désirent voir augmenter leur bien-être économique, ils devront prendre les moyens pour s'assurer que leurs forêts sont bien aménagées, qu'elles sont exploitées efficacement, et que l'augmentation du volume du bois mis sur le marché débouche sur de nouveaux projets industriels. Disons à ce sujet que les propriétaires devraient avoir comme politique de vendre le moins de bois possible aux industriels qui peuvent se procurer sur leurs propres concessions la matière première dont ils ont besoin, car en remplaçant le bois du domaine public par celui du domaine privé, ils ne contribuent à créer aucune activité nouvelle, mais ne font que déplacer cette activité, tout en enlevant de l'emploi à des ouvriers (probablement leurs frères, leurs amis, leurs concitoyens) qui en ont grandement besoin. Il est beaucoup plus positif de laisser ces gens au travail et de créer pour les produits des petites propriétés de nouveaux marchés. Ajoutons ici que le bois coupé par exemple en Abitibi et vendu dans les Cantons de l'Est profite surtout à cette dernière région. Donc, en plus de priver de travail un certain nombre d'ouvriers, la vente du bois contribue souvent à dépla-

cer l'activité économique dans une région autre que celle où ce bois a été exploité.

Il y a deux solutions possibles. La première consiste à grouper les propriétaires à l'intérieur de sociétés à capital-actions (sociétés probablement mixtes) et de les amener à créer leurs propres complexes industriels. Cette solution, qui comporte sans doute des difficultés financières, techniques, et administratives, assez grandes, offre cependant l'occasion pour les propriétaires de retirer un revenu maximum de leur matière première. Elle peut sembler à première vue être celle d'un rêveur. Cependant, la Suède, qui l'a adoptée, a mis sur pied en l'espace de dix ans un véritable empire industriel, si bien que les 132.000 petits propriétaires forestiers qui font partie de cet empire, sont devenus le plus important producteur de pâtes et papiers du pays. Avec une superficie de 15 millions d'acres de forêts, soit celle des petites forêts privées du Québec, ils possèdent 14 usines de pâte, 6 usines de papier, 47 scieries, 2 usines de panneaux agglomérés, et une usine de maisons préfabriquées. La deuxième solution, beaucoup plus facile que la première et sans doute plus conforme aux changements de tenure qui d'effectueront d'ici 20 ans, consiste à attirer dans les diverses régions du Québec des industriels intéressés à la transformation des bois. Cette approche suppose, toutefois, qu'il existe un climat propice à la venue de tels industriels. C'est ici qu'on se bute à certaines difficultés, celles liées au système actuel de mise en marché des produits de la forêt. Ce système, qui a jusqu'ici rendu des services indéfinissables aux petits producteurs et qu'il serait injuste de condamner en totalité, comporte toutefois des inconvénients dont il importe d'évaluer l'impact.

Que recherche l'industriel forestier lorsqu'il s'établit dans une région donnée? D'abord la stabilité de l'approvisionnement en matière première. Ensuite, un prix compétitif au départ et une connaissance assez juste du taux d'augmentation de ce prix au cours des années à venir. Or, l'industriel qui s'approvisionnerait en matière première chez les petits propriétaires n'aurait dans l'état actuel des choses, aucun contrôle sur l'approvisionnement et sur les prix puisque la loi accorde à cet égard aux offices de producteurs des pouvoirs considérables. Pour cette raison, il est fort douteux que des industries viennent s'établir en fonction des ressources des petites forêts privées.

Que faire pour créer un climat plus propice? Il y a deux questions à considérer, celle de l'approvisionnement et celle des prix. La première devrait pouvoir se résoudre sans grande difficulté. Il suffirait que l'office des producteurs d'une région donnée offre à l'industriel intéressé des garanties d'approvisionnement pour une durée correspondante à la période d'amortissement de l'usine en question, soit de 15 à 30 ans selon le genre d'industrie. Cette garantie pourrait peut-être se faire en collaboration avec Rexfor qui pourrait s'engager à combler le déficit en matière première si, pour des raisons sérieuses, il arrivait que l'office ne puisse, de temps à autre, satisfaire à ses engagements.

La deuxième question, celle des prix, est évidemment beaucoup plus délicate. On peut cependant faire à ce sujet les constatations suivantes. On remarque, d'une part, que ce qui compte pour le producteur, ce n'est pas tellement le prix qu'il reçoit par corde mais le revenu annuel qu'il retire de l'activité forestière. D'autre part, on note que si le prix par corde a beaucoup d'importance pour l'industriel, celui-ci peut lorsqu'il a le contrôle de l'exploitation, le maintenir à un niveau raisonnable même s'il y a hausse des salaires. Il lui suffit alors de trouver les moyens d'augmenter la productivité des agents de production (voir exemple de Ste-Lucie).

Le véritable problème est donc le suivant: assurer au producteur un revenu annuel convenable, et permettre au consommateur de contenir les effets des hausses de salaire en lui remettant le contrôle de la productivité. Une solution dans cette voie nous paraît d'autant plus réaliste que l'exploitation des forêts privées devra se faire dans l'optique d'un aménagement efficace des ressources naturelles et d'une plus grande humanisation du travail forestier (e.g. réduction de l'énergie musculaire). Ceci veut dire des investissements considérables dans l'équipement forestier et dans les traitements sylvicoles non commerciaux, investissements qui seront sans doute trop considérables pour être faits par les producteurs eux-mêmes.

Une approche qui semblerait valable mais qui demanderait plus de réflexion est la suivante. On pourrait mettre sur pied une société mixte d'exploitation, formée des propriétaires forestiers, du gouvernement, (par l'entremise de Rexfor), et de l'industrie devant s'alimenter chez les propriétaires. Ces derniers pourraient louer leurs terres à cette société qui en retour leur assurerait du travail en permanence et un revenu annuel minimum garanti. La société verrait à mettre en valeur la forêt et à l'exploiter selon des méthodes efficaces et conformément aux prescriptions d'un plan d'aménagement. Les négociations entre l'office des producteurs et cette société ne se feraient plus au niveau des prix du bois mais plutôt au niveau des salaires, ce qui aurait pour effet de créer des conditions semblables à celles qu'on trouve dans les forêts publiques. Ce n'est là qu'une idée mais il semble qu'elle mérite d'être étudiée car elle présente pour les trois parties en cause (les propriétaires, l'État et l'entreprise) des avantages certains.

CONCLUSION

Résumons ce qui précède. La forêt des zones habitées a un potentiel économique

considérable du fait de sa haute productivité, de la présence d'une population bien préparée pour les travaux de la forêt, de l'existence d'une excellente infra-structure, et de la proximité des usines de transformation.

Ce potentiel n'est actuellement utilisé que dans une proportion de 30 à 40%. Pour mettre en valeur les ressources non utilisées, il faudra satisfaire aux conditions suivantes:

Se débarrasser du complexe de non rentabilité d'amélioration forestière

Apprendre à exploiter le marché:

- connaître les ressources
- connaître les conditions du marché
- mettre en pratique une politique agressive d'expansion industrielle

Avoir des stimulants économiques propres à encourager:

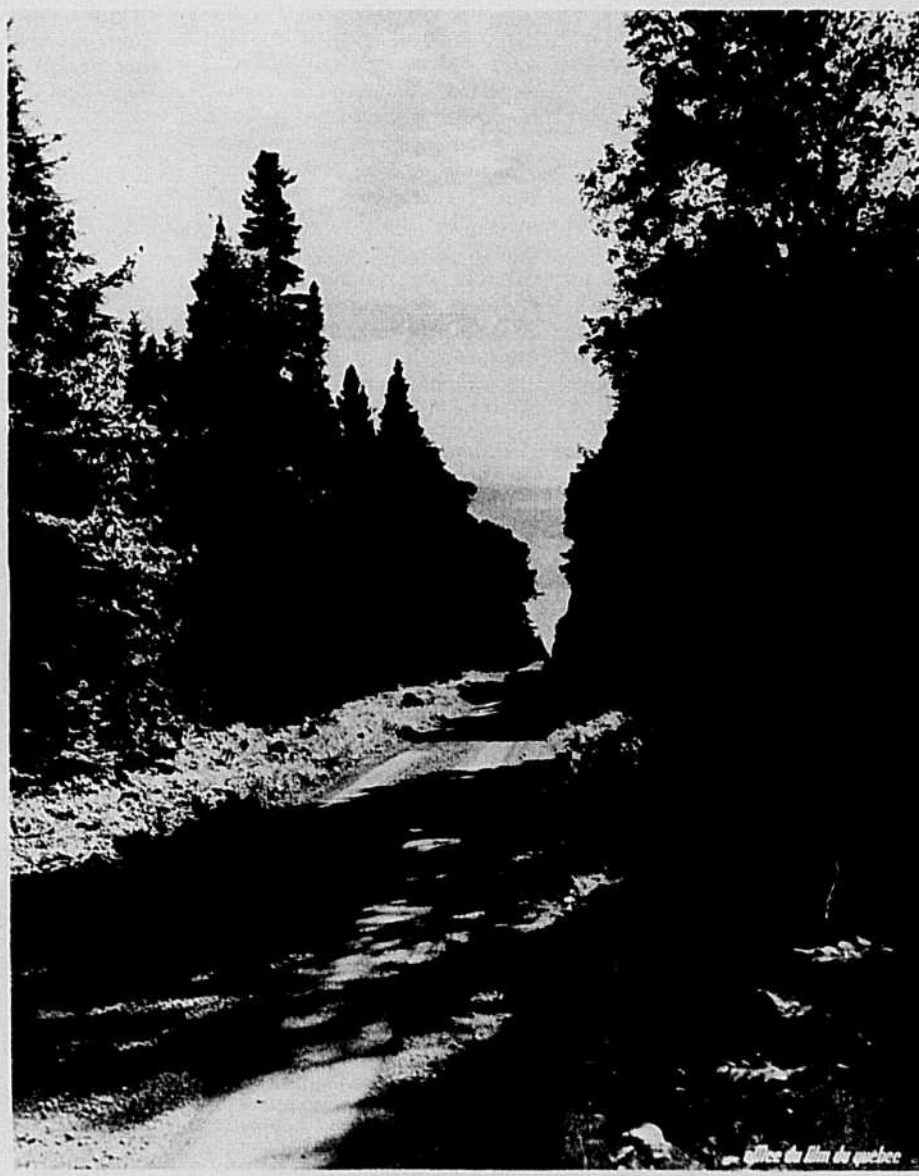
- l'augmentation de la productivité forestière
- la conversion ou la diversification des usines

Effectuer des recherches en vue de trouver:

- des traitements sylvicoles moins coûteux d'application
- de nouveaux usages et marchés
- des techniques d'exploitation et de production plus économiques

Remembrer la petite propriété

Améliorer le système de la mise en marché des produits de la petite forêt



nutrition
canada



Nutrition Canada se propose d'étudier les habitudes alimentaires des canadiens, d'un océan à l'autre. Cette vaste enquête repose sur la disponibilité de tous les intéressés.

La question à résoudre

Les Canadiens sont-ils bien nourris, et si non... pourquoi?

Comment trouver une réponse?

Pendant deux ans, une équipe composée de médecins, dentistes, nutritionnistes et hygiénistes sillonnera le pays pour trouver cette réponse.

Qui la leur fournira?

Peut-être vous ou un des membres de votre famille. 21.000 personnes de tout âge, de tous les milieux et de toutes les régions du pays seront invitées à participer à cette enquête. Si vous êtes choisis, les renseignements que vous pouvez fournir sont uniques et contribueront à améliorer les programmes de santé au Canada. Répondez à cet appel, on vous attend...

Où?

On mettra sur pied un centre de consultation dans votre localité, soit dans une école ou dans un autre centre communautaire. On donnera un rendez-vous à chaque participant à une heure qui lui conviendra, et, s'il le désire, on pourra le conduire au centre.

Et alors?

L'examen clinique comprendra deux étapes majeures.

1) L'interview diététique.

Pour évaluer votre état de nutrition, il faut connaître vos habitudes alimentaires. Soyez prêts à répondre à ce genre de questions:

- que mangez-vous? quantité? régimes prescrits?
- comment vos plats préférés sont-ils apprêtés?
- où faites-vous votre marché?

2) L'examen médical et dentaire

Il y a plusieurs signes cliniques qui permettent de déterminer si oui ou non vous êtes bien alimentés: par exemple,

- * une analyse de sang peut révéler la présence d'une anémie due à une déficience en fer,
- * l'état de vos dents reflète vos habitudes alimentaires,
- * et nous savons que la balance peut être un témoin éloquent de notre état de nutrition.

Le médecin et le dentiste tenteront de déceler tout indice de malnutrition. Votre dossier médical et dentaire sera confidentiel. Cependant, si l'examen devait révéler un état qui nécessite un traitement, votre médecin de famille sera prévenu.

Où cette enquête va-t-elle nous mener?

Les résultats de l'enquête Nutrition Canada devraient permettre de répondre à plusieurs questions dans le domaine de l'hygiène alimentaire. Devons-nous modifier les lois et règlements sur les aliments? Faut-il reviser les programmes d'éducation en nutrition. Nos programmes d'enrichissement des aliments sont-ils adéquats? Doit-on exercer plus de contrôle sur la composition de certaines denrées? Nutrition Canada est un gage de santé pour chaque canadien. Il ne faut pas craindre d'y participer sans hésiter. Il faut miser "santé".

Mamans jeunes et jolies

Une grossesse n'enlaidit pas et ne vieillit pas. Au contraire. A condition bien entendu de savoir respecter quelques règles simples pour lutter à la fois contre la fatigue et tous ses signes et contre les quelques petits ennemis de la peau qui peuvent alors se manifester.

Ne pas prendre trop de poids

C'est important pour votre santé et votre bébé. Votre médecin vous l'a sûrement dit et vous a conseillé, en tout cas pour les derniers mois, un régime sans sel. Ce régime a plusieurs rôles: faciliter l'accouchement mais aussi éviter pour vous au maximum ces gonflements des jambes, toute la rétention d'eau qui abîme les tissus et donc la peau. Attention: évitez de cesser brusquement ce régime après votre accouchement, vous risqueriez une reprise de poids brusque et perdriez tous les avantages de votre régime.

Une hygiène générale plus que jamais rigoureuse.

C'est important, vous le savez. Il existe actuellement beaucoup de produits d'hygiène intime qui vous rendront de grands services. Un bain vous relaxera mais une bonne douche vous "dopera": un bain le soir, douche le matin.

Veillez à utiliser des vêtements qui ne vous serrent pas à mauvais escient. Une bonne gaine, un bon soutien-gorge vous rendront la vie facile. Une véritable gaine de grossesse n'est probablement pas nécessaire si vous êtes jeune et sportive, et si c'est votre premier bébé, mais un modèle spécial et souple vous soulagera pendant les derniers mois. Une gaine toute élastique peut se porter pendant toute la grossesse, elle reste utile et efficace pendant les quelques mois après la naissance pour vous aider à retrouver votre ligne d'avant.

Prévenir les vergetures

Actuellement, c'est facile. Il suffit de ne pas trop grossir (voir plus haut) et de protéger votre épiderme par une couche de crème spéciale au moins une fois par jour: sur votre abdomen, sur vos cuisses et sur les seins. Plusieurs marques: crème anti-vergetures en pharmacies. Évitez l'eau de cologne et tous produits desséchants surtout si l'eau chez vous est calcaire.

Un visage reposé

Il suffit souvent de continuer régulièrement les soins classiques conseillés à toute femme: nettoyage de la peau matin et soir avec un lait adapté au type de peau, utilisation d'un tonique léger ensuite, mais il se peut parfois que durant la grossesse la peau change légèrement d'aspect. Elle peut augmenter ses défauts

(plus sèche, plus grasse). A vous d'être en alerte. Utilisez une crème nourrissante ou une crème antirides. Le masque de grossesse (aspect de taches ressemblant aux taches de rousseur) ne doit pas vous inquiéter. Vous savez qu'il disparaîtra de lui-même après la naissance. N'imaginez pas que vous allez l'effacer. Vous pouvez seulement l'atténuer. Essayez simplement de le cacher sous un maquillage réussi: crème fond de teint un peu soutenue qui unifiera votre visage, un peu comme si vous reveniez des sports d'hiver ou du bord de la mer, et touche de poudre compacte du même ton ou un peu plus claire.

Une coiffure pratique

Vos cheveux sont peut-être moins jolis et tiennent moins bien. Choisissez alors une nouvelle coiffure peut-être mieux en rapport avec votre visage. Adoptez les cheveux courts. Faites souvent des shampooings vitalisants: à l'ortie, au tilleul, à la camomille qui vous redonneront le brillant perdu. Si vous préférez renoncer momentanément aux permanentes et aux teintures, faites vous-même de soigneuses mises en plis et essayez un léger éclaircissement très à la mode pour toutes celles dont les cheveux sont de teinte moyenne, châtain ou blond foncé. Dans tous les cas, n'hésitez pas à demander conseil à votre coiffeur.

Des jambes sans varice et sans enflure

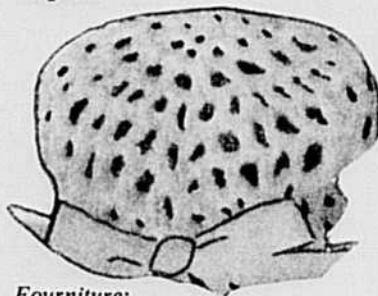
Contre l'enflure, une fois encore, le régime sans sel sera efficace. Pour l'ensemble du repos de vos jambes, une solution réellement efficace et pourtant très simple reste le repos jambes surélevées. Il suffit d'un oreiller sous les genoux ou tout simplement de relever le pied du lit.

Dormez suffisamment, mais ne vous croyez pas obligée à un repos inutile et souvent nuisible. Marchez, mais avec de bons talons, ni trop hauts ni trop plats. Évitez les gestes fatigants ou dangereux (piquer à la machine avec une machine à pédale, porter des charges trop lourdes ou grimper sur les chaises et lever les bras pour ranger des placards, surtout les derniers temps). La nage est un bon sport, la bicyclette peut être plus facilement déconseillée. De toute façon, vous serez raisonnable, même en pleine forme de voir votre médecin tous les mois. La Sécurité Sociale vous impose cette visite et c'est parfait. C'est en effet en vous suivant avec régularité, en observant votre poids, votre taille, votre tension... que votre médecin pourra, avec précision, vous conseiller ou vous interdire tel ou tel détail, telle ou telle action de la vie quotidienne. Tout cela pour vous, bien sûr, mais aussi pour votre bébé qui participe étroitement à votre vie physique.

Jeu de crochet avec Angèle

C'est mignon, un chignon!

Pour la grande ou la petite qui attache ses longs cheveux en chignon, voici un bijou de couvre-chignon.



Fourniture:

Fibre synthétique ou fil de coton de 2 ou 3 brins, 1 crochet no 9, 1 verge de ruban de couleur assortie (larg. 1 po.)

Marche à suivre:

Monter 5m. en l'air, attacher en anneau par une maille coulée dans la première maille.

1er tour:

4 m. en l'air, 1 b.s. en piquant le crochet au centre de l'anneau; 1 m. en l'air, 1 b.s.; répéter à partir de 4 fois encore en terminant par 2 m. en l'air; attacher par une maille coulée dans la 3e maille des 4 m. en l'air du début.

2e tour:

4 m. en l'air, 1 b.s. sous la m. en l'air du tour précédent; 2 m. en l'air, 1 b.s. en piquant le crochet dans la tête de la b.s. du tour précédent, 2 m. en l'air, 1 b.s. en piquant le crochet sous les 2 m. en l'air du tour précédent; * répéter de * à * jusqu'à la fin du tour; terminer par 2 m. en l'air, attacher comme au premier tour.

3e tour:

5 m. en l'air, 1 b.s. dans l'espace du tour précédent; * 3 m. en l'air, 1 b.s. en piquant le crochet sous les m. en l'air du tour précédent (dans l'espace); répéter de * à * jusqu'à la fin du tour; finir par 3 m. en l'air, attacher par une m. coulée dans la 3e des 5 m. en l'air du début du tour.

4e tour: 5 m. en l'air, 1 b.s. dans l'espace; * 3 m. en l'air, 1 b.s. en piquant le crochet dans la tête de la b.s. du tour précédent, 3 m. en l'air, 1 b.s. en piquant le crochet sous les m. en l'air du tour précédent * répéter de * à * jusqu'à la fin du tour, attacher comme au 3e tour.

5e tour:

5 m. en l'air, 1 b.s. dans l'espace; * 3 m. en l'air, 1 b.s. dans l'espace

suit du tour précédent; répéter, à partir de *, attacher comme au 3e tour.

6e, 7e, 8e, et 9e tours:

se font comme le 5e tour.

10e tour:

faire ce tour en maille serrée. Passer le ruban dans les espaces du 9e rang. Serrer légèrement. Nouer.



Un point nouveau:

La double-bridge.

Monter une chaînette. Faire 3m. en l'air pour tourner.

Théorie:

1) Faire un double-jeté, c'est-à-dire enrouler deux fois le fil autour du crochet. 2) piquer le crochet dans une maille de la chaînette 3) un jeté 4) tirer une boucle 5) un jeté 6) ramener ce jeté à travers deux boucles 7) un jeté 8) ramener ce jeté encore à travers deux boucles 9) un jeté 10) le ramener à travers les deux dernières boucles. Répéter pour les mailles suivantes.



Le Salon national de l'Agriculture et de l'alimentation qui se tiendra du 30 octobre au 8 novembre prochain exige une préparation antérieure fort minutieuse. Les responsables du Salon ont pour ce faire, groupé des représentants des différents organismes intéressés à la question: AFEAS, Cercles de Fermières, MAC, Caisnes Populaires, journaux, etc. afin d'établir les bases du programme. Les colloques auront pour thème général: Sources de vie. On reconnaît sur la photo, Mme Georges Desautels, membre de l'exécutif provincial de l'AFEAS, M. Paul Boutet, de Radio-Canada, responsable des colloques au Salon, Mme Hercule Primeau, des Cercles de Fermières et Mlle Henrielle Rouleau, vice-présidente du Salon.



Mon nez dans votre cuisine

Egayez vos légumes

Les légumes sont au mets substantiel ce que les accessoires sont à la robe ou au costume. Choisis et apprêtés à l'aveuglette, ils n'apportent rien de bon et nuisent même à la qualité du repas. En effet, les légumes bouillis dans une mer d'eau perdent toute leur saveur et leurs vitamines. A quoi bon se donner la peine de les cuire de cette façon! Ils ne servent qu'à remplir l'assiette et à donner l'illusion que l'on mange des aliments de santé.

La plupart des légumes doivent cuire dans très peu d'eau et pendant un temps de cuisson bien précis. A l'occasion, il est bon de consulter un bon guide culinaire afin de toujours avoir en mémoire le mode de cuisson - type qui nous permettra de conserver la valeur nutritive de chaque légume.

Il ne faut pas chercher à préserver la couleur des légumes en ajoutant une pincée de soda à pâte à l'eau de cuisson car cet ingrédient détruit les éléments nutritifs des légumes et les fait ramollir. Pour stabiliser la couleur, utiliser plutôt un peu de vinaigre ou de jus de citron.

LÉGUMES GLACÉS

Cuire une livre d'oignons, des carottes, des panais ou des pommes de terre sucrées, égoutter et disposer dans un plat à cuisson graissé. Parsemer de 2 cuillerées à table de beurre et de ¼ tasse de sirop de maïs. Assaisonner de sel, de poivre ou d'autres assaisonnements au goût. Les épices et les herbes ajoutent de la saveur. Cuire à four chaud (400°F) pendant 15 min. ou jusqu'à ce que les légumes soient bien glacés. Arroser souvent avec le sirop qui se dépose au fond du plat.

SAUCE BLANCHE DE BASE

2 c. à table de beurre
1 c. à table de fécule de maïs
1 tasse de lait
¼ c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre

Faire fondre le beurre dans un poêlon. Retirer du feu, incorporer la fécule de maïs. Ajouter le lait graduellement, en brassant jusqu'à ce que le mélange soit lisse. Cuire sur feu moyen, brasser continuellement jusqu'à ce que la sauce épaississe et commence à bouillir. Laisser bouillir 1 minute. Ajouter les assaisonnements. 1 tasse.

Sauce à la moutarde: préparer la Sauce Blanche de Base. Ajouter 1 ou 2 cuillerées à table de moutarde préparée.

Sauce aux oeufs: préparer la Sauce Blanche de Base. Ajouter un oeuf dur haché.

Sauce au fromage: préparer la Sauce Blanche de Base. Ajouter ½ tasse de fromage cheddar râpé.

Sauce assaisonnée: ajouter une pincée d'oignon en poudre et de la muscade au goût.

CÉLÉRI BRAISÉ

2 c. à table d'huile de maïs
½ tasse d'oignon haché
½ tasse de carottes tranchées mince
4 tasses de morceaux de céleri de 1"
1 tasse d'eau
1 cube de bouillon de boeuf ou de poulet
¼ c. à thé de sel
1 pincée de poivre

Sauter l'oignon dans l'huile sans laisser brunir. Ajouter le reste des ingrédients, porter à ébullition. Couvrir et cuire au four à 350°F de 1 à 1½ heure. 4 à 6 portions.

POUR LES CAMPEURS

La cuisine en plein air, destinée aux campeurs, se doit d'être rapide et à la fois savoureuse; c'est aussi une cuisine où les improvisations sont plus que jamais permises. A cet effet, les économistes ménagères du ministère

de l'Agriculture du Canada vous offrent une recette chaude de saveurs et reconstituante pour les appétits solides des campeurs.

SOUPER-MINUTE

1 boîte (10 onces) de soupe crème condensée au poulet
¼ tasse de liquide des pois en conserve
¼ c. à thé de sel d'oignon
Pincée de poivre
2 boîtes (7 onces) de poulet en conserve
1 boîte (10 onces) de pois en conserve, égouttés
1 boîte (10 onces) de maïs en grains
1 tasse de croustilles écrasées

Mélanger soupe, liquide des pois, sel d'oignon et poivre et cuire à feu doux, ajouter poulet, pois et maïs; continuer à cuire jusqu'à ce que le tout soit bien réchauffé. Garnir de croustilles. 6 portions.

NOUILLES À LA MODE ITALIENNE

1 tasse d'oignon haché
1 gousse d'ail écrasée
2 c. à table d'huile
1 livre de boeuf haché
1 boîte (19 onces) de tomates en conserve



Les légumes braisés ont un grand avantage: le bouillon ou jus de cuisson est servi en même temps que le légume. Rien ne se perd et la saveur du légume y gagne beaucoup.

Les légumes bouillis prennent un air de fête si on les nappe d'une sauce blanche assaisonnée d'herbes ou d'épices ou rehaussée de fromage ou d'oeufs cuits dur.

Les légumes glacés sont des favoris que l'on oublie trop souvent. Ils sont pourtant faciles à préparer: il suffit de recouvrir les légumes bouillis à point d'un peu de beurre et de sirop de maïs, d'assaisonner au goût et de passer au four 10 minutes. Le résultat est fameux: le légume est tendre, savoureux et d'un lustre fort appétissant.

Les recettes suivantes ont un seul but commun: renouveler, agrémenter, embellir et peut-être... améliorer vos présentations de légumes.

Bon Appétit!

1 boîte (5½ onces) de pâte de tomate en conserve
1½ c. à thé de sel
2 c. à thé de sucre
½ c. à thé d'origan
1/8 c. à thé de poivre
¼ c. à thé de piments rouges séchés, broyés
1 c. à thé de persil haché
1 paquet (4 onces) de fromage à la crème, ramolli
½ chopine de crème sûre commerciale
1 c. à table de farine
1 paquet (8 onces) de nouilles cuites, égouttées
½ tasse de fromage cheddar

Sauter oignon et ail dans l'huile jusqu'à ce que l'oignon soit transparent; y dorer le boeuf haché. Ajouter tomates et assaisonnements puis mijoter à couvert 1½ à 2 heures en brassant occasionnellement. Mélanger fromage à la crème, crème sûre et farine. Placer la moitié des nouilles cuites dans un plat à four beurré; garnir de la moitié de la préparation au fromage à la crème et couvrir de la préparation à la viande. Recommencer. Parsemer le dessus de fromage cheddar râpé. Cuire à 350°F, 20 minutes. 6 portions.

"Y'A PLUS D'ENFANTS"

Roseline vient de recevoir un paquet de bonbons des mains de l'amie de sa maman. Tandis qu'elle considère avec mépris le paquet, maman, gênée, dit:
— Roseline! qu'est-ce qu'on dit?
— On dit qu'il est bien petit!
répond Roseline boudeuse.



● Françoise n'a pas grand appétit et maman est souvent obligée de mettre dans une boîte en plastique le yaourt ou la crème inachève.

Tout en agissant, Maman dit: "Ce sera pour 4 heures".

Un jour, Françoise cale sur sa purée. "Si peu de purée pense maman, cela ne se réchauffera pas bien et, aujourd'hui, je n'en n'ai pas l'utilité". Aussi maman jette la purée. Françoise, attentive, a été surprise par le geste inhabituel de sa maman. Elle dit:
— Pourquoi tu jettes? "4 heures", il n'en veut pas?

● Arnaud, quelques jours avant Noël est très polisson. Sa maman excédée lui dit:

— Si tu continues, Jésus va oublier ta commande.

— Ça m'est égal, répond Arnaud, ce n'est pas au petit Jésus que j'ai demandé mon camion, mais, à la Sainte Vierge.

● Marie, 3 ans, remonte à l'appartement après avoir joué une heure en bas, aux jeux d'enfants. A sa démarche, maman devine qu'elle a eu des petits ennuis dans sa culotte.

— Marie, viens voir maman s'il-te-plaît!

Marie a très bien compris le regard scrutateur de sa maman. Elle prend aussitôt les devants et d'un ton assuré lance:

— T'inquiète pas, maman, ça va sécher!

● Sophie et maman rencontrent une dame d'un certain âge dotée d'une certaine corpulence. Sophie vient d'avoir un petit frère, aussi sait-elle très bien que les mamans dans cette situation attendent un petit bébé. Sophie considère la dame et lui dit:

— Toi aussi tu attends un petit bébé?

— Non, vois-tu, répond la vieille dame, je suis trop vieille.

— Alors, dit Sophie, tu manges beaucoup trop de gâteaux!

● En passant devant l'église maman propose une petite visite au Petit Jésus. Les trois tout-petits rentrent. On fait une prière, on ressort, et Thomas furieux s'exclame:

— Il est assommant Jésus, il n'est jamais là quand on vient le voir!

Maman parle devant l'église avec une amie. A l'église il y a un enterrement. Arnaud, 4 ans, est très intéressé et tourne autour des employés. Les portes de l'église s'ouvrent. Des gens montent dans un car, tout le monde s'affaire. Arnaud s'approche d'un employé et demande timidement:

— Dis, Monsieur, c'est lequel, le mort?

Marie-Alix, 3 ans ½, entre dans le nouvel appartement de ses parents. Le déménagement s'est fait en dehors des petits enfants. C'est donc avec curiosité que ses parents guettent sa réaction. Etonnée de voir tous les joujoux et les meubles transportés mystérieusement dans le nouvel appartement, les murs peints du même blanc cassé, elle touche le mur et, songeuse, dit:

— Même les murs, tu les as emportés?

● En se promenant, petit Jean passe devant un magnifique jet d'eau parisien. Il tire la main de son papa et lui dit:

— Dis papa, regarde la grande douche!

Hervé est invité à une réception. Il a 6 ans. Ses yeux dévorent les gâteaux et les glaces disposés sur le buffet. Un oncle attentif s'approche de lui.

— Veux-tu une glace Hervé?

— Oh! oui, mon oncle, merci!

Tandis qu'Hervé se régale, l'oncle s'éloigne. Hervé reste dans un coin, penaud, tenant serrée dans ses mains sa coupe vide.

L'oncle s'approche à nouveau:

— Va rendre ta coupe, Hervé!

— J'irais bien, dit Hervé timidement, seulement je n'ai pas d'argent pour la payer!

J. VAZ



Petits conseils

Voici une suggestion pour vos réceptions. Disposer de petits cubes de dinde cuite, de la grosseur d'une bouchée, sur un plat, autour d'un bol de sauce préparée en mélangeant sauce chili et raifort, relevés de quelques gouttes de sauce piquante (Tabasco ou Worcestershire). On peut préparer la sauce en ajoutant à une mayonnaise maison des câpres ou un peu de curry en poudre. Vos invités s'amuseront à tremper les cubes de dinde dans la sauce... et se régaleront.

Si vous servez un consommé, ajoutez-y une touche de couleur en saupoudrant chaque tasse de consommé d'un peu d'oeuf dur tamisé. Il suffit de tenir un tamis à trous moyens au-dessus de la tasse de consommé, d'y mettre un peu d'oeuf dur que l'on fait passer à travers le tamis à l'aide du dos d'une cuiller de bois. On peut aussi garnir d'un peu de persil finement haché.

Un sandwich nourrissant pour la boîte à lunch? Essayez celui-ci. Préparez une garniture de dinde en salade et garnissez-en des pains à hot dog ouverts sur le long. Préparez les sandwiches d'avance, enveloppez-les d'une feuille de papier métallique et mettez au réfrigérateur jusqu'au moment de servir ou de mettre dans la boîte à lunch. Ajoutez quelques branches de céleri, des lamelles de carottes et des cornichons.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION 12 cents le mot
Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales, avec ou sans cadre 80 cents la ligne agate CASE 50 cents
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte
DONNEZ CLAIREMENT vos instructions nom, adresse, nombre d'insertions, etc
Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE
Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit.

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

BONS revenus vendant vêtements sur mesure, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Échantillons attrayants se vendent facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillons. DAVENTRY TAILORS, DEPT. T. CASIER 1014, MONTRÉAL.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisés et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement — jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vièteront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY,
 54, COTE SUD,
 STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE,
 TEL: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

VACHES et taures Holstein vélan en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRES. TEL: 649-1169.

A VENDRE — Truies et verrats HAMP SHIRE et YORKSHIRE (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Truies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHERIE IDÉALE INC., C.P. 3, ST-BARNABÉ NORD, CTÉ ST-MAURICE, QUÉ. TEL: 819-264-2118 ou 264-5311.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRÉ, 820, GRANDE CÔTE, R.R. 2, BERTHIERVILLE, CTÉ BERTHIER. TEL: 836-4809.

ATTENTION CULTIVATEURS!! Vaches laitières venant de troupeaux de Ste-Scholastique et des environs, à vendre avec quota de lait industriel. Cause de vente: Aéroport. CLAUDE DAGENAIS, R.R. 4, STE-SCHOLASTIQUE, QUÉ. TEL: 432-4754. (s.v.p. prendre rendez-vous).

BELLES jeunes vaches et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou, devant vèler bientôt. Prix raisonnable. Livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 10ème RANG, WINDSOR, CTÉ RICHMOND, QUÉ. TEL: 845-2149 (fraîs d'appel acceptés).

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, vélan juillet, août, septembre, aussi animaux à bœuf. Bonnes conditions. S'adresser: CHOUINARD & FRÈRES, STE-FLAVIE, CTÉ MATANE. TEL: 775-7018.

VACHES fraîchement vèlées et 10 devant vèler bientôt, à vendre. S'adresser à: ROLAND OUELLETTE, 249 CHARLES OUEST, ST-JANVIER, CTÉ TERREBONNE. TEL: 435-4997.

AYRSHIRE — Taurneau, 20 mois, 87% petit, fils de Betty's Commander — Taurneau, 8 mois, fils de Betty's Commander. La mère T.B. est une fille Oak Ridge Oracle. B.C.A., moyenne 4 lactations 135-136. — FERME TRUDEL ENR., ST-IRÉNÉE, CHARLEVOIX.

CHIENS à vendre — Bergers allemands pur-sang âgés de 2 mois. Femelles \$15. — Mâles \$20. — GASTON LAJOIE, ST-BRUNO, CTÉ KAMOURASKA.

HOLSTEIN — 6 bonnes vaches laitières et 2 taures vélan en novembre. ROMÉO DES LAURIERS, 60 DESLAURIERS, STE-AGATHE-des-MONTS, 326-0388.

JERSEY de tous âges à vendre. Taures, génisses. FERME CASTONRAL, P.A. CASTON GUAY PROP., RIVIÈRE BOIS-CLAIR, CTÉ LOTBINIÈRE.

DUROC enregistrés, Hampshire, Chester White, American Yorkshire, English Large Black importés des meilleurs éleveurs des États-Unis et d'Angleterre. Aussi Landrace enregistrés, Lacombe, Berkshire, Tamworth, Canadian et English Yorkshire, Hybrides Tachetés Bleus. Catalogue sur demande. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & Fils, 521, BOUL. LA COMBE, ST-PAUL L'ÉRMITE, CTÉ L'AS-SOMPTION, ROUTE 48, TEL: Ferme, de 7h a.m. à 6h p.m., 581-5670 — Résidence: 722-0956.

PONEYS et cheval de selle à vendre; harnais, voiture, selle, etc. Aussi génisses pur-sang Jersey du printemps. S'adresser à: CASE POSTALE 237, DESCHAILLONS, CTÉ LOTBINIÈRE. TEL: 819-292-2963.

AUBAINE! Femelle Charolais 15/16 et son veau femelle de 2 semaines — Femelle Charolais pur-sang et son veau mâle de 2 semaines — \$7,000. — GERARD DUBE, TEL: 255-8823.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons chèques téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE. TEL: 792-3834.

A VENDRE DIVERS

Le "DESTROYER" est destiné à être utilisé dans les cabinets d'extérieur, détruit intégralement les matières, épargnant ainsi une tâche désagréable. Instruction détaillée. Des milliers d'utilisateurs dans tout le pays. Commandez le vite! \$160 la boîte, port payé. LOG CABIN PRODUCTS, BOITE 771, GUELPH, ONTARIO.

Béton Étanche Armé Unique Durable Remarqué Y...est un peu là!
 Diam. 16-18-20-24-30 vide-silo "PATZ"
 Nouvelles formes, 1969-
 Joints invisibles et sûrs

SILOS BEAUDRY
 Jean-Paul Beaudry
 St-Marc, Cte de Verchères
 514-584-2348

ATTENTION CULTIVATEURS! NOUS avons en main le plus bel assortiment de Refroidisseurs à bidons et en vrac, neufs et usagés, à vendre. Gros et détail. EUGÈNE ROY (DIVISION DE LA FERME) LTÉE, (C.P. 234), 142 AVENUE DU PARC, L'AS-SOMPTION. TEL: 514-837-3356.

CULTIVATEURS ALLONS VERS LE PROGRÈS
 Suivez la file des gens satisfaits en faisant construire des SILOS DE BÉTON ARME. Ciment fait d'une coulée continue à l'aide d'une forme hydraulique coulissante ultra-moderne qui élimine les joints et laisse un fini lisse et exempt d'impuretés.
 Diam. 16 à 30 pi.

SILOS MICHEL ENR.
 Michel Dupuis
 St-François-du-Lac
 Cte Yamaska
 Tel. 514-568-3729

VOITURE à signer, grandeur pour 40 vaches; Silo Martin 16 x 45, facile à déplacer. ANTONIUS KEURENTJES, RANG DE L'ÉGLISE, HENRYVILLE, CTÉ IBERVILLE, TEL: 299-2196.

FRIGIDAIRE à lait, capacité 8 bidons. Trapeuse Surge 2 chaudières avec compresseur et pipage. 25 bidons à lait. Avoine, foin. TÉLÉPHONER: (soir) 435-3408.

EQUIPEMENT de cordonnerie au complet, avec fournitures. J.C. BRAULT, 7057, 22ème AVENUE, ROSEMONT, MONTRÉAL 453. TEL: 722-9623 (soir) — 722-2406 (jour).

2 CHAISES de barber à vendre. MARCEL CLAUDE, 2210 FULLUM, MONTRÉAL 133. TEL: 525-8647.

BOIS USAGE BOIS DE CHAR

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'16" à \$60.00 du mille. Madriers emb. 1 3/4" et 2 1/2" épaisseur. 5" à 9" largeur, 9' longueur, à \$60.00 du mille — Plywood neuf et usagé. Achetons bois de sciage, pin, épinette, bois franc — MAGNAN LUMBER CO. INC 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTRÉAL 104. TEL: 931-2561.

COURS FEMMES - FILLES

ACADÉMIE DE COIFFURE LAIVALE

Préparez votre avenir... apprenez l'art de la Coiffure. Une équipe professionnelle vous dirigera vers cette belle carrière. Nombre d'élèves limité.
 1er cours,
 15 sept. '70 au 1er Oct. '70.

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS.

École détenant un permis en vertu des Ecoles Professionnelles Privées.
 3585A Du Souvenir,
 CHOMÉDEY, LAVAL.
 TEL: 681-3211.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION!! Cultivateurs qui avez l'intention de vendre... Léo Dastous est acheteur de troupeaux et roulants de ferme... Léo Dastous est à votre entière disposition pour tous genres d'encans... Léo Dastous a la meilleure organisation du Québec... Léo Dastous vous assure d'avance une entière satisfaction, à un prix très raisonnable. Pour tous genres d'encans: LÉO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, CTÉ MÉGANTIC. TEL: 362-7585.

ENCAN

JEUDI, le 30 JUILLET, 1970 à 12.30 précis
 chez M. JEAN JACQUES GRATTON,
 345, RANG BELLE RIVIÈRE NORD,
 STE-SCHOLASTIQUE, Cte Deux Montagnes
 Sera vendu: un excellent troupeau HOLSTEIN croisé, clair de test, comprenant 29 vèlées dont 14 bonnes vaches, 8 fraîche vèlées, 2 vèlées sou peu et 3 vèlées en mars; 10 taures de 3 ans, saillies pour octobre et novembre; 5 taures de 2 1/2 ans, saillies pour l'automne. CE TROUPEAU EST DE TRÈS BON TYPE LAITIÈRE.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: "Bulk Tank" Champion, cap. 35 bidons, très peu usagé; Trapeuse Surge 3 chaudières avec compresseur et tuyauterie pour 30 vaches; Bassins de lavage; Réservoir à eau chaude; Tondeuse à animaux; Couloirs et chaudières.
 MACHINERIE: Tracteur Intern. 414 Diesel; Charrue Intern. 2 raies, hydraulique; Herse à rouleaux Intern., neuve, 32 disques, semiportée; Semoir à grain Intern. combiné, 16 disques, avec clutch, sur pneus, comme neuf; Presse Intern. No 46, à corde; Faneur à foin John Deere, comme neuf; Cultivateur Intern. 17 dents, hydraulique; Andaineuse Intern. avec conditionneur. No 201, 10 pi. de foin, comme neuve; Arroseuse 150 gall., hydraulique, pompe 4 pistons; 2 Voitures sur pneus avec plate-forme; Remorque à 2 roues avec brancard à animaux; Monte-Balles de 28 pi. avec moteur; Traineaux à balles; Fourches à foin à tracteur; Lieuse à blé d'Inde; Lieuse à grain; Charrue à rigoles; Perforeuse à piquets, 10" grosseur; Vis à grain 5 pi., 22 pi. longueur, avec moteur; Nettoyeur d'étable Patz, 275 pi. de chaîne, grosse transmission, moteur 2 forces, 150 poches d'avoine; Toutes les stalles de l'étable avec abreuvoirs; 2,000 pi. de boyau de plastique de 1/2 po.; Moteur de 2 forces; Banc de scie; Quantité de outils; 40 argens d'avoine sur le champ; tous les outils de hangar; un peu de ménage de maison.

TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE.
 CAUSE DE L'ENCAN: FUTUR AÉROPORT, CANTINE SUR LES LIEUX.
 CONDITIONS: Argent comptant ou prêt de banque accepté d'acheteurs qualifiés. Pour information, s'adresser à M. Jean Jacques Gratton, 258-2983 ou à:
 GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
 ENCANTEUR LICENCIÉ
 ST-BARNABÉ SUD
 CTÉ ST-HYACINTHE
 TEL: 792-3595.

N.B. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
 JEUDI, le 23 JUILLET, 1970, à 12.30 précis.
 chez M. LIONEL LAHAIE,
 3400 RANG ST-REMI,
 STE-SCHOLASTIQUE, Cte Deux Montagnes
 Sera vendu: un excellent troupeau d'animaux HOLSTEIN croisé, clair de test, comprenant 27 vèlées; 25 bonnes vaches dont 3 vèlées en décembre, 4 en janvier, 2 en février, 2 en mars; les autres sont fraîche vèlées; 1 taure de 1 an; 1 taureau de choix, de 2 ans;

EQUIPEMENT LAITIÈRE: Bulk Tank DeLaval, cap. 45 bidons, très peu usagé; Réservoir à eau chaude; Bassins de lavage; Tondeuse à animaux; Trapeuse Surge 3 chaudières avec compresseur et moteur; Tuyauterie de 1 po. pour 35 vaches; Chaudières et Couloirs; Événail électrique; Réfrigérateur 6 bidons.
 MACHINERIE: Tracteur Intern. 624 Diesel, très peu usagé, servo-direction, sortie d'huile; Tracteur Ford avec poulie; Tracteur Intern. B-275 Diesel, avec chargeur; Niveleuse hydraulique; Charrue 4 raies hydraulique, soc déclinable; Charrue 3 raies hydraulique avec soc déclinable; Charrue Ford 2 raies; Herse à rouleaux, trainante, 32 disques; Herse à rouleaux Intern. 24 disques, trainante; Cultivateur Intern. 11 dents, renforcées, hydraulique, comme neuf; Cultivateur sur roues; 2 semoirs 13 disques; Charrue à rigoles, à tracteur; Bateauuse Dion 22 x 32 avec table et courroie, très peu usagé; 2 Herse à ressorts 3 panneaux; Moissonneuse-Batteuse Intern., modèle 82 avec pick-up; Faucheuse Massey-Harris; Rouleau d'acier 3 sections; Remorque à grain, cap. 7,500 lb; Lieuse à grain Intern.; Épandeur Intern. 140 minutes, commandé par le pouvoir; Monte-Balles 24 pi. avec moteur; Vis à grain 24 pi.; Fourragère Dion, 2 ans d'usage, avec barre de faux; Presse Intern. No 46, à corde; Râteau-Fileur International; Balance de 240 lb; 2 paires de Sleighs doubles; 3 Réservoirs; Berlots et voitures antiques; Bois de sciage de toutes sortes; Poteaux de cèdre; Bidons de 8 gallons; Pompe à chaux; Abreuvoirs; Tout l'engrais de la ferme; 2 Voitures à 4 roues sur pneus, avec plate-forme de 16 pi.; Quantité d'échelles; Banc de scie; Charrue à lait; Brouette; 600 balles de paille.

EQUIPEMENT DE SUCRERIE: Évaporateur de marque Charbonneau avec casseroles et tuyau; Petit poêle à finir le sirop; 1,850 chaudières à sucre, 450 de 2 gallons, 1,400 de 1 1/2 gallon; Chalumeaux couverts; Réservoir, cap. 900 gallons; Tonneaux et pompes. Tous les outils de hangar.

TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE
 CAUSE DE L'ENCAN: FUTUR AÉROPORT
 CONDITIONS: Argent comptant ou prêt de banque accepté d'acheteurs qualifiés.
 Pour information, s'adresser à:
 M. Lionel Lahaie, Tel: 258-2805 ou à:
 GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC,
 ENCANTEUR LICENCIÉ,
 ST-BARNABÉ SUD,
 CTÉ ST-HYACINTHE
 TEL: 792-3595

N.B. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services; une visite vous conviendra.

ENCAN
 pour M. JULIEN PELLETIER,
 1026, RANG DE L'ÉGLISE,
 MARIEVILLE, Cte Rouville (Route 40),
 Jeudi, le 23 juillet, 1970,
 à 1 hre p.m. précise

Sera vendu: 45 têtes d'animaux comprenant 29 vaches grossières HOLSTEIN, toutes claires au test fédéral, dont quelques-unes dues pour les mois d'août, septembre et octobre; 8 taures de 2 ans; 7 taures de 1 an; 1 taureau de 14 mois.
 EQUIPEMENT DE LAITIÈRE: "Bulk Tank" Universal, capacité 50 bidons avec Compressur, 2 forces; Trapeuse Chore Boy avec Compressur, Pipage et 2 Chaudières.
 MACHINERIE: Tracteur Massey Ferguson No 65, au gaz, avec servo-direction, chargeur sur le devant, broc et chaînes; Tracteur Massey Ferguson No 35 au gaz, avec servo-direction; Charrue à 3 raies, Massey Ferguson avec att. 3 pts.; Charrue à rigoles, Att. 3 pts.; Niveleuse, Att. 3 pts.; Herse à rouleaux 14 x 28, Massey-Ferguson, att. 3 pts.; Herse à ressorts Massey-Ferguson, att. 3 pts.; Herse à finir; Semoir à grain sur pneus, Massey-Ferguson 15 disques, No 33, neuve; Bateauuse à grain Massey-Ferguson No 35, sur roues sur pneus, avec côtes de 4 pi.; Vis à grain avec moteur; Semoir à grain; Moulin à faucher Massey-Ferguson, att. 3 pts.; Râteau à foin Farmhand; Presse à foin New Holland No 65, sur prise de force; Monte-Balles de 24 pi.; Voiture à foin Tandum à 6 roues sur pneus; Ensilure Gehl à blé d'Inde sur P.T.O. avec att. à foin; Montee-ensilage avec moteur Wisconsin à 4 cylindres; 2 Voitures à ensilage, automatiques, sur pneus; Épandeur à fumier Massey-Ferguson No 15; Moulange à marteau Gehl; Pompe à graisser avec fusil; Réservoir à gaz, capacité 125 gallons; Brouette à ciment; Réservoir à char, capacité 200 gallons; Cuvé 45 gallons; Chariot à fumier Jutras et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE: LA TERRE EST VENDUE
 CONDITIONS COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE.
 Pour information, s'adresser à l'encanteur

ENCAN
 Samedi, le 25 juillet, 1970
 à 12.30 précis
 chez M. PAUL EUDORE FERRON,
 2ème RANG, ST-MARCEL, Cte Yamaska.

Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN, clair de test, comprenant 33 têtes; 16 vaches de 2 ans à leurs premiers veaux; 7 taures d'un an dont quelques-unes sont saillies; 9 veaux d'élevage; 8 génisses; 1 taureau HEREFORD, descendant de pur-sang; 1 taureau HOLSTEIN, 1 an, de choix; 25 mètres traies, quelques-unes avec leurs porcelets. Les autres en gestation; 1 verrat de 1 an.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: Trapeuse Surge 2 chaudières avec compresseur et tuyau de 1 1/2 po. pour 28 vaches; 7 bidons Séparateurs DeLaval, comme neufs; Tondeuse à animaux; Pompe à insecticide pour animaux; Écorceuse; MACHINERIE: 2 Tracteurs Massey-Harris Ferg. Diesel, No 65 et No 135, 600 heures d'ouvrage seulement; 3 Charrues; une Aldril 2 raies, 14 pi., hydraulique; une Aldril 2 raies, 14 pi., hydraulique; une défonceuse, hydraulique, 1 raie, en très bon état; Presse M.F., comme neuve, hydraulique; Filer-Faneur Massey-Ferguson, comme neuf; 3 Voitures avec plate-formes; 1 Tandem 1 x 22 pi.; 2 de 16 pi. et une Normand; Monte-Balles 24 pi. avec moteur à gazoline; Herse à rouleaux Massey-Ferguson hydraulique, 24 disques; Herse à ressorts 2 panneaux, trainante; Herse à foin 12 pi. en fer; Cultivateur hydraulique, comme neuf; Niveleuse hydraulique; Semoir à grain; Semoir à blé d'Inde 3 rangs, en très bon état; Épandeur d'engrais chimique, comme neuf; Épandeur Oliver de 90 minutes; Fourche à fumier, hydraulique, 3 pts.; Banc de scie; Quantité de tôle neuve, 11 pi. longueur; Lieuse à grain; Bateauuse Forano avec courroie de 40 pi. sans denture; 5 feuillets de tuyau de ciment de 5 pi. de diamètre; Souffleuse à neige hydraulique, valeur de \$500; Pelle à tracteur, hydraulique; Petit semoir; 150 poches d'avoine; Réservoir à flotte; Bois de sciage de toutes sortes; Piquets de cèdre; Grosse quantité de broches; Quantité de barils; Arroseuse, cap. 45 gallons, à jet, pour avoine et maïs; 4 cages à blé d'Inde de 25 pi. x 4'; 40 tonnes de blé d'Inde en épis; Chaine à tracteur; Balance; Nombreux autres articles, trop long à énumérer. Un peu de ménage de maison; T.V. Electrohome 21 po.; Laveuse; Poêle à bois, blanc;

CAUSE: TERRE VENDUE
 CANTINE SUR LES LIEUX
 CONDITIONS
 ARGENT COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE ACCEPTÉ D'ACHETEURS QUALIFIÉS.
 Pour information, s'adresser à: M. PAUL EUDORE FERRON, — 794-2708 ou à:
 GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
 ENCANTEUR LICENCIÉ
 ST-BARNABÉ SUD
 CTÉ ST-HYACINTHE
 TEL: 792-3595.

N.B. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
 JEUDI, le 23 juillet, 1970,
 à 1 hre p.m. précise.
 chez M. TÉLÉPHONE LAMONTAGNE,
 de ST-FERDINAND, Cte Mégantic.
 La Ferme est située sur la route 49, à 1 mille du Mont-Villeneuve.

Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN de 35 bêtes dont 15 vaches avec quota de lait de 6,000 lb; 4 bouvillons de 2 ans; 3 taures de 2 ans; 4 taures de 1 an; 3 bouvillons de 1 an; 6 veaux; 4 taures 2 bons chevaux pesant 1400 lb chacun. Le roulant comprend: 1 tracteur International No 275 Diesel avec pelle à fumier et à gravier; Faucheuse; Râteau Fileur; Presse à foin Oliver; Traineau à balles; Monte-Balles; Wagon sur pneus; Chaînes à tracteur; Épandeur à fumier; Herse à disques; Herse à ressorts; Charrues International à 2 versours; Semoir; Bateauuse avec Souffleur; Hache Paille; Sleighs doubles; Attelages; Trapeuse DeLaval à 2 chaudières; Magnétique; Refroidisseur à 12 bidons; 17 bidons; Tondeuse électrique; Bois de sciage; Outils de hangar et quantité d'autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS COMPTANT.
 Pour information, s'adresser à:
 GEORGE GOGGIN,
 ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE,
 DE PLESSISVILLE,
 TEL: 362-2195
 PRIÉTAIRE
 DE LA FERME BARILÉE ENR.

ENCAN
 JEUDI, le 23 JUILLET, 1970,
 à 12.30 précis.
 chez M. LIONEL LAHAIE,
 3400 RANG ST-REMI,
 STE-SCHOLASTIQUE, Cte Deux Montagnes
 Sera vendu: un excellent troupeau d'animaux HOLSTEIN croisé, clair de test, comprenant 27 vèlées; 25 bonnes vaches dont 3 vèlées en décembre, 4 en janvier, 2 en février, 2 en mars; les autres sont fraîche vèlées; 1 taure de 1 an; 1 taureau de choix, de 2 ans;

EQUIPEMENT LAITIÈRE: Bulk Tank DeLaval, cap. 45 bidons, très peu usagé; Réservoir à eau chaude; Bassins de lavage; Tondeuse à animaux; Trapeuse Surge 3 chaudières avec compresseur et moteur; Tuyauterie de 1 po. pour 35 vaches; Chaudières et Couloirs; Événail électrique; Réfrigérateur 6 bidons.
 MACHINERIE: Tracteur Intern. 624 Diesel, très peu usagé, servo-direction, sortie d'huile; Tracteur Ford avec poulie; Tracteur Intern. B-275 Diesel, avec chargeur; Niveleuse hydraulique; Charrue 4 raies hydraulique, soc déclinable; Charrue 3 raies hydraulique avec soc déclinable; Charrue Ford 2 raies; Herse à rouleaux, trainante, 32 disques; Herse à rouleaux Intern. 24 disques, trainante; Cultivateur Intern. 11 dents, renforcées, hydraulique, comme neuf; Cultivateur sur roues; 2 semoirs 13 disques; Charrue à rigoles, à tracteur; Bateauuse Dion 22 x 32 avec table et courroie, très peu usagé; 2 Herse à ressorts 3 panneaux; Moissonneuse-Batteuse Intern., modèle 82 avec pick-up; Faucheuse Massey-Harris; Rouleau d'acier 3 sections; Remorque à grain, cap. 7,500 lb; Lieuse à grain Intern.; Épandeur Intern. 140 minutes, commandé par le pouvoir; Monte-Balles 24 pi. avec moteur; Vis à grain 24 pi.; Fourragère Dion, 2 ans d'usage, avec barre de faux; Presse Intern. No 46, à corde; Râteau-Filer International; Balance de 240 lb; 2 paires de Sleighs doubles; 3 Réservoirs; Berlots et voitures antiques; Bois de sciage de toutes sortes; Poteaux de cèdre; Bidons de 8 gallons; Pompe à chaux; Abreuvoirs; Tout l'engrais de la ferme; 2 Voitures à 4 roues sur pneus, avec plate-forme de 16 pi.; Quantité d'échelles; Banc de scie; Charrue à lait; Brouette; 600 balles de paille.

EQUIPEMENT DE SUCRERIE: Évaporateur de marque Charbonneau avec casseroles et tuyau; Petit poêle à finir le sirop; 1,850 chaudières à sucre, 450 de 2 gallons, 1,400 de 1 1/2 gallon; Chalumeaux couverts; Réservoir, cap. 900 gallons; Tonneaux et pompes. Tous les outils de hangar.

TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE
 CAUSE DE L'ENCAN: FUTUR AÉROPORT
 CONDITIONS: Argent comptant ou prêt de banque accepté d'acheteurs qualifiés.
 Pour information, s'adresser à:
 M. Lionel Lahaie, Tel: 258-2805 ou à:
 GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC,
 ENCANTEUR LICENCIÉ,
 ST-BARNABÉ SUD,
 CTÉ ST-HYACINTHE
 TEL: 792-3595

N.B. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services; une visite vous conviendra.

MACHINERIE A PATATES

VENTE—RÉPARATION—PIÈCES
 ROGAN, Pont Rouge, Thomas, Claveurs, Empocheurs, Convoyeurs, Brosseuses, Boîtes, Combines Arracheuses, 1 et 2 rangs. Chaînes pour toutes marques. Estimation sur demande. YVON CLEMENT, 6181 DU BOCAGE, MONTRÉAL 433. TEL: 352-7340 — 353-7378.

ARRACHE-PATATES Lockwood, un rang, avec Empocheur, Cause: Aéroport. MME JEAN-PAUL OUELLETTE, 2495 COTE DES-ANGES, STE-SCHOLASTIQUE, — 514-258-2200.

PREQUE NEUFS — Dégermeuse à patates — Semoir 1 rang — Arracheur — Empocheur (Cribble) — Déchargeur, Après 6 ans, Téléphoner: LAURENT LAVOIE, 473-0675.

MACHINES OUTILLAGE

GRAND SPÉCIAL!

ATTENTION — 2 Andaineuses International 201, avec Conditionneurs — Andaineuse Massey-Ferguson 34 — Presse à foin Oliver — Faucheuse New Holland sur courroie, légèrement usagée — Charge Balles — Moissonneuse-Batteuse Massey-Ferguson 300 — Moissonneuse-Batteuse International 105, légèrement usagée — Fourragère Massey-Harris — TRACTEURS: Case 483 Diesel — International 624, Diesel B-414 D — B-275 D avec loader — B-250 D — John Deere 50 avec loader — W-4 avec loader — Ford 800 avec loader — International 300, servo-direction et loader — International 350 D — Farmall "H" — Massey 30 et 22 — Faucheuses, Fileurs, Charrues, Roulettes, Semoirs, Épandeurs à fumier, etc. Le tout est usagé et en bon ordre. Plan sans intérêt. Livraison gratuite. CLAUDE JOYAL, ST-GUILAUME, CTE YAMASKA, VENDEUR AUTORISÉ INTERNATIONAL, HARVESTER ET FORANO. TEL: 819-396-2161.

TRACTEURS — Massey-Ferguson 65 Diesel — Massey-Ferguson 35 avec pelle — John Deere 40 avec pelle — McCormick 340 — Oliver 550 — Ford et Ferguson — Fourragère John Deere et McCormick avec nez à blé d'Inde et Pick Up — "Chopper" — Ensilure — Épandeurs d'engrais de toutes grosseurs, de 90 à 160 minutes, sur pneus — Chargeur de balles sur le champ — Presse à foin — Râteaux — Fileurs de toutes sortes — "Bulk chuses hydrauliques de toutes sortes — "Bulk Tank" 35 bidons — Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J. B. GIRARD, 194 rue ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, COMTE ST-HYACINTHE, P.Q. TEL: 787-2013.

FOSSÉS septiques, toutes grandeurs: puits de ferme, toutes grosseurs de 12 pi. à 12 pi. de diamètre jusqu'à 36 pi. de longueur; "Bull Doser" John Deere 440, sur chenilles, avec chargeur; Machinerie agricole de toutes sortes, trop long à énumérer. S'adresser à: PAUL-ÉMILE JETTE, STE-SCHOLASTIQUE, CTE DEUX-MONTAGNES.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE "New System Special" à blé d'Inde, combiné grain et épis, moteur G.M. Diesel, Cabine et air conditionné, 300 heures d'ouvrage. Valeur \$28,000. Vendrais à sacrifier. Cause: Abandon culture blé d'Inde. Téléphoner: 819-334-2486.

FEMMES FILLES DEMANDEES

VEUVE ou personne seule, 35 ans ou plus, pour l'entretien de maison et la cuisine pour 15 pensionnaires. Les pensionnaires font leur lit et lavent leur vaisselle. Ils aident aussi à l'entretien. Devra être très propre et avoir des références sur l'honnêteté. La personne qui saura apprécier un bon chez soi et être bien traitée sera la bienvenue. \$185. par mois, logée, nourrie. S'adresser à: MME EVA GRANT, R.R. 3, L'ANNONCIATION, TEL: 819-275-5160.

FILS TISSUS COUPONS

BATTEUSE Oliver 525 combinée, avec cabine, presque neuve, peut s'adapter pour le maïs, grain — Batteuse Ford combinée avec moteur Diesel, barre de coupe 11 pi., 3 ans de service, en bon ordre — Batteuses à grain traitantes, P.T.O. et quelques unes avec moteur — 10 Tracteurs usagés de 25 à 75 forces que nous voulons vendre avant les vacances. Faire offre raisonnable. Aussi Arracheuses à bettes rayées et plusieurs autres machines. Nous préférons vendre à meilleur marché et plus vite plutôt que d'entreposer des machines. **LETEN DRE MACHINERIE ENR. "ALLIS CHALMERS", ST. THOMAS D'AQUIN, (ST HYACINTHE), TEL.: (514) 796-3330 — (maison), (514) 773-8140.**

"**BULK TANK**" 27 bidons, Kraft, 31/2 ans d'usage — Chauffe-eau électrique, Inglis, 30 gallons, en très bon état. **ARMAND JODOIN, 4301 BARONNIE, VARENNES, TEL.: 652-2217.**

PRESSE à foie New Holland, moteur Wisconsin, à broche, Frigidaire à lait Crino, 12 bidons. **LEWIS DESMARAIS, R.R.3, VALCOURT (SHEFFIELD).**

ON DEMANDE

ACHETEUR de troupeaux laitiers pur sang ou croisés et roulant de ferme. S'adresser à: **JEAN MARC LEBLANC, ST SYLVERE, CTE NICOLET, TEL.: 23-5-1.**

ACHETEUR des cages pondueuses pour poules avec l'abreuvoir et l'épinière. **CENTRE D'ÉLEVAGE LES BUISSONS ENR., 866 RUE PUJALON, HAUTE RIVE, 589-5733.**

JE SERAIS ACHETEUR de 50 tonnes de Montréal qui garderait et ferait travailler mon fils de 14 ans, accompagné d'un berger allemand très doux, du 2 au 23 août. Conditions à discuter avec le père. Prière communiquer rapidement par la poste ou téléphone, frais vus. **NOEL PERUSSE, 3070, RUE MATIS, ST-LAURENT, TEL.: 334-7313 — 392-7811.**

RECHERCHE cultivateur pas trop loin de Montréal qui garderait et ferait travailler mon fils de 14 ans, accompagné d'un berger allemand très doux, du 2 au 23 août. Conditions à discuter avec le père. Prière communiquer rapidement par la poste ou téléphone, frais vus. **NOEL PERUSSE, 3070, RUE MATIS, ST-LAURENT, TEL.: 334-7313 — 392-7811.**

AVONS besoin de 1,000 vieilles armes à feu pour tournage d'un film. Payons de \$2 à \$25. — Expédier à **SENNEVILLE FILM, BAIEVILLE, CTE YAMASKA, P. QUÉ.**

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables!! **H. DUBOIS & FILS LTÉE, VILLE ST-REMI, P.Q. TEL.: 454-2442.**

POUSSINS, POULETTES

CANETONS d'un jour et plus. — Race: Pekin. **CENTRE D'ÉLEVAGE LES BUISSONS ENR., 866 RUE PUJALON, HAUTE RIVE, CTE SAGUENAY, TEL.: 589-5733.**

POUSSINS d'un jour et démarrés, 17 races au choix, canetons, faisans, dindonneaux, chats de 4 semaines, poulettes plus âgées, de tous âges. Catalogue. **TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.**

BONNIE'S PONDEUSES

BONNIE'S Votre source de confiance, ce qu'il y a de plus profitable, pondueuses d'oeufs bruns, pondueuses d'oeufs blancs aussi. Nous avons les races dominantes. Rouges X Sussex. Commandez dès maintenant pour livraison hâtive cet hiver et au printemps. Écrivez pour liste de prix et détails. **BONNIE'S CHICK HATCHERY & FARM LIMITED, ELMIRA, ONTARIO.**

TERRES A LOUER

À LOUER, terrain 180 arpents situé à 33 et 36, Ville Mercier, comté Châteauguay. Idéal pour cultivateur ayant machinerie. Prix minimum de \$1200 par année. Téléphone: **M. H. MORAND, 691 1219 ou M. MIR, 697-4816.**

FERMES A LOUER OU A VENDRE

FAITES rapporter votre ferme, vendez ou louez par notre entremise. Nous avons déjà un acheteur, peut-être serait-ce le vôtre. Demandez formulaire, sans obligation aucune. **EXCELSIOR, CASIER 77, ST-GREGOIRE (NICOLET).**

TERRES A VENDRE

A VENDRE, ferme de 400 acres dont 200 en culture, située bonne région Abitibi. Bâtiment neuf, grande maison, chauffage à l'huile. Prix: **Credit Agricole \$3,400, plus balance \$3,000 — CASE 326, 515 VIGER, MONTREAL.**

TERRE, 270 arpents, sucrerie de 2,000 coullants; roulant complet, machinerie; 75 têtes dont 40 vaches laitières, 2 boeufs, 10 taureaux; bâtiments en bonne condition; Chambre à lait approuvée par le gouvernement; 2 sources; située à 2 1/2 milles du Village. Cause: santé. Pour information: **AURELE ST-DENIS, R.R.1, PLANTAGENET, ONTARIO. TEL.: 613-673-5194.**

FERME à vendre, 160 arpents cultivables; séparée si désiré. **CLAUDE SAUVÉ, 613, RANG ST-LAURENT, ST-ÉTIENNE, CTE BEAUHARNOIS, QUÉ.**

A VENDRE: Ferme de 142 acres dont 65 en culture, maison, grange étable et laiterie, endroit retiré, rivière; site idéal pour chalets d'été. Située entre Ormstown et Huntingdon. Ancienne propriété de M. William A. Daignault. S'adresser à: **Georges Lebel, Conseiller en Crédit, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, ÉDIFICE FÉDÉRAL, 4 RUE ST-LAURENT, (C.P. 505), VALLEYFIELD, P.QUE. TEL.: 371-1772.**

FERME, 93 arpents, pour tous genres de cultures. Bonnes bûisses. Aussi terre à bois. **OSCAR DESROSIERS, 3231 STE-ELISABETH (JOLIETTE), TEL.: 756-2327.**

FERME 135 arpents en culture, bien bâtie, avec machinerie. Un mille du village. **ALCIDE BELLEMARE, C.P. 54, YAMACHICHE, TEL.: 296-3691.**

VOULEZ vous vendre votre ferme laitière avec quota lait nature pour Montréal? Écrivez à: **H. POLL, Courtier Spécialisé, 1533 Mc-GREGOR, MONTREAL 109.**

FERME, 125 arpents en culture, avec roulant, 34 têtes, bons bâtiments. Chemin asphalté. **ALCIDE LEMAY, 43, RANG DE LA CARRIÈRE, UPTON, CTE BAGOT, TEL.: 549-4992.**

TERRE à jardinage, 63 arpents, maison, bonne bûisse, près Transcanadienne. **JEAN-LOUIS COUSINEAU, CH. ST-EMMANUEL, CO-TEAU DU LAC, (SOULANGES), 456-3476.**

131 arpents, 110 cultivés, ferme laitière et à jardinage, quota industriel; avec ou sans roulant. Maison neuve. **GELAS RENAUD, 840 RIVIERE SUD, ST-ROCH L'ACHIGAN (L'ASSOMPTION).**

FERME, 115 arpents en culture, 5 arpents en bois, avec ou sans troupeau Ayrshire de 40 bêtes avec quota de lait industriel; très bien bâtie, près du Village. **BERTRAND AUSANT, 220 RANG ST-PIERRE, ST-ROBERT (RICHELIEU).**

TERRE propice pour culture foin, grain, légumes, fraises, framboises. Etang. Bien bâtie. 10 milles. Drummondville — 3 milles. Trans-Canada — 50 milles. Cause: Maladie. **JOSEPH ST-MARTIN, ST-NAZAIRE, CTE BAGOT, TEL.: 66-Sonnez 4.**

TERRES très fertiles, l'une de 2 X 30, l'autre "arc-boutant" 3 X 27 dont 45 en bois; avec ou sans roulant; très bien bâtie. **ALFRED MARTEL, RANG JULIAVILLE, ST-EDOUARD (LOTBINIERE), TEL.: 7-sonnez 1-2.**

TERRES DEMANDEES

ECHANGERAI 4 terrains à Montréal, va leur \$6,000, prêts pour la construction, pour Terre de préférence avec bûisses; comté St-Hyacinthe ou les environs. **E. BRACCI, 2750 BRUXELLES, MONTREAL 429, TEL.: 353-0899.**

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER. Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courtoise, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 3 pages — Pseudonyme court et original — pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente.

Adresser vos lettres à: **COURRIER DE MARIE-JOSEE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave VIGER, MONTREAL 132.**

A toutes les mamans fatiguées de toujours recommencer...

Plusieurs lectrices aux prises avec le problème de l'énurésie, chez les enfants (incontinence d'urine) m'ont redemandé les conseils publiés il y a plus de deux ans. Voici donc les suggestions apportées des quatre coins de la Province aux mamans fatiguées.

Marie-Josée

UNE BEAUCERONNE: "Je reçois à l'instant "La Terre de Chez-Nous", et à une qui signe "Maman découragée de Sherbrooke", je lui dirais d'essayer ce que moi-même ai fait avec 6 enfants qui mouillaient leurs lits. L'âge variait entre 2 et 13 ans. Le problème devenait plus grave avec les deux aînés de 12 et 13 ans. Le traitement "Enur-tone" m'avait coûté \$250, pour mes deux garçons. L'essai avait duré 6 mois et s'était révélé un fiasco. Un bon jour, je leur ai dit: "Ceux qui ne mouilleront pas leurs lits, demain, je leur donnerai .05 cts. Et cela, toutes les fois où vous serez secs le matin. Par contre, si vous vous oubliez, c'est vous qui me donnerez .05 cts. Je m'imaginai que ce pouvait être pour eux la paresse de se lever. J'avais des enfants intelligents, mais qui pouvaient être paresseux. Cela a été merveilleux. C'était leur premier bonjour le matin de dire, "Maman, tu me dois .05 cts..." ou encore, "Je te dois .05 cts..." De me donner l'argent, leur faisait mal au coeur. Cela a duré environ 6 mois. Ils m'ont dit eux-mêmes, "maman, tu peux arrêter de nous payer, on est guéri..." Et dans la même année, mes six enfants qui mouillaient leurs lits étaient tous guéris. Je n'avais pas employé cette méthode avec les plus jeunes. Mais l'exemple des autres les a peut-être encouragés. Je voudrais bien que ce petit truc profite aussi à cette dame. Un essai, ce n'est pas difficile à faire." Ce sont souvent les remèdes les plus simples qui entraînent la guérison. Cette petite émulation entre frères a connu des résultats heureux. C'est donc signe que leur malaise était surtout dans leur tête et leur psychisme, plus que dans leur corps.

la dame en question voulait consulter un urologue, il doit y en avoir certainement dans sa région, elle trouverait certainement la clef de tous ses ennuis." Merci madame de votre témoignage. Il vaut sûrement la peine de consulter un spécialiste afin de déterminer si le malaise de l'enfant est d'ordre organique. C'était le cas de votre petit et vous êtes toute heureuse des résultats. Nous le sommes aussi avec vous.

UNE LECTRICE D'AMQUI: "Je viens apporter un conseil à la maman découragée. Mon fils mouillait encore son lit à l'âge de 11 ans. Tous les conseils, les expériences des autres, les avis de médecins et gardemalades s'étaient révélés inefficaces. Personne ne me conseillait de lui donner des toniques. Pourtant, un bon jour je décide d'ajouter à son alimentation quelque chose de plus riche en vitamines. Je lui ai donné un composé de vitamines et minéraux et les

ennuis ont cessé. Il y a évidemment toujours des exceptions, mais règle générale l'enfant qui mouille son lit n'est pas vraiment en santé. Presque toujours c'est un enfant nerveux. Pour que toutes les précautions apportent enfin des fruits, il faut entourer le jeune de beaucoup de calme et avoir confiance que cela va finir. Il faut avoir confiance avec l'enfant. Vous êtes chanceuse madame de n'avoir qu'un enfant qui connaisse ce malaise. Il faut habiller l'enfant très chaudement, surtout les pieds et le protéger de l'humidité. Pour ma part, je suis maintenant bien fière de mon adolescent. Il a 15 ans, jouit d'une santé parfaite et se comporte en bon étudiant et en vrai sportif. Courage madame, vous allez réussir." La confiance autant que les vitamines et minéraux sont venus à bout de votre problème. Bravo chère madame.

SATISFAITE DE CET ESSAI: "A la demande d'une maman découragée de Sherbrooke, je suis moi, la maman heureuse d'avoir enfin trouvé la solution au problème de mon enfant qui mouillait son lit. En 20 jours, il a été guéri, grâce à cet appareil (reflex system) muni de plaques et réveil pour que l'enfant se lève. Ce procédé a été efficace pour des neveux et des enfants des alentours. J'espère que cette maman sera encouragée et je lui souhaite bonne chance." Ce qui s'était révélé un fiasco pour une première correspondante a eu de bons effets chez vous. Comme quoi, il n'y a pas qu'une seule solution pour ce problème difficile. Merci madame de vous offrir obligeamment à donner des renseignements aux mamans qui le désirent. Je conserve votre adresse.

UNE MAMAN HEUREUSE DE LA PRAIRIE: "Je voudrais venir en aide à la maman qui demande conseil. J'ai eu le même problème avec mon fils de 5 ans. J'étais désespérée et bien fatiguée de laver des draps et des couvertures tous les jours. Mon petit non plus n'aimait pas cela. J'ai donc loué l'appareil "System reflex". Mon fils mouillait alors son lit jusqu'à 6 fois par nuit. J'ai eu l'appareil le 5 décembre 1967. Et 14 jours plus tard, mon fils était guéri complètement. Il boit de l'eau du lit ou de la liqueur avant le coucher, parfois même, il aura froid aux pieds et plus jamais, il ne s'oublie. Je suis une maman heureuse qui désire partager son bonheur avec les autres. Chère madame, n'hésitez donc pas à com-



Une mode si jolie

4802 — Robe chemisier classique, fermoir à l'avant, genre tout aller. **NOUVELLES TAILLES DE DEMOISELLES: 8, 10, 12, 14, 16, 18.** La taille 12, buste 34 prend 1 vg 5/8 dans le 60 po. Prix: 85 cts.

7424 et 7473 — A la fois robe ou tunique, ce modèle croché ravira la maman et la fille. Tailles 10 à 16 inclusivement (patron 7224) et 2 à 12 inclusivement (patron 7473). Prix: 60 cts chacun.

4615 — Robe aérée et fraîche aussi charmante avec ou sans ceinture. **NOUVELLES TAILLES DE JEUNES FILLES: 8, 10, 12, 14, 16, 18.** La taille 12 prend 2 vgs 1/8 dans le 45 po. Prix: 85 cts.

Adressez vos commandes à **Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132.** S.V.P. écrire en **LETTRES MOUTILLÉES**, vos **NOMS** et **ADRESSES**. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

muniquer avec l'annonceur bien connu de Verdun qui s'occupe de cet appareil." Je conserve l'adresse de l'annonceur en question, au cas où d'autres mamans désiraient communiquer avec lui. J'ai quelque scrupule à publier pour lui une annonce gratuite, étant donné que ce système à réveil est quand même assez dispendieux de location. Il faudrait peut-être passer le tuyau à celui qui vend la publicité pour le journal...

UNE LECTRICE DE LOUISEVILLE: "Mon neveu de 11 ans a guéri de son habitude de mouiller son lit en prenant des pilules de fer "Médaille d'or". Vous prenez 5 pilules par jour. Vous achetez aussi un 26 oz. de brandy "5 étoiles" et vous en donnez 3 c. à table par jour dans du "cream soda." Bonne chance à la maman de Sherbrooke." Je publie votre annonce, madame parce que c'est quand même moins de conséquences que l'appareil "reflex". Si je comprends bien, il faut que l'enfant prenne les pilules avec le brandy. A moins que le brandy soit pour fortifier la mère? ... Merci chère madame. Vos conseils peuvent se révéler utiles.

SATISFAITE DE MANIWAKI: "J'avais le même problème que cette maman, il y a quelques années. Mon fils de 12 ans mouillait son lit depuis son enfance. C'était décourageant, toutes les nuits, et pas seulement une fois. Alors, ayant lu l'annonce de la méthode Enur-tone, je me décidai d'écrire. Voilà qu'un monsieur prit rendez-vous avec nous, parents et fils. Après plusieurs questions, il nous déclara que notre fils était guérissable. Le traitement était de 30 jours, si je me souviens bien. Après quelques jours de traitement l'enfant ne mouillait plus son lit. J'ai même plus, depuis; il a maintenant 18 ans. C'est un peu dispendieux, surtout que nous n'étions pas riches, mais quel soulagement pour l'enfant et pour la maman, bon espoir à cette dame." Merci à vous

aussi chère madame. On a parcouru pas mal tout l'éventail des recours possibles en ces cas: appareil à réflexes, traitement médical et chirurgical, vitamines et minéraux, et par-dessus tout la confiance et la patience. Une autre dame conseille aux enfants qui mouillent leurs lits de manger beaucoup de biscuits soda avant le coucher. Si ça ne guérit pas, ça ne nuit pas. Rien de bon comme les biscuits soda pour absorber les liquides! Deux autres mamans vantent elles aussi les appareils "System reflex" ou encore la méthode "Kleen sheets", ce sont des lectrices de l'Anse-au-griffon et d'Évain dans le cté de Rouyn-Noranda. Une bonne maman de 15 enfants de Wendover, Ontario, s'est bien trouvée de pilules destinées aux mouilleurs de lit. Ces pilules sont fabriquées à Windsor, Ont. par la cie Vanderhoof. Je me permets de citer ce nom, car ce n'est pas un procédé dispendieux. J'espère de tout coeur que l'expérience de toutes ces femmes courageuses saura aider toutes les mères aux prises avec ce difficile problème. Merci à toutes celles qui nous ont aidé à compléter ce dossier "Enurésie".

DÉSESPÉRÉE ET PERDUE: Ce que vous ne trouvez pas dans les bras de votre mari, vous le trouvez si vite dans ceux d'un homme de 50 ans... Comme les femmes sont étranges! Qu'est-ce qui vous bloque vis-à-vis de votre époux légitime? C'est cela qu'il faudrait découvrir. Votre problème va se régler partiellement, puisque vous allez devoir cesser de rencontrer celui qui vous trouble. Cette grossesse qui va vous empêcher de travailler tombe vraiment à point. Je ne puis vous aider davantage, pauvre madame. Continuez de lire le livre mentionné, il peut vous aider. Si votre frigidité persistait, il vaudrait la peine de consacrer quelques dollars pour consulter un psychiatre. Je regrette de ne pouvoir faire davantage pour vous.

PATRON A DIX SOUS

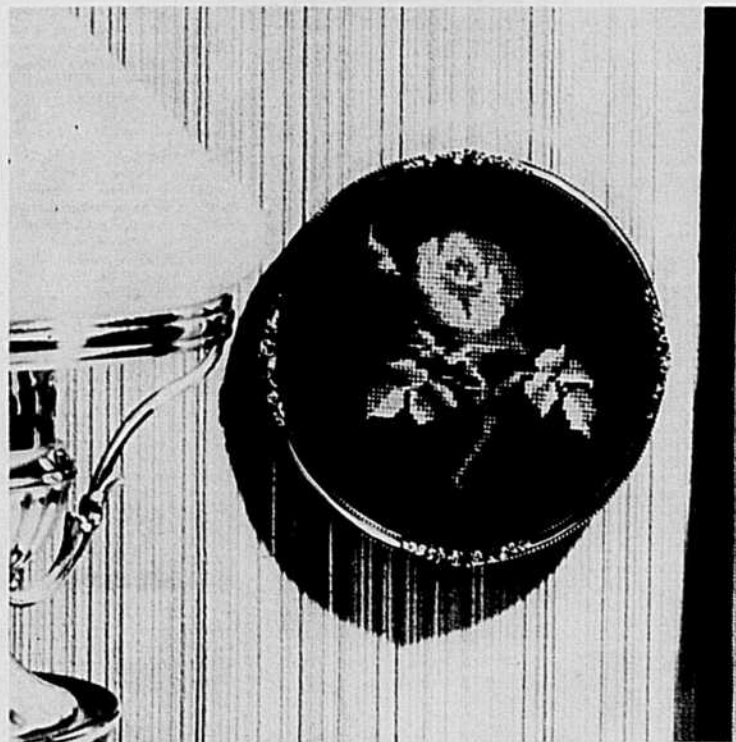


TABLEAU DE STYLE VICTORIEN — Un bouquet fraîchement éclos... à faire fleurir vous-mêmes! Pour cela ce tableau de style victorien vous fournit le modèle idéal. Modèle no. **E.N. 537F.** Adressez vos commandes à: **Patrons à dix sous, LA TERRE, 515 ave Viger, Montréal 132.**

J.T.C. DE QUÉBEC: "J'ai lu dans votre courrier, le S.O.S. lancé par une maman de Sherbrooke, à propos de son fils de 9 ans qui mouille encore son lit. J'ai eu un problème analogue avec mon enfant de 12 ans. Inutile de vous dire que j'ai tout essayé, sans grand résultat. Jusqu'au jour, où j'ai résolu ce problème, il y a 2 ans, en faisant subir à mon fils une intervention chirurgicale, par un urologue, médecin spécialisé dans les troubles du rein et de la vessie. Il s'agissait en somme de la dilatation du col de la vessie. La durée de l'hospitalisation n'est que d'une journée et demie. Les frais du chirurgien et de l'anesthésiste coûtent environ \$60. Le succès est garanti dans 90% des cas. Il y aura 2 ans cet été que mon fils a été opéré et il ne lui est arrivé que trois ou quatre accidents. Inutile de vous dire que je suis très satisfaite du résultat, je tiens à le crier bien haut sur les toits! D'après moi, il n'y a que peu d'années que ce genre d'opération se pratique à Québec. Mais je puis vous assurer qu'ils sont déjà très nombreux les enfants qui comme le mien, ont vu régler leurs problèmes, une fois pour toutes. Si



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands et les petits

L'été qui s'étire

C'est une petite bluette sans importance que cet "Amour, délices et compagnie" que C.F.T.M. nous offre le dimanche soir, à 6 hres. Sous-produit de comédie musicale, sans rien de comique ou de musical. C'est une demi-heure bouche-trou qui n'apporte rien et n'enlève rien non plus. Quelques chanteurs s'essaient à la comédie, dans un texte plat. Serge Laprade pour un, se contente d'être beau garçon, programme qui peut sembler facile, mais qui est pourtant impossible à la plupart des gens... Vous avez tout de suite compris qu'"Amour, délices etc..." n'est pas mon émission favorite.

"Zoom en liberté" et le "Rideau s'ouvre" continuent leur stupide concurrence. J'espère que la saison prochaine amènera un peu d'aération dans les cerveaux des bâtisseurs de programme. A Zoom de dimanche dernier, une seule pré-

sence remarquée celle de Danielle Oderra qui interprète avec une grande sensibilité des chansons intéressantes. Si on prend pour acquis que le réseau de Radio-Canada doit desservir une population de langue française par des émissions de qualité, on peut se demander ce que vient faire une Nanette dans un spectacle de variété qui se veut grand, comme le Zoom du dimanche. Nanette est une fort jolie fille qui s'habille très bien, mais elle ne peut chanter en français. On sait à quel point les postes privés nous abreuvant de "hit" et de succès américains, sans que les ondes de la Société d'État deviennent elles aussi truffées de chansons en anglais. Le choix doit être assez vaste pourtant en français.

L'hiver dernier, lorsque la grande comédienne française Jeanne Moreau était passée au Sel de la Semaine, je n'avais pu l'écouter. Ce fut donc un enchantement que de la voir débiter le plus simplement du monde les souvenirs de sa vie bien remplie. Elle parle d'abondance, avec finesse et simplicité. Fernand Séguin avait la partie facile. Tout lui tombait cuit dans le bec... Mais il avait probablement cuisiné son plat avec art... avant de le présenter au public. Bravo, nous vous regretterons.

Marie-Stéphane



"Pourquoi creuses-tu comme ça? Les fils les tiendront bien ces poteaux!"

Télévision Agricole à Radio Canada

LES QUATRE-SAISONS samedi, 18 juillet, 13 hres.

Nos pelouses sont aux prises avec les conditions d'été, trop sec ici, trop humide ailleurs. Déjà, il faut songer qu'elles devront avoir ce qu'il faut pour bien hiverner. Comment faut-il donc les traiter? Alphonse Gauthier tentera de nous le dire, aux Quatre-Saisons du samedi, 18 juillet, à 13hres. C'est une émission-couleur réalisée à Québec, par Claude Colbert.

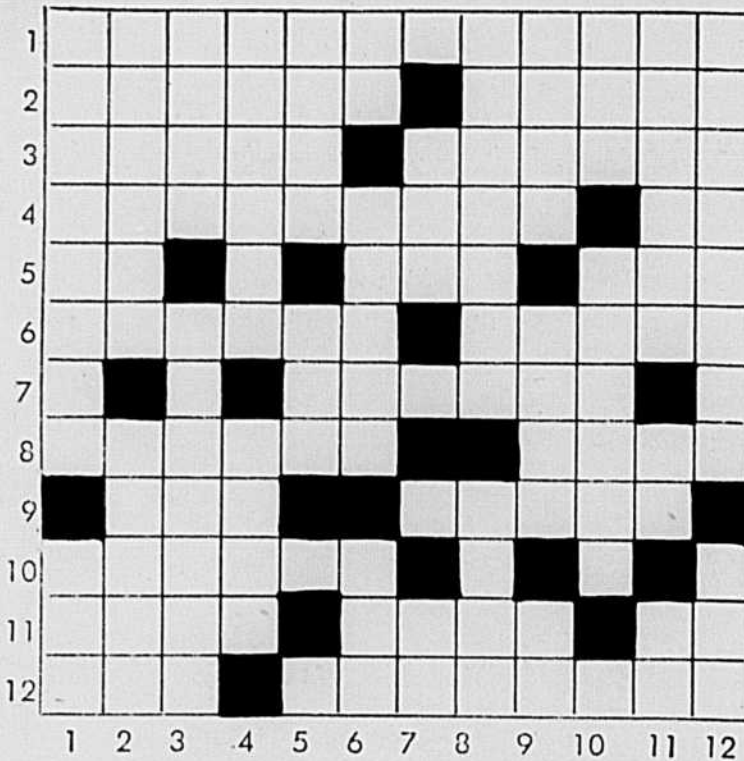
LES TRAVAUX ET LES JOURS dimanche, 19 juillet, 13 hres

A l'occasion des dernières grandes assises de l'agriculture canadienne, des rassemblements autour du rapport de la Task Force, on a souvent mentionné notre retard au domaine de la recherche. Et pourtant, tout un monde de chercheurs, de scientifiques, s'affairent autour de notre agriculture.

En fait foi un film-couleur de l'Office National intitulé "La science au service de l'agriculture", qu'on pourra voir aux Travaux et les Jours, édition d'été du dimanche, 19 juillet, à 13hres. La mise en ondes est du réalisateur Louis Letuvé.



LES MOTS CROISÉS DE "LA TERRE"



HORIZONTALEMENT

- Instruments servant à mesurer la richesse du lait en beurre.
- Méprise. — Femelle du coq
- Policier. — Mâle de la brebis.
- Affaissement du sol ou d'une maçonnerie sous l'effet de la pression excessive des matériaux de construction. — Gallium.
- Deux. — Unité de travail. — Habille.
- Fruit à pulpe sucrée et savoureuse. — Large, bien ouvert.
- Marque commerciale d'un panneau de fibre de bois.
- Bâtiment destiné aux bestiaux. — A eux.
- Préfixe égalitaire. — Organe reproducteur de végétaux de l'embranchement des phanérogames.
- Maison misérable, délabrée.
- Prénom masculin. — Amalgame d'étaim, qui sert à l'étamage des glaces. — Richesse.
- Unité monétaire d'Extrême-Orient. — Machine dont on se sert pour égrener les céréales.

VERTICALEMENT

- Qui tient de la bête (fém). — Les miens.
- De la ville. — Dignité papale.
- Triages. — Bourgeon le plus bas d'une branche de vigne et qui ne donne pas de fruits.
- Bacille de la peste. — Mâle de la chèvre.
- Action de se ruer. — Sorte d'oignon.
- Métal précieuse. — Saint Sacrifice. — Septième lettre grecque.
- Vaste étendue d'eau salée. — Astatine.
- Étancher un liquide avec une éponge. — Produit de la vache.
- La totalité. — Met bas, en parlant de la vache. — Venu au monde.
- État physiologique des animaux qui les pousse à rechercher l'accouplement. — Ce que vaut une chose.
- Louanges. — Patrie d'Abraham. — Charpente du corps humain.
- Membre d'un sénat. — Petite prairie.

Les films à l'affiche de la TV du 19 au 25 juillet 1970

MONTREAL
12.30 - CFTM

DIMANCHE, 19 JUILLET
11h.30 a.m. — ASTÉRIX ET LES GAULOIS (5) — Conte humoristique. En 50 ans, J. C., le chef des Romains tente en vain de voler aux Gaulois le secret de leur potion magique. (e)
2h.30 — EN COMPAGNIE DE MAX LINDER (4) — Fr. 1963. Film de montage. — Extraits des trois films tournés aux États-Unis par l'acteur français. (e)

LUNDI, 20 JUILLET
11h.30 a.m. — CAFÉ MÉTROPOLE (4) — E.U. 1937. Comédie. — Pour payer une dette, un joueur entreprend de séduire une riche héritière. (a)
2h. — CHANTAGE (5) — Fr. 1955. Drame social. — Un criminel s'empare d'une jeune fille et se fait tuer en voulant la protéger. —

MARDI, 21 JUILLET
11h.30 a.m. — BAGNE À VIE (6) — It. 1952. Mélodrame de L. Capuano avec Franco Interlenghi et Hélène Remy. — Un avocat célèbre assure la défense d'un jeune homme accusé de crime après avoir appris qu'il s'agit de son fils. — Très mélo. Ensemble quelconque. — Tendances moralisatrice. Mœurs assez morbides.
2h. — LES AVENTURES DE TILL LES PIÈGLES (5) — Fr. 1956. Film d'aventures. — Un jeune villageois des Flandres incite le peuple à la révolte contre des Espagnols.
7h.30 — LES BAS-FONDS DE FRISCO (3) — E.U. 1949. Drame social. — Un chauffeur de camion réussit à faire arrêter des malfaiteurs. — Réaliste et très dramatique. Réalisation remarquable.

MERCREDI, 22 JUILLET
11h.30 a.m. — LA CARAVANE DES HOMMES TRAQUÉS (5) — E.U. 1956. Western. — Un homme assure la compagnie de voyageurs pour attaquer un troupeau de bovins. — Images grandioses. (a)
2h. — DANGEREUSE MISSION (6) — E.U. 1950. Film d'aventures. — Un homme entre dans une bande de voleurs pour mieux les démasquer. —

JEUDI, 23 JUILLET
2h. — LA LIGNE BLANCHE (5) — It. 1949. Drame. — Aventures d'une famille aux prises avec un problème de délimitation de frontières entre l'Italie et la Yougoslavie. — Thème original. (a)
8h. — TRAIN D'ENFER (5) — Fr. 1966. Film d'espionnage. — Un agent secret fait

échouer un attentat contre un chef d'état. — Mise en scène honorable.
VENDREDI, 24 JUILLET
11h.30 a.m. — CES DAMES S'EN MÉLENT (5) — Fr. 1964. Comédie policière. — Un agent assure la collaboration de jeunes filles pour mieux démasquer des bandits. —
2h. — LES JEUNES FILLES DE SAN FREDIANO (4) — It. 1955. Comédie. — Les conquêtes d'un don Juan de quartier. — Approche psychologique valable. Mise en scène vivante. Interprétation convaincante. —
1h.20 a.m. — LA FILLE À LA VALISE (3) — It. 1961. Drame psychologique. — Un adolescent s'empare tendrement d'une jeune fille séduite puis abandonnée par son frère. — Climat poétique. Interprètes très bien dirigés. —

SAMEDI, 25 JUILLET
8h. — FROID DANS LE DOS (5) — G.B. 1958. — Au cours d'une inondation, un prisonnier sauve plusieurs personnes. — Belles images. Rythme alerte. —

MONTREAL
Canal 10 (CFM TV)

DIMANCHE, 19 JUILLET
11h.30 — L'ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR GRAHAM (5) — E.U. 1955. Drame. — Une institutrice voit sa vie troublée par un étudiant et son père. — Réalisation soignée. Suspense soutenu. —
4h.30 — L'HOMME DE SAN CARLOS (5) — E.U. 1955. Western. — Un étudiant s'efforce d'obtenir la paix entre Blancs et Indiens. — Décors magnifiques. Bons interprètes. (e)

LUNDI, 20 JUILLET
12h.15 — LE MOULIN DANS LE SOLEIL (5) — Fr. 1938. Comédie. — Un vieux célibataire s'empare d'une jeune fille. — Fines observations. Justesse de sentiments. —
2h. — LES NOUVEAUX RICHES (5) — Fr. 1938. Comédie. — L'histoire de deux anciens ouvriers devenus riches, l'un honnête et l'autre, un financier sans scrupule et cupide. — Réalisation laborieuse. Interprétation forte. —

MARDI, 21 JUILLET
12h.15 — SOUS LE CIEL D'ANDALOUSIE (6) — Esp. 1961. Film musical. — De retour chez les siens, un chanteur s'empare d'une ancienne camarade. — Prétexé à chants et danses espagnoles. —
2h. — DANGEREUSE MISSION (6) — E.U. 1950. Film d'aventures. — Un homme entre dans une bande de voleurs pour mieux les démasquer. —

MERCREDI, 22 JUILLET
12h.15 — LE GRAND CIRQUE (4) — Fr. 1949. Drame. — Aventures d'un groupe d'aviateurs français durant la dernière guerre. — Intéressante étude psychologique. (a)
2h. — LE PÉCHÉ DES ANNÉES JEUNES (5) — It. 1960. Drame sentimental. — Une jeune fille est victime d'un séducteur. — In-

terprétation convenable. — Mise en garde contre l'emballage sentimental.
7h.30 — VERTES DEMEURES (5) — E.U. 1959. Drame sentimental. — Un fugitif politique s'enfuit dans la jungle vénézuélienne où il découvre l'amour. — Bonne photographie. (a)

JEUDI, 23 JUILLET
12h.15 — QUAND L'INSPECTEUR S'EN MÉLE (4) — E.U. 1964. Comédie. — Un inspecteur maladroit enquête sur le meurtre du chauffeur d'un industriel français. — Composition amusante. —
2h. — LE BOITE AUX RÊVES (5) — Fr. 1944. Comédie psychologique. — Une jeune fille s'introduit dans un groupe de quatre étudiants pour gagner le cœur de celui qu'elle aime. — Beaucoup d'entrain. —
7h.30 — MISSION SUICIDE À SINGAPOUR (6) — It. 1967. Film d'espionnage. — Un agent américain est chargé de retrouver un savant chinois disparu. — Courage du héros.

VENDREDI, 24 JUILLET
12h.15 — QU'ASIMODO (4) — E.U. 1940. Drame. — Un bossu, sonneur de cloches à Notre-Dame, se fait le protecteur d'une jeune gitane. — Mise en scène somptueuse. Composition remarquable.
2h. — LES DÉGOURDIS DE LA 11e (6) — Fr. 1937. Vaudeville militaire. — Un colonel s'attire des ennuis en faisant organiser une représentation théâtrale par ses soldats. —
7h.30 — COMMISSAIRE X TRAQUE LES CHIENS VERTS (5) — All. 1965. Film policier. — Un détective démasque un criminel qui menace le monde d'une fusée nucléaire. — Ensemble mouvementé.

SAMEDI, 25 JUILLET
8h.30 a.m. — DU SANG SUR LA PISTE (5) — E.U. 1947. Western. — Un policier fédéral est appelé dans une petite ville du Kansas pour y faire régner l'ordre. (a)
12h.30 — LES RÉVOLTES D'ALCANTARA (5) — Esp. 1960. Film d'aventures. — Un convoi de chevaux s'oppose à la tyrannie d'un seigneur de sa ville. — Conventuel mais bien mené. Très belle photographie. (a)
3h. — L'HOMME AU FUSIL (5) — E.U. 1955. Western. — Les habitants d'une petite cité terrorisée par un bandit confient leur sort à un aventurier.
8h. — AUX FRONTIÈRES DES INDES (4) — G.B. 1960. Film d'aventures. — Pendant une révolution, un capitaine anglais est chargé de conduire en lieu sûr le fils du maharajah. — Rythme trépidant. Réalisation soignée. (a)

MONTREAL
Canal 10 (CFM TV)

DIMANCHE, 19 JUILLET
11h.30 — L'ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR GRAHAM (5) — E.U. 1955. Drame. — Une institutrice voit sa vie troublée par un étudiant et son père. — Réalisation soignée. Suspense soutenu. —
4h.30 — L'HOMME DE SAN CARLOS (5) — E.U. 1955. Western. — Un étudiant s'efforce d'obtenir la paix entre Blancs et Indiens. — Décors magnifiques. Bons interprètes. (e)

LUNDI, 20 JUILLET
12h.15 — LE MOULIN DANS LE SOLEIL (5) — Fr. 1938. Comédie. — Un vieux célibataire s'empare d'une jeune fille. — Fines observations. Justesse de sentiments. —
2h. — LES NOUVEAUX RICHES (5) — Fr. 1938. Comédie. — L'histoire de deux anciens ouvriers devenus riches, l'un honnête et l'autre, un financier sans scrupule et cupide. — Réalisation laborieuse. Interprétation forte. —

MARDI, 21 JUILLET
12h.15 — SOUS LE CIEL D'ANDALOUSIE (6) — Esp. 1961. Film musical. — De retour chez les siens, un chanteur s'empare d'une ancienne camarade. — Prétexé à chants et danses espagnoles. —
2h. — DANGEREUSE MISSION (6) — E.U. 1950. Film d'aventures. — Un homme entre dans une bande de voleurs pour mieux les démasquer. —

MERCREDI, 22 JUILLET
12h.15 — LE GRAND CIRQUE (4) — Fr. 1949. Drame. — Aventures d'un groupe d'aviateurs français durant la dernière guerre. — Intéressante étude psychologique. (a)
2h. — LE PÉCHÉ DES ANNÉES JEUNES (5) — It. 1960. Drame sentimental. — Une jeune fille est victime d'un séducteur. — In-

terprétation convenable. — Mise en garde contre l'emballage sentimental.
7h.30 — VERTES DEMEURES (5) — E.U. 1959. Drame sentimental. — Un fugitif politique s'enfuit dans la jungle vénézuélienne où il découvre l'amour. — Bonne photographie. (a)

JEUDI, 23 JUILLET
12h.15 — QUAND L'INSPECTEUR S'EN MÉLE (4) — E.U. 1964. Comédie. — Un inspecteur maladroit enquête sur le meurtre du chauffeur d'un industriel français. — Composition amusante. —
2h. — LE BOITE AUX RÊVES (5) — Fr. 1944. Comédie psychologique. — Une jeune fille s'introduit dans un groupe de quatre étudiants pour gagner le cœur de celui qu'elle aime. — Beaucoup d'entrain. —
7h.30 — MISSION SUICIDE À SINGAPOUR (6) — It. 1967. Film d'espionnage. — Un agent américain est chargé de retrouver un savant chinois disparu. — Courage du héros.

VENDREDI, 24 JUILLET
12h.15 — QU'ASIMODO (4) — E.U. 1940. Drame. — Un bossu, sonneur de cloches à Notre-Dame, se fait le protecteur d'une jeune gitane. — Mise en scène somptueuse. Composition remarquable.
2h. — LES DÉGOURDIS DE LA 11e (6) — Fr. 1937. Vaudeville militaire. — Un colonel s'attire des ennuis en faisant organiser une représentation théâtrale par ses soldats. —
7h.30 — COMMISSAIRE X TRAQUE LES CHIENS VERTS (5) — All. 1965. Film policier. — Un détective démasque un criminel qui menace le monde d'une fusée nucléaire. — Ensemble mouvementé.

SAMEDI, 25 JUILLET
8h.30 a.m. — DU SANG SUR LA PISTE (5) — E.U. 1947. Western. — Un policier fédéral est appelé dans une petite ville du Kansas pour y faire régner l'ordre. (a)
12h.30 — LES RÉVOLTES D'ALCANTARA (5) — Esp. 1960. Film d'aventures. — Un convoi de chevaux s'oppose à la tyrannie d'un seigneur de sa ville. — Conventuel mais bien mené. Très belle photographie. (a)
3h. — L'HOMME AU FUSIL (5) — E.U. 1955. Western. — Les habitants d'une petite cité terrorisée par un bandit confient leur sort à un aventurier.
8h. — AUX FRONTIÈRES DES INDES (4) — G.B. 1960. Film d'aventures. — Pendant une révolution, un capitaine anglais est chargé de conduire en lieu sûr le fils du maharajah. — Rythme trépidant. Réalisation soignée. (a)

MARDI, 21 JUILLET
9h.10 a.m. — L'ÉCLIPSE (3) — It. 1962. Drame psychologique. — Une jeune fille quitte son amant et se dérobe à l'amour d'un autre homme. — Subtile étude psychologique. Attention particulière aux décors et aux objets.
7h. — FURIA À BAHIA (5) — Fr. 1965. Film d'espionnage. — Un agent secret se rend au Brésil pour enquêter sur une série d'assassinats politiques. — Paysages bien choisis. Rythme satisfaisant.

MERCREDI, 22 JUILLET
9h.10 a.m. — LA BERCEUSE (5) — Russ. 1960. Drame. — Un aviateur finit par retrouver sa fille, disparue très jeune pendant la guerre. — Assez bien réalisé. Interprétation valable.
11h.30 — LA LOI DU FOUET (5) — E.U. 1952. Film d'aventures. — Un fermier croit retrouver son fils autrefois disparu en la personne d'un aventurier. — Intérêt documentaire.

JEUDI, 23 JUILLET
9h.10 a.m. — LE GOÛT DE LA VIOLENCE (4) — Fr. 1961. Drame. — Des conflits naissent entre trois révolutionnaires conduisant une otage au camp des rebelles. — Original. Mise en scène efficace. Belle photo. (a)
11h.30 — LE CHEVALIER DU CHÂTEAU MAUDIT (5) — It. 1960. Film de cape et d'épée. — Un usurpateur lutte contre un souverain populaire dirigé par un mystérieux chevalier masqué. — Mise en scène somptueuse. Triomphe de la justice.

VENDREDI, 24 JUILLET
9h.10 a.m. — LE VRAI COUPABLE (6) — Fr. 1951. Drame policier. — La police recherche le responsable de la mort d'une jeune fille. — Scénario conçu de façon didactique.
11h.30 — CHAIR INQUIÈTE (6) — It. 1952. Mélodrame. — Les malheurs d'une jeune fille riche qui aime sans espoir un garçon sans le sou. —

SAMEDI, 25 JUILLET
11h.30 — LE SOUFFLE DE LA LIBERTÉ (5) — It. 1956. Biographie romantique. — En 1789, le poète français André Chénier noue une idylle avec une jeune aristocrate. — Bonne reconstitution d'époque.

LUNDI, 20 JUILLET
9h.10 a.m. — COMMANDO DANS LA GIRONDE (4) — E.U. 1955. Drame de guerre. — Des commandos britanniques sont chargés d'aller poser des mines sous des vaisseaux allemands. — Technique habile. Interprétation remarquable. —
5h. — MA FEMME EST UN GRAND HOMME (4) — E.U. 1947. Comédie. — Une jeune paysanne se trouve, par inadvertance, lancée dans la politique. — Scénario amusant. Rythme alerte. Excellente interprétation. — (a)

MARDI, 21 JUILLET
9h.10 a.m. — OPÉRATION PACIFIQUE (5) — E.U. 1951. Film de guerre. — Rivalité entre le commandant d'un sous-marin et un lieutenant d'aviation. — Mise en scène habile. Bonne reconstitution de combats.
11h.40 — ENTRÉE DES ARTISTES (4) — Fr. 1938. Drame. — Les menus faits de la vie au Conservatoire d'art dramatique. — Peinture fidèle du milieu. Dialogue abondant.

MERCREDI, 22 JUILLET
9h.10 a.m. — LES FIANCEES D'HITLER (5) — All. 1961. Drame de guerre. — Des nazis réunissent des jeunes gens sélectionnés dans le but de procréer des enfants de pure race aryenne. — Mise en scène convenable. Bons interprètes. —

JEUDI, 23 JUILLET
9h.10 a.m. — LA MAITRESSE DE FER (5) — E.U. 1952. Film d'aventures. — Un bûcheron s'empare d'une frivole aristocrate. — Rythme mouvementé. Bons interprètes. —
11h.40 — LA LOI DU SEIGNEUR (4) — E.U. 1956. Etude de mœurs. — La guerre civile américaine vient surprendre une famille de paysans quakers, pacifiste par conviction religieuse. — Interprètes pleins de charme. (e)

MARDI, 21 JUILLET
9h.10 a.m. — OPÉRATION PACIFIQUE (5) — E.U. 1951. Film de guerre. — Rivalité entre le commandant d'un sous-marin et un lieutenant d'aviation. — Mise en scène habile. Bonne reconstitution de combats.
11h.40 — ENTRÉE DES ARTISTES (4) — Fr. 1938. Drame. — Les menus faits de la vie au Conservatoire d'art dramatique. — Peinture fidèle du milieu. Dialogue abondant.

MERCREDI, 22 JUILLET
9h.10 a.m. — LES FIANCEES D'HITLER (5) — All. 1961. Drame de guerre. — Des nazis réunissent des jeunes gens sélectionnés dans le but de procréer des enfants de pure race aryenne. — Mise en scène convenable. Bons interprètes. —

JEUDI, 23 JUILLET
9h.10 a.m. — LA MAITRESSE DE FER (5) — E.U. 1952. Film d'aventures. — Un bûcheron s'empare d'une frivole aristocrate. — Rythme mouvementé. Bons interprètes. —
11h.40 — LA LOI DU SEIGNEUR (4) — E.U. 1956. Etude de mœurs. — La guerre civile américaine vient surprendre une famille de paysans quakers, pacifiste par conviction religieuse. — Interprètes pleins de charme. (e)

VENDREDI, 24 JUILLET
9h.10 a.m. — LES COMBATTANTS DE LA NUIT (4) — G.B. 1960. Drame. — En 1940, des patriotes de l'Irlande du Nord combattent les Anglais. — Thème intéressant et bien développé. Psychologie juste. Mise en scène sobre et précise. —
11h.40 — LES RESCAPÉS DE L'ENFER VERT (5) — All. 1963. Film d'aventures. — Une jeune fille à la recherche de son père, un savant disparu en Amazonie, échappe de justesse à la mort. Éléments documentaires intéressants.

SAMEDI, 25 JUILLET
11h.40 — QUO VADIS (5) — E.U. 1951. Drame historique. — Durant la persécution de Néron, le général Marcus s'empare d'une jeune chrétienne. Bonne distribution. Mise en scène spectaculaire.

QUEBEC
Canal 4 (CFM TV)

DIMANCHE, 19 JUILLET
9h.30 — LE LOUP DES MALVENEUX (5) — Fr. 1942. Drame. — Aventures se déroulant dans un château sinistre et isolé. — (a)
12h. — LE MASQUE DE LA TERREUR (6) — It. 1961. Film d'aventures. — Un infirme hideux établit un plan diabolique pour épouser celle qu'il aime. Liaison.
9h.30 — HURLER DE PEUR (4) — G.B. 1961. Drame de suspense. — Une jeune infirme est en butte à des tentatives de meurtres. — Mise en scène habile.

LUNDI, 20 JUILLET
10h.30 a.m. — LÉGIONS IMPÉRIALES (6) — It. 1962. Film d'aventures. — Fra Dia-

voilo mène la lutte contre les troupes napoléoniennes qui ont envahi le royaume de Naples. — Patriotisme.

MARDI, 21 JUILLET
10h.30 a.m. — LA NUIT DES SUSPECTES (6) — Fr. 1957. Film policier. — A la mort d'un riche industriel, la police mène une enquête sur toutes les femmes de son entourage.
MERCREDI, 22 JUILLET
10h.30 a.m. — L'ÉTRANGE NUIT DE NOËL (5) — Fr. 1939. Drame policier. — Un châtelain est assassiné mystérieusement à l'occasion d'une fête. —
8h.30 — CRI DE TERREUR (4) — E.U. 1958. Drame. — Un criminel kidnappe un jeune couple et leur enfant dans l'espoir d'une forte rançon.

JEUDI, 23 JUILLET
10h.30 a.m. — PIEDALU DÉPUTÉ (5) — Fr. 1953. Comédie. — Piedalu, maire de son patelin, se présente comme député. —
8h.30 — LE CHOC DES MONDES (5) — E.U. 1951. Drame de science-fiction. — Une fusée géante quitte la Terre menacée de destruction avec quarante colons pour une autre planète. Tension. (a)

VENDREDI, 24 JUILLET
8h.30 — L'ÉTREINTE (5) — Belge. 1968. Drame psychologique. — Une jeune fille, victime d'un playboy, finit par le dominer. — Libertinage.

SAMEDI, 25 JUILLET
10h.30 a.m. — LE TRIOMPHE DES DIX MERCENAIRES (6) — It. 1964. Film d'aventures. — Un centurion et dix gladiateurs reçoivent mission d'enlever une reine hostile à Rome. Violences.
9h. — EL PERDIDO (3) — E.U. 1960. Western. — Un hors-la-loi se met au service d'un rancher dont il a jadis aimé l'épouse.

AUTRES CANAUX

ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)

OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)

Les films présentés au canal 4 (CKRN-TV) et au canal 9 (CBOFT) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal).

MATANE — Canal 9 (CKBL-TV)
RIMOUSKI — Canal 3 (CKRT-TV)
RIVIÈRE-DU-LOUP — Canal 7 (CKRT-TV)
CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)
MONCTON — Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés à ces canaux sont les mêmes que ceux du canal 11 (CBVT, Québec) de réseau Radio-Canada. Cependant, pour les canaux 5 et 11, il faut tenir compte d'un décalage d'une heure dû au changement de fuseau horaire.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

MARDI, 14 JUILLET 1970

Le marché de la volaille est demeuré le même. Les offres du poulet de grill furent abondantes pour une bonne demande. Le marché du dinde lourd a continué d'être ferme en raison des offres insuffisantes.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

| POULETS | |
|---|-----------------------|
| 6 lb et plus | 43c-44c |
| 5 lb et moins de 6 | 40c-43c |
| 4 lb et moins de 5 | 36c-38c |
| Poulets à griller et à frire (sous glace) | |
| Moins de 4 lb | 31c - 32c surtout 31c |
| POULES | |
| 6 lb et plus | 38c-41c |
| 5 lb et moins de 6 | 38c-41c |
| 4 lb et moins de 5 | 38c-39c |
| Moins de 4 lb | 32c |
| JEUNES DINDONS | |
| Moins de 10 lb | 35c-37c |
| 10 lb et moins de 16 | 39c-41c |
| 16 lb et plus | 48c-49c |
| Canards | 62c-64c |

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

| POULETS | |
|------------------------------|---------|
| 7 lb et plus | 23c |
| 6 lb et moins de 7 | 21c |
| 5 lb et moins de 6 | 19c |
| Poulets à griller et à frire | |
| Moins de 5 lb | 18c |
| POULES | |
| 7 lb et plus | 18c |
| 6 lb et moins de 7 | 14c |
| 5 lb et moins de 6 | 10c |
| Moins de 5 lb | 9c |
| JEUNES DINDONS | |
| Moins de 12 lb | 23c-24c |
| 12 lb et moins de 20 | 24c |
| 20 lb et plus | nil |

OEUF

Prix payés aux producteurs
Le 7 juillet 1970

Ces prix sont publiés par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

| | Winnipeg | Toro:to |
|--------------|----------|---------|
| A-Extra-Gros | 26c 29c | 31c 34c |
| A-Gros | 25c 28c | 30c 33c |
| A-Moyens | 13c 17c | 20c 23c |
| A-Petits | 06c 10c | 12c 14c |
| A-Pee-Wee | 04c 06c | 05c 10c |

Prix des oeufs
aux distributeurs
en vigueur

du 13 au 19 juillet 1970
inclusivement.

Ces prix sont publiés par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec.

| | |
|--------------|-------|
| A-Extra-Gros | 53.5c |
| A-Gros | 50c |
| A-Moyens | 44.5c |
| A-Petits | 36c |
| A-Pee-Wee | 20c |

A-1: 3c de plus. B, C et fêlés (prix aux postes de décoquillage): 25c la douzaine F.A.B. postes de classification.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
LE 11 JUILLET 1970

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 64c, 93, 65c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb. 65c.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé; ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 20c à 22c. Cylindre, Canada 1ère catégorie, sacs, 19c à 19½c. Aliments du bétail, sacs, 17c à 17½c.

Poudre de lait de beurre, bétail 15c.
Poudre de petit lait .03¼c à .03½c.

Caséine 30 mailles 32c à 33c.
Lait évaporé, caisse 48/16 8.30.
Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) 94c.

Du 1er au 7 juillet 1970 inclusivement: Prix du fromage blanc classé no 1. 47½c, coloré .478c (lait cru).

PORCS ABATTUS



Prix payés pour la semaine commençant le 13 juillet 1970

| | Marché de Pointe-St-Charles | Marché de l'Est | Marché de Toronto |
|--------------|--------------------------------|--------------------|----------------------|
| Prix de base | nil | 29.50 | 32.55-32.70 |
| Truies | nil | nil | 20.75-21.05 |

Depuis le 1er janvier 1970, l'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$1.50 sur la qualité des porcs est versé pour ceux qui obtiennent un indice de 105 et plus.

Les 6 et 7 juillet 1970

MARCHÉ DE L'OUEST

Le prix de base des porcs cette semaine est \$50c de moins que la semaine dernière.

Prix de base: 27 à \$30.50

MARCHÉ DE L'EST

Le prix de base des porcs cette semaine demeure inchangé comparé à la semaine dernière.

Prix de base: 105 à \$29.50
11 à \$29.50 plus \$1.00 ch.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les pro-
duits de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
LE 13 JUILLET 1970

Ventes par les producteurs

FRUITS

POMMES: McIntosh A.C. 3.50/8 cello de 5lb, Cortland 2.00 — 2.25. Cortland A.C. 2.00/boisseau.
BLEUETS: 3.50 — 3.75/12 chopines.
FRAISES: 2.25 — 2.75/12 chopines.
FRAMBOISES: 4.00 — 4.50/12 chopines.

LÉGUMES

BETTERAVES: 0.35 — 0.40/½ doz.
BROCOLI: 3.50/doz.
CAROTTES: 0.90 — 1.00/doz.
CÉLÉRI: 3.75 — 4.00/24.
CHICORÉE & ESCAROLE: 1.50/12.
CHOUX: Verts 1.35 — 1.50/18, Roug.s 2.50 — 3.00/18.
CHOUX CHINOIS: 3.00/12.
CIBOULETTES: 0.90 — 1.00/doz.
CONCOMBRES: De couche 1.00 — 1.10/doz.
FÈVES: Jaunes 2.75 — 3.00, Vertes 2.50/20 lb.
LAITUE: Frisée 1.25/24, Boston 1.25 — 1.50/16, Iceberg 1.50 — 2.00/18, Romaine 1.75 — 2.00/20.
OIGNONNETS: 2.00/3 doz.
PERSIL: 0.75/doz.
POIS: 2.50 — 2.75/20 lb.
RADIS: 1.60 — 1.75/30 cello de 6 oz.
TOMATES: 7.00 — 7.50/20 lb.
RUTABAGA: 7.00 — 7.50/50 lb. 1.00 paquet de 6.
ZUCCHINI: 2.75/20 lb.
PATATES: Nouvelles 3.00 — 3.25/50 lb.

POMMES DE TERRE

LE 13 JUILLET 1970
Ventes par les grossistes.

| | | |
|--------------|-------|-------------|
| Québec | 50 lb | 3.00 - 3.25 |
| Ontario | 75 lb | 4.75 - 4.90 |
| Ontario | 50 lb | 3.25 - 3.50 |
| N.-B. | 50 lb | 3.25 - 3.30 |
| N.-B. | 10 lb | 0.70 - 0.72 |
| Idaho Russet | 50 lb | 6.50 - 7.00 |
| N.J. sucrées | bte | 6.50 - 7.00 |
| Virginie | 75 lb | 6.75 - 6.90 |
| Virginie | 50 lb | 3.50 - 3.60 |

MAÏS-GRAIN

Prix publié comme guide et
basé sur la fermeture du
marché de Chicago,
le 10 juillet 1970.

TRACK MONTRÉAL
PAR WAGON COMPLET

Jaune américain, no 3
en vrac 100 lb 3.08



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 13 juillet 1970.

Les réceptions: 343 bovins, 214 veaux, aucun porc, aucun agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins de lundi étaient supérieures à celles de lundi dernier et se composaient de 148 bouvillons, 175 taures et vaches ainsi que de 20 taureaux. Toutes les classes et catégories étaient en demande et le marché était actif. Tandis que les prix payés pour les bouvillons étaient \$0.50 de moins comparés à lundi dernier, ceux payés pour les taures, vaches et taureaux demeuraient stables.

Les réceptions de veaux de lundi étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de quelques sujets de qualités commune et moyenne. Toutes les catégories étaient en assez bonne demande et le marché modérément actif. Les prix payés pour les veaux de bonne qualité étaient inférieurs comparés à ceux obtenus lundi dernier, tandis que les autres catégories rapportaient des prix stables.

Aucune réception de porcs, lundi.
Agneaux et moutons: aucune réception.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 13 juillet 1970.

Les réceptions: 414 bovins, 602 veaux, 8 porcs, 9 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins lundi, étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches laitières de diverses qualités. Le marché était actif et la demande bonne pour toutes les classes. Les taures, vaches et taureaux rapportaient des prix stables comparés à ceux de la semaine dernière.

Composés de sujets de diverses qualités, les réceptions de veaux de lundi étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier. La demande était bonne pour toutes les catégories et le marché était actif. Les prix payés étaient stables comparés à ceux obtenus la semaine dernière.

Le prix de base des porcs cette semaine, est demeuré inchangé à \$29.50.

Les quelques agneaux légers ont rapporté \$40.00 les cent livres. Les bons agneaux \$36.50 à \$37.50.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

| | |
|---------|-------------|
| Choix | 32.50-33.50 |
| Bons | 30.25-32.25 |
| Moyens | 28.75-30.00 |
| Communs | 26.00-28.50 |

VACHES

| | |
|----------------|-------------|
| Les meilleures | 25.25-25.75 |
| Bonnes | 23.50-25.00 |
| Moyennes | 21.50-23.25 |
| Communes | 20.50-21.25 |
| Très communes | 15.00-19.75 |

TAUREAUX

| | |
|----------------|-------------|
| Bons | 26.50-27.25 |
| Ventes jusqu'à | 30.50 |
| Communs | 22.75-24.50 |

TAURES

| | |
|----------|-------------|
| Choix | aucune |
| Bonnes | 26.00 |
| Moyennes | 25.25-25.75 |
| Communes | 23.00-23.75 |

VEAUX DE LAIT

| | |
|----------------|-------------|
| Bons | 41.00-42.00 |
| Ventes jusqu'à | 44.00 |
| Moyens | 38.00-40.50 |
| Communs | 32.00-37.50 |

AGNEAUX

| | |
|------------------------|-------|
| Bons | aucun |
| Lots mélangés | aucun |
| Pour l'abattage rituel | aucun |
| Communs | aucun |

MOUTONS

| | |
|---------|-------|
| Bons | aucun |
| Communs | aucun |

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

| | |
|---------|-------|
| Choix | aucun |
| Bons | 31.75 |
| Moyens | 30.00 |
| Communs | 28.00 |

VACHES

| | |
|----------------|-------------|
| Les meilleures | 25.25 |
| Bonnes | 23.00-24.00 |
| Moyennes | 21.50-22.75 |
| Communes | 19.50-21.25 |
| Très communes | 16.25-19.25 |

TAUREAUX

| | |
|-------------------|-------------|
| Bons | 26.00-28.75 |
| Ventes jusqu'à | nil |
| Communs et moyens | 22.00-25.25 |

TAURES

| | |
|----------|-------------|
| Choix | aucune |
| Bonnes | 25.50-26.75 |
| Moyennes | 23.75-25.00 |
| Communes | 21.00-23.50 |

VEAUX DE LAIT

| | |
|----------------|-------------|
| Bons | 41.00-44.50 |
| Ventes jusqu'à | 48.00 |
| Moyens | 36.00-40.50 |
| Communs | 25.00-35.00 |

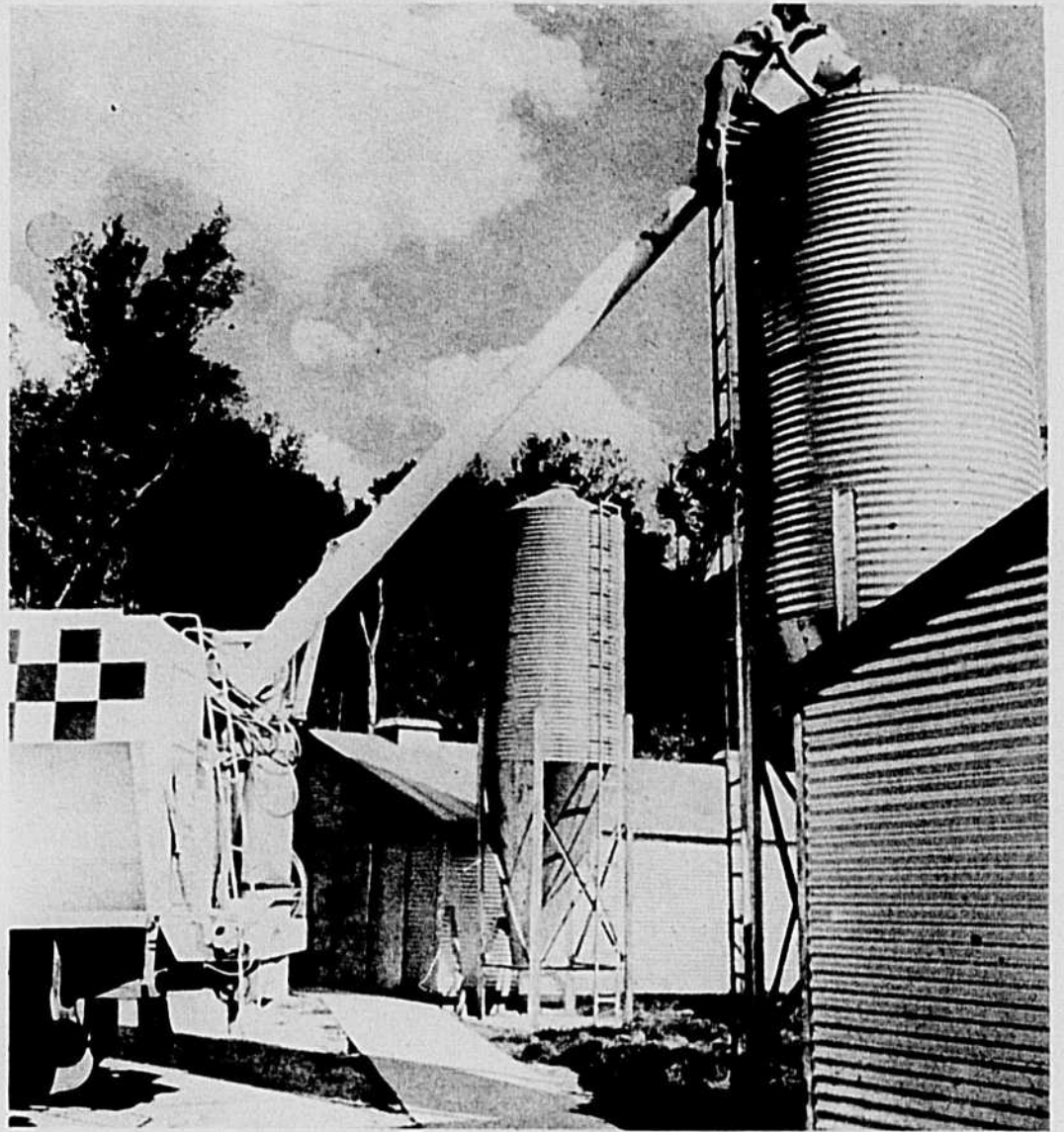
AGNEAUX

| | |
|------------------------|-------------|
| Bons | 36.50-37.50 |
| Lots mélangés | aucun |
| Pour l'abattage rituel | 40.00 |
| Communs | aucun |

MOUTONS

| | |
|---------|-------|
| Bons | aucun |
| Communs | aucun |

Notre plaisir
c'est
de vous
bien servir



- * **Vous pouvez avoir besoin d'une ration et d'un service différent de votre voisin.**
- * **Purina et son réseau de concessionnaires peuvent satisfaire vos besoins et vos désirs.**
- * **Vous désirez la livraison en vrac? Nous pouvons vous la donner.**
- * **Vous voulez faire moudre et compléter vos grains? Les concessionnaires Chek-R-Mix Purina peuvent vous accommoder.**
- * **La Société Purina s'est organisée pour vous offrir.**
 - **Le service que vous voulez**
 - **Les rations adaptées à vos besoins**
 - **Les informations dont vous pouvez avoir besoin**

Communiquez avec votre gérant de ventes de district et votre concessionnaire Purina.

RALSTON PURINA DU CANADA LIMITÉE

QUÉBEC: Montréal, Saint-Romual et Saint-Hyacinthe — ONTARIO: Toronto, Whitby et Woodstock — NOUVELLE ÉCOSSE: Truro et Kentville — NOUVEAU-BRUNSWICK: Apohaqui

